

réussite-*bac*

NOUVEAUX PROGRAMMES

2013

HISTOIRE-GÉO.

Term L, ES

Des fiches
de révision

+

Les sujets
zéro

+

Les
corrigés

+

La méthode

+

Le
programme
officiel

+

Les conseils
coaching



Réussite-bac

2013

Histoire-Géographie

Term L, ES

Avec la collaboration de

Didier Giorgini, *Agrégé d'histoire*

Cédric Oline, *Agrégé d'histoire*

Sandrine Henry

Réussite-bac

2013

Histoire-Géographie

1re L ES

avec les corrigés des épreuves

et les sujets des années précédentes

pour la préparation du baccalauréat

ISBN : 9782820801036

© rue des écoles, Paris, 2012.

Achevé d'imprimer en France par Laballery, en août 2012.

Numéro d'impression : 207022

Sommaire

En guise d'introduction	7
Édito de Gabriel Szeftel, président de la LMDE	8
Le programme	9
Le programme officiel d'histoire	10
Le programme officiel de géographie	15
La méthodologie	21
L'épreuve d'histoire-géographie	22
Les conseils pratiques	27
Élaborer son planning	28
Faire sa check-list avant les épreuves	30
Se préparer au rattrapage	31
Réussir un oral	33
Les fiches de révision	35
Histoire	36
Le rapport des sociétés à leur passé	36
Le patrimoine : le centre historique de Rome	36
Le patrimoine : le centre historique de Paris	41

Le patrimoine : la vieille ville de Jérusalem	45
L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France	50
L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie	55
Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis	59
Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875	59
Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques	64
Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890	69
Puissances et tensions dans le monde	74
Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du président Wilson (1918) .	74
La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 »	79
Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale	84
Les échelles de gouvernement dans le monde	89
Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration ; héri- tages et évolutions	89
Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)	93
La gouvernance économique mondiale depuis 1944	98

Géographie

Clés de lectures d'un monde complexe	102
Des cartes pour comprendre le monde	102
La Russie, un État-continent eurasiatique en recomposition	106
Les dynamiques de la mondialisation	110
Un produit mondialisé : le café	110
Processus et acteurs de la mondialisation	114
Mobilités, flux et réseaux	119
Une ville mondialisée : Londres	124
Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation	129
Les espaces maritimes : approche géostratégique	133
La mondialisation en débat	138

Dynamiques géographiques de grandes aires continentales	143
Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale	143
Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales	147
États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales	152
Le Sahara : ressources, conflits	157
Le continent africain face au développement et à la mondialisation	161
L'Afrique du Sud : un pays émergent	166
Mumbai : modernité, inégalités	171
L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance	176
Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales	181

Les sujets corrigés **187**

Histoire **188**

Sujet 1 • Composition, sujet zéro du ministère	
État, gouvernement et administration de la France 1946 aux lois de décentralisation de 1982-1983 incluses	188
Sujet 2 • Composition, sujet zéro du ministère	
Lecture historique du patrimoine d'une ville (Rome ou Jérusalem ou Paris)	192
Sujet 3 • Composition, sujet zéro du ministère	
Processus, acteurs et flux de la mondialisation	196
Sujet 4 • Étude critique de documents, sujet zéro du ministère	
Religion et société aux États-Unis	200

Géographie **204**

Sujet 5 • Étude critique de documents, sujet zéro du ministère	
Le projet d'une Europe politique au congrès de La Haye	204
Sujet 6 • Étude critique de documents, sujet zéro du ministère	
Le continent africain face au développement et à la mondialisation	208
Sujet 7 • Composition, sujet zéro du ministère	
Quel rôle mondial pour les États-Unis et le Brésil?	212

En guise d'introduction



Édito de Gabriel Szeftel, président de la LMDE

Pour que chacun puisse réussir, la LMDE a créé Réussite bac

En mars 2006, La Mutuelle Des Étudiants-LMDE a créé une solution inédite d'accompagnement des lycéens dans la préparation du baccalauréat, matérialisée par **un site Internet entièrement gratuit, www.reussite-bac.com**. **La gratuité est un principe auquel la LMDE est particulièrement attachée** afin de permettre à tous les lycéens d'accéder au site quelles que soient leurs origines sociales. L'égal accès de tous ne doit pas diminuer la qualité du contenu et des informations présentes sur le site. **Pour mener à bien ce projet, la LMDE a fédéré des partenaires éthiques et compétents dans leurs domaines respectifs : rue des écoles pour le contenu pédagogique et l'ONISEP pour l'orientation, la LMDE se chargeant des pages prévention santé.** Chacune de ces rubriques participe d'une approche globale de santé permettant d'accompagner les lycéens dans leur préparation du baccalauréat.

Réussite bac vous accompagne de la seconde à la Terminale !

Aussi, pour compléter ce volume, vous retrouverez sur **www.reussite-bac.com** : des fiches de révision et des exercices, des conseils sur l'orientation, un coaching santé et des informations pratiques, ainsi qu'un module spécifique destiné aux Parents. Les périodes de révisions peuvent également être l'occasion d'excès : sauter des repas ou les rattraper, essayer des remèdes « miracle » contre le stress ou les insomnies, « booster » sa mémoire... C'est, à l'inverse, une bonne hygiène de vie, un équilibre alimentaire, des temps de repos suffisants, des temps de loisirs pour se détendre, etc. qui sont nécessaires. Pour favoriser la réussite de vos examens, vous trouverez à la fin de cet ouvrage un livret prévention intitulé ***En forme pour le bac !***

Dès la Seconde, La Mutuelle Des Étudiants-LMDE vous accompagne avec www.reussite-bac.com !

Gabriel Szeftel, Président
La Mutuelle Des Étudiants-LMDE

Le programme



Le programme officiel d'histoire

Préambule

La classe de première a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de terminale des séries ES et L, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires.

Les programmes de cette classe, identiques pour les deux séries, donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Capacités et méthodes

1. Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

a) Identifier et localiser

- Nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques.
- Nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres.
- Situer et caractériser une date dans un contexte chronologique.
- Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.

b) Changer les échelles et mettre en relation

- Situer un événement dans le temps court ou le temps long.
- Repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents.
- Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques).
- Confronter des situations historiques et/ ou géographiques.

2. Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

a) Exploiter et confronter des informations

- Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire.
- Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée.
- Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.).

b) Organiser et synthétiser des informations

- Décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.
- Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).
- Rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique.
- Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.

c) Utiliser les Tice

Ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires.

3. Maîtriser des méthodes de travail personnel

a) Développer son expression personnelle et son sens critique

- Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs).
- Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue.
- Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire.

b) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- Prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux).
- Mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective.
- Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

Histoire - Regards historiques sur le monde actuel

I. Introduction

Le programme de terminale des séries ES et L se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il en reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme, qui offre l'opportunité de développer une réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline, est ainsi de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique et d'appréhender les démarches de la discipline.

II. Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème est consacré à une réflexion sur la discipline, montrant ce qui différencie l'histoire d'autres rapports des sociétés à leur passé, le rapport patrimonial et le rapport mémoriel, et mettant en évidence la démarche critique de l'historien et ses outils. Les trois thèmes suivants (« Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle à nos jours », « Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours », « Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours ») ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel, en faisant appel à des temporalités différentes adaptées à chacun des thèmes.

III. Pour traiter le programme

Les quatre thèmes sont déclinés en dix questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études reliées aux problématiques des thèmes et des questions. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée.

Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme. À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

I. Le rapport des sociétés à leur passé

a) Le patrimoine : lecture historique

Une étude au choix parmi les trois suivantes :

- le centre historique de Rome ;
- la vieille ville de Jérusalem ;
- le centre historique de Paris.

b) Les mémoires : lecture historique

Une étude au choix parmi les deux suivantes :

- l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ;
- l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

2. Idéologies, opinions et croyances en Europe et aux États-Unis de la fin du XIX^e siècle à nos jours

a) Socialisme et mouvement ouvrier

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875.

b) Médias et opinion publique

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus.

c) Religion et société

Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890.

3. Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours

a) Les chemins de la puissance

– Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du Président Wilson (1918).

– La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 ».

b) Un foyer de conflits

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

4. Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours

a) L'échelle de l'État-nation

Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions.

b) L'échelle continentale

Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948).

c) L'échelle mondiale

La gouvernance économique mondiale depuis 1944.



Le programme officiel de géographie

Préambule

La classe de première a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

En classe de terminale des séries ES et L, l'histoire et la géographie font partie des enseignements obligatoires.

Les programmes de cette classe, identiques pour les deux séries, donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

I. Capacités et méthodes

1. Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

a) Identifier et localiser

- Nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques.
- Nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres.
- Situer et caractériser une date dans un contexte chronologique.
- Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.

b) Changer les échelles et mettre en relation

- Situer un événement dans le temps court ou le temps long.
- Repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents.
- Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques).
- Confronter des situations historiques ou/ et géographiques.

2. Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

a) Exploiter et confronter des informations

- Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production).
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire.
- Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée.
- Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.).

b) Organiser et synthétiser des informations

- Décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique.
- Réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition).
- Rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique.
- Lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description.

c) Utiliser les Tice

- Ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires.

3. Maîtriser des méthodes de travail personnel

a) Développer son expression personnelle et son sens critique

- Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs).
- Développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue.
- Participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire.

b) Préparer et organiser son travail de manière autonome

- Prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux).
- Mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective.
- Utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects.

Géographie - Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

I. Introduction

Ce programme se situe dans le prolongement de celui des classes de seconde et de première, tant du point de vue des connaissances que des capacités et des méthodes à acquérir par les élèves. La classe de terminale doit permettre une préparation à l'enseignement supérieur. Une attention soutenue sera ainsi accordée à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les élèves et à l'exercice du sens critique qui fait l'objet d'un point de programme spécifique dédié à une réflexion sur les enjeux de la représentation cartographique.

II. Le fil conducteur du programme

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de terminale approfondit cette

thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial (géo-économiques, géopolitiques, géo-environnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

III. Pour traiter le programme

Le programme comporte huit questions organisées en trois thèmes.

Le premier thème vise à présenter et à discuter quelques grandes notions et grilles d'analyse (développement, développement durable, puissance, réseaux, mondialisation, Nord/ Sud, centre/ périphérie, aires de civilisation, rôle des États, etc.) permettant une lecture des territoires mondiaux. Ces outils sont mis au service de l'étude d'un espace dont la situation géographique sur la planète est complexe : la Russie. Les grilles de lecture du thème 1 seront ensuite reprises tout au long du programme. Ce thème est donc obligatoirement étudié en début d'année.

Le thème 2 aborde les dynamiques de la mondialisation.

Le thème 3 porte sur trois grandes aires continentales, appréhendées chacune selon une problématique spécifique. Pour chaque aire continentale, le programme prévoit trois entrées qui éclairent cette problématique : une étude de cas, une thématique générale et l'étude d'un ou de deux États (dans ce dernier cas, l'approche est comparative). Le professeur détermine l'ordre dans lequel les thèmes 2 et 3 sont traités en fonction de son projet pédagogique. De même, au sein de ces thèmes 2 et 3, les différentes questions peuvent être abordées dans un ordre librement choisi.

Comme en classes de seconde et de première, le programme accorde une place substantielle aux études de cas ; celles-ci ont une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

On accordera une place essentielle à la construction de représentations cartographiques par les élèves (croquis et schémas) afin de rendre compte des multiples dimensions territoriales du programme.

I. Clés de lectures d'un monde complexe

a) Des cartes pour comprendre le monde

L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales.

Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

b) Des cartes pour comprendre la Russie

Les grilles de lectures de la question 1 sont utilisées pour appréhender la complexité d'une situation géographique : La Russie, un État-continent eurasiatique en recomposition.

2. Les dynamiques de la mondialisation

a) La mondialisation en fonctionnement

- Un produit mondialisé (étude de cas).
- Processus et acteurs de la mondialisation.
- Mobilités, flux et réseaux.

b) Les territoires dans la mondialisation

- Une ville mondiale (étude de cas).
- Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation.
- Les espaces maritimes : approche géostratégique.

c) La mondialisation en débat

- États, frontières et mondialisation.
- Débats et contestations.

3. Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

a) L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud

- Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale (étude de cas).
- Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales.
- États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.

b) Afrique : les défis du développement

- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas).
- Le continent africain face au développement et à la mondialisation.
- L'Afrique du Sud : un pays émergent.

c) L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance

- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas).
- L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance.
- Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

La méthodologie

L'épreuve d'histoire-géographie

Introduction

L'épreuve d'Histoire-géographie des classes de Terminale ES et L se compose de **deux exercices à réaliser obligatoirement**. Elle dure **4 heures** et a un coefficient de **5** en série ES et de **4** en série L.

Premier exercice : une **composition d'histoire ou de géographie**. Le candidat traite selon son choix l'un des deux sujets proposés portant sur la même discipline (soit l'histoire, soit la géographie) mais sur des parties différentes du programme.

Deuxième exercice : **une analyse d'un ou deux documents d'histoire ou de géographie** guidée par une consigne, ou la réalisation d'un croquis ou d'un schéma de géographie. Le candidat n'a pas le choix entre plusieurs sujets.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la capacité du candidat à :

- mobiliser ses connaissances au service d'une réflexion historique et géographique ;
- rédiger des réponses structurées et argumentées dans une langue correcte ;
- analyser, comprendre et interpréter des documents ;
- comprendre et utiliser le langage graphique.

I. La composition (histoire et géographie)

● La composition vous invite à **restituer les connaissances du programme** en réponse à un sujet donné. Pour cela, vous devez procéder en plusieurs étapes successives.

● Au brouillon

- **Lire et analyser le sujet** pour en délimiter les bornes chronologiques (même si elles sont explicitement données dans le sujet vous devez en expliquer la pertinence en introduction), spatiales et thématiques afin d'éviter le hors sujet. Vous devez également repérer les mots clés qui peuvent nécessiter une définition en introduction.
- **Élaborer une problématique** qui montre l'intérêt du sujet. Il faut que vous fassiez ressortir un problème, une interrogation qui stimule l'attention du lecteur.

- **Élaborer un plan détaillé.** Il faut pour cela mobiliser toutes les idées et les exemples en relations avec le sujet puis essayer de les regrouper par grands thèmes pour former des parties. En règle générale, un plan de composition comporte trois parties, mais il n'est pas interdit d'en faire plus ou moins. Chacune de vos parties est composée d'au moins deux sous-parties. Chaque sous-partie développe un argument appuyé par un exemple.
- **Rédiger** l'introduction et la conclusion qui sont deux parties essentielles de votre copie et qui jouent un rôle important dans la notation. L'introduction sert à poser la problématique, la conclusion à y apporter une réponse.

L'introduction se compose de trois étapes :

- une ou deux **phrases d'accroche**, qui visent à lancer le sujet en en montrant l'intérêt et la pertinence ;
- une **définition des termes du sujet**, suivie d'une reformulation problématisée de celui-ci : c'est la partie centrale de l'introduction, qui donne le **fil directeur de la composition**, et pose la question à laquelle on va apporter une réponse en conclusion.
- l'**annonce du plan** choisi, formulée de manière la plus élégante possible.

• Au propre

- **Rédiger votre composition** en veillant bien à sauter des lignes entre l'introduction, le développement et la conclusion, mais également entre chaque partie. À l'intérieur de vos parties, allez à la ligne et faites un alinéa entre chaque sous-partie. En histoire comme en géographie, vous pouvez introduire dans le fil de votre composition des petits schémas ou organigrammes qui illustrent votre propos.
- **Veiller au soin et à la lisibilité** de votre copie. Évitez les phrases trop longues et les formulations trop complexes qui risquent de perdre votre lecteur.
- Garder une dizaine de minutes pour opérer une **relecture finale** de l'ensemble afin d'éliminer les fautes d'orthographe, notamment sur les noms propres, qui peuvent être très pénalisantes dans votre note.

II. L'analyse d'un ou deux documents (histoire et géographie)

- Il s'agit de rédiger un développement structuré et argumenté qui montre votre capacité à **réutiliser vos connaissances pour analyser un document**. Pour cela, vous devez procéder en plusieurs étapes successives.

• Au brouillon

- **Commencer par lire la consigne**, puis **analyser la nature du document**, son auteur et le contexte de sa réalisation, afin de situer les attentes de l'exercice.
- **Lire le document en surlignant les passages** qui apportent des éléments de réponses à la consigne. S'il y a deux documents, il est **essentiel de ne pas vous contenter de les analyser à tour de rôle**, mais de **confronter leurs points de vue et d'essayer d'expliquer leurs éventuelles divergences**.
- **Réunir les éléments de réponse repérés** en quelques thèmes majeurs qui constitueront les parties de votre développement.
- **Rédiger au brouillon l'introduction et la conclusion** qui sont deux parties essentielles de votre copie qui jouent un rôle important dans la notation. L'introduction sert à poser la problématique, la conclusion à y apporter une réponse.

• Au propre

- **Rédiger votre analyse** en la structurant comme une courte composition : une introduction, deux ou trois parties, une conclusion.
- **Veiller à ne jamais vous éloigner trop du document** que vous devez analyser. Pour cela, il faut fréquemment y faire référence en le citant (si c'est un texte) ou le décrivant. Évitez de vous laisser aller à de longues « ré citations » du cours non rattachées à l'analyse du document.
- **Adopter un regard critique sur le document**. Il ne faut pas seulement répéter ce qu'il dit, mais confronter son message à vos connaissances pour éventuellement **montrer ses limites**.
- **Veiller au soin et à la lisibilité** de votre copie. Évitez les phrases trop longues et les formulations trop complexes qui risquent de perdre votre lecteur.
- Garder une dizaine de minutes pour opérer une **relecture finale** de l'ensemble afin d'éliminer les fautes d'orthographe, notamment sur les noms propres, qui peuvent être pénalisantes dans votre note.

III. Le croquis ou schéma de géographie

• Il s'agit de réaliser un croquis (sur un fond de carte qui vous est donné) ou un schéma (sur une feuille totalement vierge) **résumant de manière graphique une analyse géographique**. Pour cela, vous devez procéder en plusieurs étapes successives.

• Au brouillon

- **Analyser le sujet** afin de repérer à quelle partie du programme il fait référence. Dans le cas d'un schéma (sans fond de carte), il faut immédiatement en repérer les limites spatiales.

- **Recenser toutes les informations** relatives au sujet qui pourraient être représentées. S'il y en a beaucoup (plus de douze), faites le tri : trop de figurés risque de rendre votre travail illisible. Évitez les hachures et les couleurs fluo.
- **Choisir un figuré** en pensant à la cohérence de l'ensemble pour chacune des informations sélectionnées. Il est essentiel de bien réfléchir au sujet et d'élaborer une légende complète au brouillon dans la mesure où vous ne disposez que d'un fond de carte et que vous n'avez donc pas la possibilité de recommencer un croquis mal réalisé.
- Au propre
 - **Rédiger une légende structurée** en plusieurs parties. Soyez concis mais suffisamment explicites, et essayez de réutiliser les termes et notions techniques du programme.
 - **Réaliser le croquis** en veillant à ses qualités graphiques et à sa clarté. Commencez par les figurés zonaux (plages de couleurs, à réaliser au crayon de couleur) puis ajoutez-y les figurés ponctuels (flèches, points, à réaliser au feutre) et la nomenclature (noms de villes, de régions, de pays, à écrire au stylo).
 - **Veiller à placer la légende en regard du croquis.** Il faut que l'on puisse consulter en même temps la légende et le croquis. Le mieux est de les placer côte à côte à l'intérieur d'une copie double. **Donnez un titre problématisé** à l'ensemble.

Les conseils pratiques



Élaborer son planning

La clé du succès à l'examen, c'est avant tout une bonne organisation. Pour bien rentabiliser les révisions (surtout dans les semaines qui précèdent les épreuves), il faut commencer par se mettre les dates en tête. Construisez votre planning en tenant compte de vos forces et faiblesses et de votre capacité de concentration. Organisez vos semaines de révisions en fonction du temps dont vous disposez réellement et mettez-vous au travail sans tarder, dès le début de l'année.

10 astuces

1. Commencez le plus tôt possible : au fil de l'année, posez les grandes dates (examens blancs, devoirs et contrôles) ; puis dans les dernières semaines, organisez des révisions quotidiennes.
2. Écrivez plutôt au crayon pour pouvoir modifier par la suite votre planning et ajuster votre travail au cours du temps, si nécessaire.
3. Inscrivez bien les dates de vos épreuves.
4. Matière par matière, faites la liste de tous les thèmes que vous devez revoir : attribuez un code ou une abréviation à chacun (suffisamment explicite pour vous le rappeler par la suite!).
5. Reportez dans votre planning chacun de ces codes, en veillant à ne faire aucune impasse ! À chacun ensuite sa façon de travailler : certains préféreront réviser un peu de tout chaque semaine, d'autres pencheront pour des révisions en bloc, matière par matière. Dans tous les cas, il faut faire attention à ne pas trop se disperser (rien ne sert de revoir plusieurs matières différentes en une journée) et à ne pas prendre un retard inconsidéré sur une matière, pour quelque raison que ce soit (y compris si c'est la dernière en date que vous passez).
6. Mettez l'accent sur vos points faibles, renforcez les révisions des matières ou des thèmes qui vous posent problème.
7. Fixez-vous des objectifs réalistes ! Rien de plus décourageant, en effet, qu'un planning volontariste dont vous savez déjà qu'il ne sera pas tenu.
8. Ménagez-vous des temps de repos. Faites des pauses. Prévoyez des jours entièrement consacrés à la détente.

9. Planifiez vos révisions de manière à avoir tout passé en revue une semaine au moins avant le début des épreuves : le travail de dernière minute ne sert à rien ! Mieux vaut consacrer les quelques jours précédant le jour J à vous reposer ou à revoir de façon plus détendue quelques points, pour simplement vous rafraîchir la mémoire.

10. Affichez le planning de chaque mois au-dessus de votre bureau, pour ne pas le perdre de vue !



Faire sa check-list avant les épreuves

Vérifiez point par point que vous n'avez rien oublié. Pour vous y aider, voici la liste des choses importantes à contrôler.

Trois jours avant

- ☐ S'il est nouveau, étudier l'itinéraire de la maison au centre d'examen.
- ☐ Prévoir un ticket de métro, de bus ou de l'essence dans la voiture ou le scooter.
- ☐ Préparer sa trousse (stylo, effaceur, crayon et taille-crayon, gomme, règle, crayons de couleur, surligneurs), sa calculatrice (avec des piles) et son matériel scientifique (compas, équerre, etc.).

La veille

- ☐ Préparer sa convocation.
- ☐ Préparer sa carte d'identité.
- ☐ Préparer une bouteille d'eau, un fruit ou une barre de céréales.
- ☐ Préparer des mouchoirs et des médicaments, en cas de maux de tête ou de ventre.

Le matin

- ☐ Mettre une montre (pour pouvoir se situer pendant l'épreuve).
- ☐ Partir en avance d'au moins une demi-heure sur l'horaire officiel pour être sûr de ne pas arriver en retard (personne ne peut entrer dans la salle d'examen une fois l'enveloppe des sujets ouverte).



Se préparer au rattrapage

*Si vous obtenez, à l'issue des épreuves du premier groupe, une moyenne au moins égale à 8 sur 20 et inférieure à 10 sur 20, vous êtes autorisé à vous présenter **aux épreuves orales du second groupe** : autrement dit, vous avez le droit de passer le « rattrapage ».*

Modalités d'accès

Le candidat se présente à **deux épreuves orales** dans deux matières qu'il a choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris le français depuis la session 2002. Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury.

Comment choisir les deux matières ?

Votre choix doit prendre en compte :

- le coefficient de chaque matière (celui de l'écrit est en effet conservé à l'oral) ;
- l'estimation de vos résultats au bac.

Les notes que vous obtiendrez à l'oral remplaçant celles que vous aurez eues à l'écrit, vous avez tout intérêt à opter pour les **matières dont les coefficients sont les plus forts** et pour lesquelles vous pensez que **vos notes à l'écrit seront les plus basses**. Choisir pour l'oral sa matière de prédilection est rarement le meilleur calcul, puisque cela ne permet pas d'augmenter beaucoup la moyenne finale.

Quand amorcer les révisions ?

À l'issue des écrits, vous disposerez encore d'une quinzaine de jours environ avant l'affichage des résultats. Sachez que vous pouvez avoir à passer votre oral de rattrapage **dès le lendemain**. Il vaut donc mieux y penser le plus tôt possible...

Comment se passent les épreuves ?

Vous avez généralement **20 minutes de préparation**, suivies de **20 minutes d'interrogation**. Les programmes varient selon les disciplines, mais l'objectif est toujours

Se préparer au rattrapage

le même : contrôler vos connaissances et votre aptitude au raisonnement et à la réflexion.

En cas d'échec au rattrapage...

Si vous obtenez une note moyenne **inférieure à 10**, vous êtes ajourné. Il vous faudra alors présenter à nouveau le bac l'année suivante. Avec une moyenne comprise entre 8 et 10, le CFES (certificat de fin d'études secondaires) vous sera délivré.



Réussir un oral

À l'oral, plus encore qu'à l'écrit, vous devez savoir maîtriser votre stress et faire bonne impression à votre examinateur. Comment mettre toutes les chances de votre côté ? Quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?

10 conseils pour faire bonne impression à l'oral

Si l'examineur juge avant tout de vos aptitudes et connaissances, il sera sensible également à la façon dont vous vous présenterez, à votre comportement face au sujet et à lui. Consciemment ou non, il sera influencé par votre ton, votre tenue, etc. Voici quelques conseils pour vous y préparer.

1. Arrivez à l'heure. Cela peut paraître évident ! Sauf cas de force majeure, si vous arrivez en retard, vous aurez déjà fait mauvaise impression... avant même d'avoir ouvert la bouche !

2. Avant de passer, restez concentré. Avant de passer l'épreuve, vous devrez probablement attendre dans un couloir ou une salle, le plus souvent avec d'autres candidats. Durant ces instants, il est important de rester concentré, de rassembler ses idées. Chercher, par exemple, des informations auprès des autres candidats (sur l'examineur, les questions qu'il pose, etc.) ne peut que vous stresser davantage et ne vous apportera rien.

3. Restez naturel. Choisissez une tenue correcte mais dans laquelle vous êtes à l'aise. Ne forcez pas le ton de votre voix.

4. Soyez poli et souriant. Ce n'est pas parce que vous êtes stressé, fatigué, angoissé ou au contraire trop sûr de vous qu'il faut en oublier la politesse. Rester correct et aimable, toujours poli sans obséquiosité ne peut que vous être favorable.

5. Maîtrisez votre stress. Le trac, tout le monde l'a, même ceux qui ont l'air très à l'aise. La difficulté, c'est de le surmonter. Il existe quelques techniques simples pour essayer : respirez à fond, évitez de trop bouger, installez-vous correctement sur votre chaise, parlez calmement. Concentrez-vous sur ce que vous avez à faire et sur ce que vous voulez dire, plutôt que sur l'air plus ou moins « sympathique » de votre examinateur.

6. Apportez votre matériel. Rien de plus agaçant pour un examinateur qu'un candidat qui n'a pas de quoi noter, qui farfouille dans son sac à la recherche d'une gomme !

Et ne pas avoir ses affaires est aussi une source de stress pour le candidat !

7. Utilisez pleinement le temps de préparation. Vous avez en général autour de 20 minutes de préparation. Mettez ce temps à profit pour élaborer un plan. Ne rédigez surtout pas l'ensemble de votre réponse, notez uniquement quelques points de repère et les transitions. En revanche, réfléchissez aux mots que vous allez utiliser et aux différentes questions que l'examineur pourrait vous poser.

8. Soyez intéressant. Pensez que l'examineur a beaucoup de candidats à voir dans la journée, essayez donc de susciter son intérêt. Parlez-lui posément en le regardant. Ne lisez pas vos notes car cela donne un ton monocorde très ennuyeux à écouter. Au contraire, n'hésitez pas à improviser pour rendre votre discours plus vivant.

9. Soyez confiant... mais pas arrogant. Ce n'est pas parce que telle matière a un faible coefficient dans votre filière ou, dans le cas du rattrapage, parce que vous avez peu de points à regagner qu'il faut arriver trop sûr de vous le jour de l'oral. L'examineur est là pour estimer vos connaissances à leur juste valeur, et non pour vous « aider » à avoir absolument votre examen. Bien entendu, il n'est pas là non plus pour vous « sacquer ». En d'autres termes, prenez conscience qu'il s'agit d'une véritable épreuve, aussi importante que l'écrit qui se prépare avec sérieux et motivation.

10. Après l'épreuve, ne voyez pas tout en noir. Si l'examineur vous a posé des questions, ce n'est pas forcément parce que votre exposé était insuffisant ; s'il ne souriait pas, ce n'est pas parce qu'il ne vous « aimait » pas, etc. Faites la chasse aux idées sombres et préparez-vous plutôt pour l'oral suivant, le cas échéant !

Les fiches de révision



Le patrimoine : le centre historique de Rome

Rome, la « ville éternelle », a su rester, tout au long de son histoire, une ville à vocation universelle. Capitale du plus vaste empire méditerranéen dans l'Antiquité, elle est devenue la capitale de la chrétienté catholique. Son patrimoine est donc très riche et permet de lire l'histoire de la ville comme un ensemble de permanences et de mutations. La ville antique est en effet toujours présente dans la ville actuelle.

*Comment le patrimoine de Rome permet-il de faire une lecture de l'histoire de la ville ?
Comment le patrimoine de Rome nous montre-t-il le destin spécifique de cette ville ?*

I. L'héritage de la ville antique

La naissance de la ville : entre patrimoine et légendes

- Un site et une situation remarquables

Selon les traditions de la Rome antique, la ville aurait été fondée par Romulus le 21 avril de l'année 753 av. J.-C. Ce mythe est un des éléments fondateurs de l'identité romaine. L'archéologie a mis à jour des cabanes de berger datant de cette période sur la colline du Palatin. Le site de Rome se fixe alors : sept collines abritant des villages, avec pour point de rencontre une vallée. La présence du Tibre assurait une large ouverture de la ville vers la mer et le port d'Ostie.

- L'aménagement d'une véritable ville

Pendant la domination des rois étrusques, aux VII^e et VI^e siècles av. J.-C., les villages sont réunis en une seule cité. L'ensemble est entouré d'une muraille : le mur Servien. Au pied des collines, une véritable place publique est aménagée, le forum, et la colline du Capitole devient à la fois la citadelle et la colline sacrée où se trouve le temple dédié à Jupiter.

Le patrimoine du peuple romain

- Un espace public monumental

Sur cette base, la ville est peu à peu façonnée par la République romaine, fondée en 509 av. J.-C., après la chute du dernier roi. Les initiales « SPQR » (« le sénat et le peuple romains ») sont inscrites sur tous les édifices publics. Le forum devient un espace destiné aux citoyens sur lequel s'ouvre la curie abritant le sénat. Des basiliques

sont construites. Peu à peu, cet espace est marqué par les conquêtes que Rome effectue en Italie puis dans tout le bassin méditerranéen. Les cortèges des triomphes organisés par les généraux victorieux aboutissent au forum en suivant la *Via Sacra*.

- Un patrimoine sacré

Le patrimoine de Rome est marqué par de nombreux temples dont demeurent d'importants vestiges. Celui de Vesta abrite le feu sacré, celui de Saturne, le trésor de la ville.

Le patrimoine d'une capitale impériale

- La marque des empereurs

L'installation par Auguste à partir de 27 av. J.-C. d'un nouveau régime politique, le principat (nom officiel de l'Empire), conduit à des mutations profondes dans le paysage monumental. À partir de la *domus* (maison) d'Auguste et de celle de son épouse Livie se constitue progressivement sur le Palatin un vaste ensemble de résidences impériales. Les empereurs, suivant le modèle de Jules César, font construire de nouveaux espaces publics au nord-est du vieux forum romain, constituant ainsi les forums impériaux. Pour témoigner de leur puissance militaire, certains empereurs font édifier des arcs de triomphe sur la *Via Sacra*, dont demeurent ceux de Titus, de Marc-Aurèle et de Constantin. Des colonnes commémoratives des exploits de Trajan et de Marc-Aurèle sont érigées.

- La religion impériale et son patrimoine

Les empereurs étant également grands pontifes et pouvant être divinisés après leur mort, d'imposants temples sont édifiés en leur honneur, comme celui dédié à Antonin et à son épouse Faustine. Pour honorer l'ensemble des dieux, le Panthéon est construit au II^e siècle.

- Un patrimoine dédié aux loisirs

Pour s'assurer le soutien du peuple, des édifices de loisirs particulièrement imposants sont construits par les empereurs. Le *Circus maximus* sert aux courses de char, l'amphithéâtre Flavien, ou Colisée, aux jeux du cirque. Les grands thermes sont de véritables centres de loisirs. Ceux de Trajan, de Dioclétien et surtout de Caracalla constituaient des monuments parmi les plus imposants d'une capitale comptant sans doute près d'un million d'habitants au début du IV^e siècle.

2. Rome après l'Antiquité : le patrimoine de la « ville éternelle »

La naissance de la Rome chrétienne

- L'impact des invasions

À partir du III^e siècle, Rome est menacée par l'avancée des peuples appelés « barbares » par les Romains. Vers 270, l'empereur Aurélien fait construire une muraille longue de 19 km pour protéger la ville face aux invasions barbares, qui marque aujourd'hui les limites du centre-ville. La ville fut toutefois pillée en 410 par les Goths, puis en 455 par les Vandales. Lors de la chute de l'Empire d'Occident en 476, la ville cesse d'être une capitale impériale.

- La constitution d'un patrimoine chrétien

Dans le même temps, le christianisme, autorisé en 313 par Constantin, devient religion officielle de l'Empire en 380. Les premières basiliques paléochrétiennes sont érigées. Ces édifices sont ornés de mosaïques, de colonnes et de marbres récupérés sur des édifices antiques devenus sans usage. Certaines sont parvenues jusqu'à nos jours, plus ou moins transformées, comme Sainte-Sabine ou Sainte-Marie-Majeure. Après la chute de l'Empire, le pape exerce le pouvoir dans la ville. Il est considéré par les chrétiens comme le successeur de saint Pierre, dont la tombe se trouve à Rome. Le pape réside souvent dans le palais du Vatican à proximité de la basilique Saint-Pierre. La ville continue à rayonner sur l'Occident chrétien car elle est visitée par de nombreux pèlerins.

- Une ville réduite

Au Moyen Âge, Rome est dépeuplée et ne compte que trente mille habitants. De vastes espaces deviennent des terrains en friche, où seules demeurent les églises. Le forum, où le niveau du sol s'est progressivement élevé, devient un marché aux bestiaux, où émergent les parties hautes des édifices antiques en ruines. Les monuments antiques sont souvent transformés en résidences fortifiées par les familles nobles. C'est le cas du mausolée d'Hadrien, qui devient le château Saint-Ange.

Rome entre Renaissance et baroque

- La Renaissance de Rome

À partir de la fin du XV^e siècle, la ville prend un nouveau visage. Les papes, comme Jules II, en font un des principaux foyers de la Renaissance avec le chantier de reconstruction de la basilique Saint-Pierre confié à l'architecte Bramante en 1506. Botticelli puis Michel-Ange travaillent aux fresques de la chapelle Sixtine ; Raphaël décore les appartements pontificaux.

- Une ville mise en scène

La Contre-Réforme accroît le rayonnement de Rome dans la chrétienté catholique. L'église du Gesù, achevée en 1584, est le principal modèle des églises de cette époque. Le pape Sixte Quint donne un nouveau plan d'ensemble, traçant des voies entre les principaux monuments afin de faciliter la circulation des pèlerins et préparer la croissance d'une ville qui n'a toujours pas retrouvé à cette époque son extension antique. Il fait installer dans la ville des obélisques que les empereurs romains avaient rapportés d'Égypte et qui avaient été laissés à l'abandon à la fin de l'Antiquité.

- La capitale du baroque

Aux ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles, l'art baroque triomphe et témoigne du rayonnement de Rome. Des nombreuses coupoles se dressent vers le ciel. Au ^{xvii}e siècle s'épanouit le génie des deux architectes Borromini et Le Bernin, par ailleurs sculpteur. Parmi les chantiers les plus importants, on peut citer le décor de la basilique Saint-Pierre, avec son baldaquin érigé par Le Bernin. Outre les églises et leur décor, le baroque marque les palais des nobles romains et leurs villas, comme la villa Borghèse. Les espaces publics sont décorés de façon théâtrale, comme la place Navone ou la place d'Espagne. Des fontaines monumentales sont aménagées, comme la fontaine de Trevi.

Le patrimoine romain, un enjeu contemporain

- La capitale de la nation italienne

Après 1871, Rome devient capitale du royaume d'Italie. Le pape perd son pouvoir temporel et les rois d'Italie viennent résider au palais du Quirinal. Les souverains souhaitent disposer d'une capitale moderne. Des nouvelles voies sont ouvertes et de nouveaux quartiers édifiés. Cette croissance de la ville conduit à réoccuper des espaces abandonnés depuis la fin de l'Antiquité. Le monument appelé « Vittoriano » est érigé sur le Capitole pour célébrer l'unité de la nation. Il s'agit d'un grand édifice en pierre blanche, dans le style néoclassique imitant l'Antiquité.

- Un patrimoine réinterprété par le régime fasciste

Au ^{xx}e siècle, d'importantes fouilles transforment le cœur de la Rome antique en zone archéologique. Après avoir fait fouiller par des archéologues la zone des forums impériaux, Mussolini la fait en grande partie recouvrir pour réaliser une voie triomphale pour les grandes parades militaires entre sa résidence, située en face du Vittoriano, et le Colisée.

- Un atout et une contrainte pour la ville actuelle

Aujourd'hui le patrimoine romain est l'un des principaux atouts touristiques de la ville, même si la présence de vestiges pose des problèmes pour la construction de nouvelles infrastructures, comme en témoigne la lenteur des travaux de réalisation d'une troisième ligne de métro. Par ailleurs, si le pape ne possède plus de souveraineté

politique que sur l'État du Vatican, il reste le chef spirituel de plus d'un milliard de catholiques dans le monde. Lors du jubilé de l'an 2000, des millions de pèlerins se sont rendus dans la ville. Aujourd'hui encore, le patrimoine de Rome reste un enjeu politique et spirituel.

Ainsi, le patrimoine de Rome est profondément marqué par sa dimension mythique et universelle. La ville a été, à chaque époque, mise en scène dans un but précis. Aujourd'hui, ces différents aspects constituent la base de l'identité romaine et du paysage urbain de la ville.



Le patrimoine : le centre historique de Paris

Paris, « Ville lumière ». Le surnom donné à la ville à la fin du XIX^e siècle évoque à la fois son éclairage public abondant, mais aussi l'idée que la ville illumine le monde par le rayonnement de ses arts et de sa culture. C'est dire l'importance du patrimoine de la ville dans la place qu'elle occupe aujourd'hui parmi les grandes métropoles mondiales. Le patrimoine parisien, dans sa diversité, permet de voir comment, à chaque époque, la ville a été façonnée par son rôle de capitale royale puis républicaine.

Comment le patrimoine de Paris nous permet-il de lire et de comprendre l'histoire de la ville ?

I. Lire l'affirmation d'une capitale dans son patrimoine

Une ville née de son fleuve

- Quand Paris s'appelait Lutèce

La ville de Paris occupe le site de l'ancienne Lutèce gallo-romaine. Cette cité est née de la présence d'un point de passage sur la Seine. La ville est donc née du fleuve, dans un site qui permettait la rencontre des routes terrestres et fluviales. Les Romains ont aménagé la ville sur un site sans doute déjà habité par les Gaulois. Ils lui donnent le nom de Lutèce, qui devient la capitale du peuple gaulois des Parisii, qui laissèrent leur nom à la ville à la fin de l'Antiquité. La ville comporte l'île de la Cité, qui abrite le centre du pouvoir et un vaste ensemble urbain avec un forum sur la rive gauche. On voit toujours les vestiges des thermes dits « de Cluny » et de l'amphithéâtre, appelé « arènes de Lutèce ».

- La ville se structure

Après l'an mille, la ville s'organise en trois grandes parties. Au centre, l'île de la Cité abrite le pouvoir politique avec le Palais, et le pouvoir religieux avec la cathédrale. La rive gauche est appelée quartier de l'Université, avec ses collèges. La rive droite abrite l'activité marchande avec les Halles et le port de la place de Grève, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville.

La plus grande ville d'Occident

- Paris devient une capitale

À la fin du ^{xii}e siècle, le roi Philippe Auguste installe les institutions monarchiques – justice, finances – de façon fixe à Paris. Il reste encore des vestiges des grands aménagements qu'il entreprend : une enceinte, complétée à l'ouest par la forteresse du Louvre, dont les vestiges sont visibles dans les parties souterraines du musée actuel. Au ^{xiii}e siècle, Saint Louis entreprend de reconstruire le palais de la Cité. Il s'agit d'inscrire le pouvoir du roi dans le patrimoine parisien. Il fait construire une grande salle pour abriter le Parlement, ainsi que la Sainte-Chapelle afin de recueillir les reliques de la Passion du Christ, ramenées des croisades. Ses vitraux illustrent le pouvoir du roi en faisant référence aux rois bibliques et au Christ.

- L'art gothique, un art parisien

Paris est à cette époque la ville où s'affirme l'art gothique, qui rayonne sur tout l'Occident. La cathédrale Notre-Dame est commencée en 1163 et achevée en 1325. Des églises nombreuses sont bâties, comme Saint-Séverin, ainsi que de vastes couvents.

Aux temps modernes : une ville pour la monarchie absolue

- Un patrimoine au service du pouvoir

À l'époque moderne, les rois entreprennent de renouveler le patrimoine de Paris. Au ^{xvi}e siècle, l'art de la Renaissance s'impose. François I^{er} entreprend en 1546 de reconstruire le Louvre dans ce style. Au ^{xvii}e siècle, c'est l'art classique français qui triomphe face au baroque, comme en témoigne la colonnade du Louvre. Cela permet à Paris d'affirmer sa place en Europe comme capitale des arts, face à Rome notamment. Même si le roi réside à Versailles à partir de 1682, le patrimoine de la ville continue d'être enrichi. Des « places royales » glorifient le souverain : place des Vosges sous Henri IV, place Vendôme et place des Victoires sous Louis XIV, place de la Concorde sous Louis XV. Les nobles font construire de somptueux hôtels particuliers, au ^{xvii}e siècle dans le quartier du Marais, puis au ^{xviii}e, dans les faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré. Il en reste l'hôtel Carnavalet ou l'hôtel Biron.

- Un patrimoine au service de la réforme catholique

De grands édifices religieux sont également entrepris. Aux Invalides, Louis XIV fait réaliser un vaste ensemble comportant un hôpital et une église royale dont le dôme doré domine la ville. Au ^{xviii}e siècle, la nouvelle église Sainte-Genève, devenue ensuite le Panthéon, témoigne de la naissance du style néoclassique.

2. La formation de la ville contemporaine

Un patrimoine en révolutions

- La Révolution : un rapport passionnel avec le patrimoine

La Révolution française supprime de nombreuses églises, qui sont souvent démolies. Des symboles de la monarchie sont eux aussi détruits, comme la Bastille. Cependant, pour sauver les œuvres d'art menacées, Alexandre Lenoir crée le musée des Monuments français. En 1793, le Louvre devient un musée. L'église Sainte-Geneviève devient le Panthéon, destiné à y enterrer les « grands hommes ». Les places royales changent de nom et de signification. La place Louis-XV devient « place de la Révolution » – on y installe la guillotine où Louis XVI fut exécuté – puis, dans un souci d'apaisement, est rebaptisée « place de la Concorde ». De nouveaux lieux prennent un sens nouveau, comme le Champ-de-Mars, où est célébrée la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

- Le Paris de Napoléon I^{er}

L'empereur Napoléon I^{er} souhaite marquer la capitale. Il renforce le grand axe de l'ouest parisien par la construction de l'Arc de Triomphe et modifie le projet de l'église de la Madeleine pour en faire un temple dédié à ses armées.

- Un nouveau sens pour le patrimoine

Les différents régimes politiques du XIX^e siècle ont tenté de donner un sens au patrimoine hérité. Sous la monarchie de Juillet, Louis-Philippe I^{er} permet le retour des cendres de Napoléon I^{er} et les fait déposer dans l'église des Invalides. Lors de la Commune de Paris, en 1871, les communards s'attaquent également au patrimoine symbolisant le régime impérial. Ils renversent la colonne de la place Vendôme, dédiée à la gloire de Napoléon.

D'Hausmann à la III^e République : la grande transformation de Paris

- L'œuvre d'Hausmann

En 1852, Napoléon III charge le baron Haussmann de transformer la ville. Ce dernier perce de nouveaux axes en plein cœur de la capitale et dégage les monuments anciens en les plaçant dans la perspective de larges avenues rectilignes. Les nouveaux édifices sont construits dans un style éclectique, comme l'Opéra ou l'église de la Sainte-Trinité. Une réelle innovation intervient dans le choix d'utiliser des matériaux nouveaux, comme la fonte, et de les rendre apparents. Des édifices de ce type sont édifiés, comme les gares ou encore les grands magasins. Un nouveau modèle d'immeuble apparaît, dit « haussmannien », associant diverses catégories sociales suivant les étages.

● Patrimoine et République

La III^e République poursuit les travaux prévus par Haussmann, mais aménage la ville de façon à montrer l'ancrage de la République. Des monuments exaltant les valeurs nouvelles sont réalisés pour la place de la Nation et celle de la République. Des expositions universelles promeuvent les techniques de construction modernes, avec des structures éphémères, dont l'une, datant de 1889, est devenue durable et emblématique : la tour Eiffel. Au début du xx^e siècle, les styles Art nouveau et Art déco triomphent avec Hector Guimard, et le béton armé fait son apparition.

● Le rayonnement de Paris passe également par la présence d'artistes de premier ordre comme les impressionnistes ou encore Picasso, qui, dans les quartiers de Montmartre et de Montparnasse, « inventent » l'art contemporain. La ville est la capitale des arts à la fin du xix^e siècle et au début du xx^e.

Entre préservation et enrichissement : le patrimoine de Paris aux xx^e et xxi^e siècles

● Un difficile équilibre

Au xx^e siècle, l'aménagement de Paris associe création de nouvelles œuvres et préservation de l'héritage. En 1925, dans le plan Voisin, l'architecte Le Corbusier imaginait de raser le centre-ville, remplacé par des tours. Des opérations comme le forum des Halles, dans les années 1970, conduisent à la démolition du patrimoine existant mais, suivant l'impulsion donnée par la loi Malraux de 1962, des secteurs sauvegardés sont mis en place, notamment dans le Marais. Les rives de la Seine sont également inscrites sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco. L'enjeu économique du patrimoine est très important. Il est un élément clé du succès du tourisme à Paris, ville la plus visitée au monde. Les patrimoines immatériels comme la mode ou la gastronomie y contribuent également.

● L'enrichissement patrimonial

Sous la V^e République, le patrimoine de Paris est enrichi par l'action des présidents de la République. Parmi les « grands chantiers présidentiels », on peut citer le centre Pompidou ou encore ceux lancés par François Mitterrand : l'opéra Bastille, la Bibliothèque nationale de France et le Grand Louvre. Jacques Chirac fait réaliser le musée du quai Branly. De grands projets sont actuellement en cours, également grâce à l'action de la ville, comme la réfection du forum des Halles.

Ainsi, le patrimoine parisien permet de lire l'histoire de la ville car à chaque époque, des éléments nouveaux ont été créés, mais aussi parce que des éléments anciens, reçus en héritage, ont acquis une nouvelle signification. Le patrimoine de Paris nous montre comment, au fil du temps, la ville a affirmé sa fonction de capitale.



Le patrimoine : la vieille ville de Jérusalem

Jérusalem est la ville sainte des trois religions monothéistes. Tout au long de son histoire, la cité a été au cœur de l'identité religieuse du judaïsme, du christianisme et de l'islam. À ce titre, elle a souvent été un enjeu. La vieille ville constitue aujourd'hui le centre d'une agglomération encore divisée entre l'État d'Israël et les territoires occupés. Entourée par les remparts construits vers 1520, la Vieille Ville représente un résumé de l'histoire des grands monothéismes. Elle est organisée en trois quartiers ayant chacun une identité propre : quartier juif, quartier chrétien, quartier musulman. Au sud-est de la ville se trouve par ailleurs l'esplanade des Mosquées, qui occupe l'emplacement de l'ancien Temple, lieu de mémoire difficilement partagé entre juifs et musulmans.

Le patrimoine de Jérusalem est de plusieurs natures. Il s'agit en premier lieu d'un patrimoine spirituel. On appelle ainsi tous les éléments qui relèvent d'un héritage philosophique ou religieux. La Vieille Ville de Jérusalem associe en effet dans un espace réduit les lieux saints juifs, avec « le Mur des lamentations », chrétiens, avec le Saint-Sépulcre, et musulmans, avec l'esplanade des Mosquées. Cette concentration de lieux sacrés a également conduit à la réalisation d'un patrimoine architectural et artistique tout à fait remarquable, chacune des grandes religions présentes dans la ville l'ayant marquée par des édifices et des œuvres d'art. Ce patrimoine a aussi été meurtri par les rencontres et les conflits entre les civilisations qui souhaitaient posséder la cité. Cette extraordinaire concentration patrimoniale a valu à la Vieille Ville d'être inscrite sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco dès 1982.

Comment faire une lecture historique du patrimoine de la vieille ville de Jérusalem ? En quoi est-elle révélatrice de la coexistence, parfois difficile, de lieux de mémoire des trois monothéismes ?

I. La ville sainte du judaïsme

Une empreinte millénaire

- À sa naissance, rien ne prédispose Jérusalem à tenir une place particulière au sein du patrimoine de l'humanité. L'archéologie a révélé les traces d'une agglomération depuis 3500 ans av. J.-C. Cette cité est alors peuplée par les Jébuséens.

- La prise de la ville par le roi David, vers 1004 av. J.-C., transforme son destin. David bâtit sa cité au sud-est de la Vieille Ville actuelle. Il fit dresser sur le mont Moriah un autel au Dieu unique adoré par son peuple : Yahvé.
- Le successeur de David, Salomon, mort vers 930 av. J.-C., fait construire à l'emplacement de l'autel de David un temple qui devient le lieu unique où est rendu le culte du Dieu unique. Dans son espace le plus sacré, le « Saint des Saints », se trouvent les Tables de la Loi, conservées dans l'arche d'alliance.

Un patrimoine entre apports et héritages

- Le patrimoine de Jérusalem se retrouve ensuite au cœur des enjeux politiques et spirituels. En 587 av. J.-C., les Babyloniens pillent la ville et détruisent le Temple, provoquant l'exil d'une part importante de la population.
- Le retour des exilés en 515 av. J.-C. conduit à la reconstruction du Temple, à l'édification d'une nouvelle muraille et à une reprise de la vie urbaine. Alors que Rome a déjà imposé son protectorat, depuis 63 av. J.-C., le roi Hérode, qui règne à partir de 37 av. J.-C., reconstruit le Temple et l'ensemble de son esplanade, qui existe toujours. La cité occupe alors une superficie plus vaste que l'actuelle Vieille Ville.

Un patrimoine marqué par la diversité

- En 70, suite à une révolte des juifs, les Romains détruisent le Temple. En 130, suite à une nouvelle révolte, les juifs sont expulsés. Certains d'entre eux restent cependant dans la cité. Parmi les communautés juives vivant en diaspora, la mémoire de la ville sainte perdure. Le mur occidental, le kothel, vestige le mieux préservé et le plus accessible de l'enceinte du Temple, demeure le principal lieu de pèlerinage du judaïsme. Il s'agit d'un lieu de mémoire du Temple détruit, d'où le nom qui lui a été donné de « Mur des lamentations ».
- L'actuel quartier juif témoigne de la présence juive. La population juive de Jérusalem au Moyen Âge est constituée d'apports successifs dont témoignent de nombreux monuments. Les musulmans permettent l'établissement de populations juives. La synagogue Ramban est la plus ancienne, fondée par un juif espagnol dès 1267. La diversité des traditions juives apparaît avec la présence de quatre synagogues sépharades construites à partir du xvi^e siècle. Détruite lors de la guerre israélo-arabe de 1948, la synagogue ashkénaze de la Hourva a été reconstruite en 2006.

2. Un patrimoine chrétien

Un lieu fondamental du christianisme

- C'est à Jérusalem qu'ont lieu les événements les plus marquants de la naissance du christianisme. Les Évangiles y situent de nombreux épisodes de la vie du Christ. C'est notamment dans cette ville qu'il est condamné et crucifié, sur le mont Golgotha. Pour les chrétiens, c'est là également qu'il est ressuscité.
- Le patrimoine chrétien de la ville montre à la fois la volonté par tous les chrétiens d'honorer ces lieux et la division de ceux-ci en plusieurs Églises.

La constitution d'un patrimoine chrétien

- La ville abrite des édifices relevant de plus de trente Églises chrétiennes différentes. Lorsque le christianisme est autorisé dans l'empire romain, en 313, quand il en devient ensuite la religion officielle, puis pendant la domination byzantine, les empereurs font bâtir des basiliques sur les lieux saints. Le lieu de la Crucifixion et le tombeau du Christ sont surmontés d'une rotonde qui, après des remaniements importants, est devenue l'actuelle église du Saint-Sépulcre, partagée entre les différentes Églises chrétiennes.
- Les chrétientés orientales construisent des Églises, notamment l'Église grecque orthodoxe, qui regroupe aujourd'hui encore la majorité des Palestiniens chrétiens, ou encore l'Église apostolique arménienne.

Un patrimoine marqué par des rencontres entre Orient et Occident

- À l'époque des croisades, Jérusalem devient de 1099 à 1187 le siège d'un royaume latin, c'est-à-dire relevant du point de vue spirituel de la chrétienté d'Occident. La ville prend alors pour les chrétiens une dimension mythique. Après une conquête violente qui s'accompagne de la démolition ou de la transformation d'édifices musulmans, les croisés importent les arts romans puis gothiques. La basilique du Saint-Sépulcre est notamment remaniée en style gothique.
- L'afflux de pèlerins venant du monde chrétien conduit à l'édification dans la Vieille Ville, à partir du XVIII^e siècle surtout, d'édifices inspirés des styles en vogue en Europe. Aujourd'hui encore, le patrimoine de la ville est un lieu de rencontre pour les différentes Églises chrétiennes. Les fidèles suivent la *via dolorosa* qui reprend le parcours du Christ lors de sa Passion. La basilique du Saint-Sépulcre est partagée entre les différentes Églises chrétiennes, qui y disposent chacune d'un espace. La cohabitation fut parfois si difficile que c'est finalement à une famille musulmane qu'ont été confiées les clés de l'édifice.

3. Les patrimoines de l'islam

La troisième ville sainte de l'islam

- La prise de Jérusalem par les armées musulmanes en 638 transforme la destinée de la ville. La tradition musulmane en fait le lieu de la chevauchée nocturne de Mahomet. Monté sur son cheval « Buraq », le prophète de l'islam s'y serait rendu de nuit et y aurait été élevé au ciel. Le lieu de cette élévation aurait été le mont du Temple.
- L'ancienne esplanade du Temple devient ainsi un espace sacré pour les musulmans, qui y édifient plusieurs monuments, dont la mosquée al-Aqsa et le dôme du Rocher. Cet édifice est l'un des premiers exemples d'architecture musulmane. Édifié en 698, il couvre le rocher qui serait le lieu du sacrifice d'Abraham, la pierre de fondation du Temple et le lieu de l'élévation de Mahomet. Son plan octogonal et sa coupole circulaire et dorée souhaitent rivaliser avec la rotonde du Saint-Sépulcre. La sacralité de la ville se renforce pendant les croisades. Sa reconquête par Saladin, en 1187, renforce sa dimension de ville sainte.

Le façonnement du paysage urbain

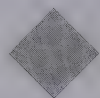
- La ville est adaptée au principe musulman qui accepte la présence d'édifices de cultes juifs et chrétiens pourvu qu'ils ne soient ni reconstruits ni restaurés. Ce principe a été appliqué de façon plus ou moins tolérante. En 1009, toutes les églises de Jérusalem sont démolies par le calife Al-Hakim, mais les Turcs ottomans, qui dominèrent la cité à partir du ^{xvi}^e siècle, autorisent à nouveau les constructions d'églises et de synagogues.
- Les Turcs ottomans donnent à la Vieille Ville ses limites actuelles en édifiant les remparts à partir de 1520. Ils lui donnent également sa structure en quartiers, marqués chacun par une population spécifique. Ils restaurent également la citadelle. Le sultan souhaite alors honorer les patrimoines juif et chrétien ; une légende raconte qu'il fait pendre l'architecte car celui-ci aurait laissé en dehors du tracé de l'enceinte le cénacle (lieu où Jésus célébra son dernier repas) et la tombe de David, ces deux personnages étant par ailleurs cités dans les traditions musulmanes.

Un patrimoine sensible

- La juxtaposition des lieux saints juifs et musulmans est aujourd'hui parfois source de conflits. Israël règlemente l'accès à l'esplanade des Mosquées. La réouverture aux visiteurs d'un tunnel construit à l'époque hasmonéenne et permettant d'accéder à l'esplanade des Mosquées a conduit à des émeutes en 1992.

On l'a vu, le patrimoine de Jérusalem se prête donc parfaitement à une lecture historique. L'historien peut y lire comment la ville a été marquée par les conflits et les coexistences. Chaque époque et chaque civilisation y a laissé des traces monumentales et des apports

culturels et spirituels. À l'heure actuelle, la cité vit toujours à la fois la coexistence des cultures et les tensions entre elles. L'interprétation par l'historien du patrimoine culturel de cette ville reste donc un enjeu majeur. Il permet de comprendre comment il est possible de vivre ensemble dans la ville trois fois sainte.



L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

La Seconde Guerre mondiale a constitué un temps d'épreuves pour la France : défaite de 1940, occupation allemande, régime de Vichy et collaboration avec l'Allemagne, participation à la politique génocidaire des nazis. C'est aussi une période où des Français ont combattu pour les valeurs de liberté et de démocratie : le général de Gaulle et tous les combattants français au côté des Alliés et dans la Résistance. La mémoire de cette époque troublée est complexe. Le travail des historiens consiste donc à mieux comprendre comment s'organisent ces mémoires, tant individuelles que collectives.

Comment les historiens ont-ils contribué à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France ?

1. Le temps des mémoires officielles (de 1945 aux années 1970)

Du lendemain de la guerre jusqu'aux années 1970, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est liée au pouvoir et aux engagements politiques. La plupart des historiens, qui ne disposent pas encore de toutes les sources historiques, appuient ces thèses.

La France combattante : une lecture gaulliste de la guerre

- Une période refoulée

En 1945, la plupart des Français souhaite oublier les difficultés liées à l'Occupation. Après la période d'épuration (10 000 morts), la question de la mémoire et des responsabilités est rapidement remplacée par l'urgence de la reconstruction. Des lois d'amnistie sont votées dès 1947. En 1953, l'une d'entre elles vise les Alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande (les « malgré-nous ») qui ont participé au massacre de 642 civils à Oradour-sur-Glane en 1944.

- Une lecture officielle

Le général de Gaulle, qui est au pouvoir jusqu'en 1946 puis à nouveau à partir de 1958, et dont l'influence reste prépondérante, donne une lecture de la guerre qui est admise par la plupart des partis de la droite et du centre. Selon cette lecture, le régime de Vichy est une parenthèse dans l'histoire de la République. La France libre a combattu du côté des Alliés et contribué, avec la Résistance intérieure, à la libération du pays.

- Des lieux de mémoire officiels

Des lieux de mémoire sont constitués. Au mont Valérien, un imposant mémorial est édifié en 1960 pour commémorer les otages qui y furent fusillés.

La mémoire communiste : une lecture partisane

- La construction d'une mémoire communiste

Contre cette mémoire gaulliste, une autre mémoire se constitue, celle du Parti communiste français. Ce dernier s'autoproclame « parti des 75 000 fusillés », chiffre manifestement faux, mais alors invérifiable par les historiens (qui ont conclu ensuite à un total de 10 000 fusillés, communistes ou non). Des héros communistes résistants sont valorisés.

- Une mémoire instrumentalisée

Le PCF cherche à faire oublier qu'il n'entre en Résistance que lorsqu'Hitler attaque l'URSS en 1941 et à attirer à lui davantage de voix.

L'occultation des déchirures

- Les difficultés à comprendre et reconnaître le génocide

Face à ces mémoires officielles, les anciens déportés ne sont pas pris en compte comme victimes d'une politique de génocide. La déportation est vue comme un tout, certes abominable, mais dans lequel la volonté d'extermination de certains groupes d'hommes (juifs, tziganes, homosexuels) n'apparaît pas spécifiquement. Le premier film sur le sujet, *Nuit et Brouillard*, réalisé en 1955, s'inscrit dans cette logique, même s'il a l'immense mérite de diffuser auprès du grand public l'univers concentrationnaire. Par ailleurs, le rôle des autorités françaises dans la déportation est censuré dans le film.

- Des lectures orientées du régime de Vichy

Dès le début des années 1950, certains intellectuels tentent de minimiser le rôle du régime de Vichy et de réhabiliter le maréchal Pétain, condamné dès 1945. C'est le cas de Robert Aron, avec *Histoire de Vichy* en 1954, qui développe l'idée que Pétain a fait ce qu'il a pu pour adoucir le sort des Français. Pour d'autres, il aurait été « le bouclier » du pays et De Gaulle, son « épée », pour montrer que tous deux ont pu défendre, à leur façon, le pays.

2. Nouvelles mémoires, nouvelles lectures historiques depuis les années 1970

Le nouveau contexte de liberté qui suit mai 1968 et l'affirmation d'une nouvelle génération de chercheurs changent le rapport entre historiens et Seconde Guerre mondiale.

L'affirmation de la mémoire de la Shoah

- Recherche historique et prise de conscience

Depuis le début des années 1960, l'idée que la Shoah est un événement spécifique, dont ont été victimes les juifs, s'affirme. Des historiens commencent à travailler pour établir des chiffres et reconnaître des responsabilités. Les déportés organisent leurs mémoires, les historiens collectent des témoignages.

- L'engagement pour rechercher les responsables

En 1961, un des responsables de la Shoah, Adolf Eichmann, est arrêté et jugé en Israël. Cela montre que la mémoire et la justice peuvent être connectées et que les témoignages sont fondamentaux pour le travail de mémoire.

- La diffusion de la mémoire de la Shoah

L'horreur de la Shoah est alors largement portée à la connaissance du public grâce à des films comme *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls en 1971, puis *Holocaust* de Marvin J. Chomsky en 1979 et *Shoah* de Claude Lanzmann (1985), constitué de neuf heures de témoignages. Cette affirmation est aussi une réponse aux publications négationnistes – historiquement infondées –, réfutant l'existence de la Shoah, qui se sont développées depuis les années 1970, comme celles de Robert Faurisson.

Une nouvelle lecture du régime de Vichy

- Une nouvelle lecture de la collaboration

Les historiens anglo-saxons accèdent au début des années 1970 aux sources historiques qui leur permettent de donner une nouvelle lecture de Vichy. Robert Paxton publie en 1973 *La France de Vichy*, ouvrage dans lequel il montre que la collaboration a été voulue par Pétain et que les lois antisémites adoptées l'ont été sans que l'Allemagne ne les exige spécifiquement. On réalise que les autorités françaises ont participé à la Shoah.

- Une approche nouvelle de la nature du régime

Par ailleurs, la « Révolution nationale » entreprise par le maréchal Pétain est interprétée comme une dérive autoritaire proche, par certains aspects, des régimes fascistes.

- La découverte d'une France peu engagée

Les historiens montrent que collaborationnistes comme résistants engagés ont constitué une minorité de Français, la majorité étant attentiste et cherchant à assurer sa survie dans un contexte difficile.

3. Une mémoire, des mémoires : l'État et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale depuis les années 1970

Les nouveaux travaux des historiens, évoqués plus haut, et leur impact sur les acteurs encore vivants de la période ou sur leurs héritiers conduisent les autorités à changer leur rapport à la mémoire.

Justice et mémoire : des grands procès qui montrent les progrès du travail de mémoire

- Le cas Paul Touvier

En 1971, le président Georges Pompidou amnistie Paul Touvier, chef de la milice à Lyon. Il justifie cela par la volonté d'oublier ces temps troublés. Bien au contraire, cela stimule des hommes comme l'avocat Serge Klarsfeld, qui entend faire justice aux victimes de la Shoah. Paul Touvier est finalement condamné en 1994. C'est le premier Français condamné pour crime contre l'humanité.

- Le procès de Klaus Barbie

En 1987, le procès de ce chef de la Gestapo à Lyon a été entièrement filmé pour servir de témoignage historique.

- L'affaire Maurice Papon

La condamnation en 1997 de cet ancien fonctionnaire responsable de la déportation des juifs de Bordeaux est l'occasion de poursuivre le travail de mémoire.

Mémoire et commémoration : entretenir le souvenir

- Reconnaître la diversité des mémoires

Dans les années 1990 et 2000, la spécificité des différentes mémoires est portée par des travaux historiques montrant la participation à la guerre de différents groupes, comme les combattants issus de l'empire colonial.

- Commémorer les engagements

Tous ces éléments divers font progressivement l'objet de commémorations portées par la République. Ainsi, outre le 8 Mai, devenu jour férié de façon définitive en 1981,

il existe désormais quatre autres jours de commémoration (non fériés) d'événements liés à la guerre.

Mémoire et responsabilité : affirmer les responsabilités

- Vers la reconnaissance des responsabilités

La prise en compte des responsabilités s'est effectuée par étapes. En 1981, le président François Mitterrand ne souhaitait pas que la République assume les crimes commis par le régime de Vichy. Jacques Chirac accepte cette reconnaissance officielle en 1995, à condition que soient aussi évoqués l'engagement des « justes » français et des résistants.

- Les lois mémorielles

En outre, le travail des historiens doit s'inscrire dans le cadre de lois mémorielles, comme la loi Gayssot de 1990, interdisant la négation de l'existence de la politique d'extermination nazie.

Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France montrent donc comment l'historien contribue à un travail collectif visant à comprendre le passé et à en assumer l'héritage, quel que soit son poids.



L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

De 1954 à 1962, la guerre d'Algérie a été le conflit de décolonisation le plus douloureux pour la France. Conquise à partir de 1830, l'Algérie était la seule colonie de peuplement de l'empire français et comptait un million d'habitants européens en 1950. Elle était administrée comme la métropole : on y trouvait trois départements. Cependant, les populations musulmanes (Arabes et Berbères) n'obtiennent pas une réelle égalité des droits ni une représentation politique. Le 1^{er} novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) lance une vague d'attentats. Le 18 mars 1962, les accords d'Évian sont signés et mettent fin à la guerre. C'est le temps de l'exil pour les Français d'Algérie – les « pieds-noirs » – et les Algériens combattant du côté de la France – les « harkis ».

Sur chaque rive de la Méditerranée, comment s'organise le travail des historiens sur les mémoires de la guerre d'Algérie ? Comment leurs recherches, souvent difficiles (car les archives se sont ouvertes progressivement mais certaines ne le sont toujours pas), ont-elles été diffusées dans l'opinion publique ?

I. En Algérie : mémoire de la guerre et identité nationale

La mémoire de la guerre comme événement fondateur de la nation

- En Algérie, au lendemain de l'indépendance, le FLN prend le pouvoir et instaure un système de parti unique. Il établit donc une version officielle de la façon dont la guerre doit être commémorée. Elle prend le nom de « guerre patriotique » ou de « guerre de libération ». Le but est de montrer que l'opposition à la colonisation française a soudé la nation, au-delà de la différence entre Arabes et Berbères. Le régime du FLN est d'inspiration socialiste (la guerre est parfois même appelée « révolution ») et passe des accords de coopération avec l'URSS. Cela conduit à célébrer les actions collectives, plutôt que les héroïsmes individuels. Le peuple est exalté, de même que le parti ou encore son armée, l'armée de libération nationale. Le pouvoir dénonce les crimes de guerre commis pendant le conflit, occultant les violences perpétrées par le FLN sur les autres partis ou contre les harkis et les Français après les accords d'Évian.

- Par ailleurs, le pouvoir algérien utilise la participation de ses dirigeants à la guerre pour justifier le fait qu'ils exercent le pouvoir. Cela n'empêche pas le parti de procéder à des purges en accusant certains de ses membres de trahison. Le héros de la

guerre Ahmed Ben Bella, qui a été président de la République au lendemain de l'indépendance, est ainsi emprisonné par son rival et successeur Boumediene de 1963 à 1979.

- La mémoire de la présence française est souvent effacée : les monuments commémoratifs français, notamment ceux des deux guerres mondiales, sont détruits ou transformés, ou renvoyés en France, comme les statues de Jeanne d'Arc, ou encore les cloches des églises désaffectées après le départ des Européens.

Une mémoire polémique

- À partir des années 1980, ce discours est remis en cause par une partie de l'opinion publique. Les Berbères, et notamment les Kabyles, accusent l'État d'utiliser le mythe de la guerre nationale de libération pour justifier une politique d'arabisation, en imposant notamment la langue arabe comme seule langue d'enseignement.

- Le régime réagit alors en exaltant de nouveau les héros de la guerre et en faisant achever en 1982 un imposant mémorial destiné à la mémoire des martyrs, à Alger. Les termes de « martyr » et de « combattant » sont valorisés.

- Malgré cela, la participation à la guerre ne suffit plus à assurer un soutien unanime au régime. En 1992, les islamistes du Front islamique du salut remportent les élections législatives. Les dix années de guerre civile qui s'ensuivent se sont conclues par le maintien d'un pouvoir héritier du FLN.

De la mémoire à l'histoire ?

- Cela étant, le pouvoir continue à défendre une version officielle de la guerre. Le nombre des morts, fixé parfois à un million par le régime, ne peut toujours pas être vérifié par les historiens algériens faute d'un accès libre aux archives contrôlées par l'armée.

- Le pouvoir adopte une position ambiguë. Il donne parfois des signes d'apaisement de la mémoire, notamment lors de la visite du président Bouteflika à Paris en 2007. En 2006, ce dernier avait reconnu qu'il restait des zones d'ombre dans l'histoire de la guerre d'Algérie. Parfois cependant, le pouvoir algérien évoque la nécessité d'une réparation financière de la part de la France pour le préjudice subi pendant la colonisation et la guerre.

2. En France : de la mémoire occultée à la mémoire assumée

Une mémoire escamotée

- Au lendemain de la guerre, les Français souhaitent pour la plupart oublier le conflit. En effet, les Français se sont divisés pendant le conflit entre partisans ou non de

l'Algérie française. Les présidents de la République parlent d'« événements », mais jamais de « guerre ». Seule la gauche radicale, pour dénoncer le pouvoir, emploie ce terme. C'est la « guerre sans nom ».

- Il n'y a donc aucune commémoration officielle du conflit et le silence est fait autour des exactions de l'armée, tout comme sur les drames personnels vécus par les acteurs du conflit. Des lois d'amnisties sont votées jusqu'en 1982 en faveur des anciens membres de l'Organisation de l'armée secrète (organisation terroriste en faveur de l'Algérie française) ou des généraux putschistes de 1961.

Le temps des mémoires

- À partir des années 1970 cependant, des témoignages exploitables par les historiens modifient lentement ce regard. Ces témoignages émanent de différents acteurs du conflit et montrent qu'il existe des mémoires vivantes de la guerre d'Algérie. Les pieds-noirs, au nombre d'un million, forment des associations nombreuses et se retrouvent lors de grandes cérémonies, comme le pèlerinage de Santa-Cruz d'Oran, rapatrié à Nîmes.

- Les harkis tentent de faire valoir leurs droits et dénoncent les conditions de leur accueil en France, dans des camps d'hébergement. Leur fidélité à la France a rendu leur mémoire gênante lorsqu'il a fallu négocier des accords avec l'Algérie indépendante. Ils revendiquent l'obtention de pensions équivalentes à celles des combattants français. Les appelés du contingent s'organisent également dans des associations d'anciens combattants et commencent à parler de la façon dont ont été menées les opérations.

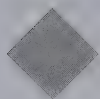
- L'ouverture progressive des archives de l'Outre-Mer et de l'armée permet également à la recherche d'avancer. On a ainsi évolué dans l'évaluation du nombre de morts. Des associations de rapatriés tentent aussi de préserver et de valoriser le patrimoine culturel bâti par la France en Algérie, comme le Cercle algérieniste, ou encore les associations veillant à l'entretien des cimetières français en Algérie.

Vers une difficile acceptation

- Dans les années 1990, certains tabous tombent. Le terme de « guerre d'Algérie » devient officiel en 1999. La question de la torture est aussi abordée par les historiens. Elle conduit à une reconnaissance de la part des autorités françaises des atrocités parfois commises. Le président Jacques Chirac se rend en Algérie en 2003 et entérine ce travail de mémoire entrepris par la France. La présence en France de nombreux immigrés algériens qui souhaitent être éclairés sur cette part de leur histoire a sans doute contribué à ce que, dans le système scolaire, les historiens et enseignants en histoire soient portés à traiter ces questions.

- Ceci étant, dans l'extrême droite française, l'héritage de l'OAS est toujours présent, entretenant un discours de rancœur face au développement de ce travail de mémoire.
- Par ailleurs, à l'échelle locale, de nombreuses mairies ont dédié une rue ou une place au 19 mars 1962 – date du cessez-le-feu en Algérie –, notamment lors des commémorations en 2012. La guerre d'Algérie s'inscrit donc dans la multiplication des commémorations et mémoires.

On comprend ainsi que l'historien ne peut rappeler la mémoire de la guerre d'Algérie qu'en tenant compte de la réalité politique et sociale de chacun des deux États concernés et de leur histoire depuis 1962. Le travail sur les éléments qui prêtent encore à polémique ne pourra cependant se faire que lorsque les archives seront partout accessibles.



Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

Le socialisme, mouvement né au début du XIX^e siècle, a été une des grandes idéologies qui ont marqué l'Europe depuis ce siècle. Pour parvenir à l'égalité et à la liberté, les socialistes souhaitent mettre en commun les outils de production. Certains choisissent la voie de la réforme, d'autres, celle de la révolution. À partir de 1867 et de la publication du Capital, la figure de Karl Marx domine la pensée socialiste avec la théorie de la « lutte des classes », et à partir de 1917 se développent des partis communistes sur le modèle de ceux de la Révolution russe. En Allemagne, l'évolution du socialisme est tout à fait particulière, tout comme celle du syndicalisme, destiné à défendre les droits des travailleurs.

Quelles sont les spécificités des liens entre socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875, date de la création d'un parti socialiste unifié ?

I. Unité et diversité du mouvement socialiste allemand de 1875 à 1945

La naissance des socialismes allemands

- Les fondements théoriques

Le socialisme en Allemagne a été marqué avant 1875 par l'héritage de grands penseurs. Le premier est Ferdinand Lassalle (1825-1864). Il préconise des réformes obtenues par des voies légales. Il fonde le premier parti socialiste en 1863, l'ADAV (*Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein*). En 1869, un autre parti est fondé par August Bebel et Wilhelm Liebknecht, le SDAP (*Sozialdemokratische Arbeiterpartei Deutschlands*), qui s'engage dans la voie révolutionnaire. Tous sont marqués par les idées de Karl Marx. Celui-ci considère que la révolution industrielle a conduit à la formation d'un prolétariat qui doit renverser par la révolution la bourgeoisie capitaliste. Ceci doit aboutir à la dictature du prolétariat, avant que l'État et la propriété privée ne disparaissent. C'est alors qu'un véritable communisme pourra être instauré.

- La naissance d'un parti socialiste unifié et l'impossible maintien de cette unité

En 1875, l'ADAV et le SDAP fusionnent lors du congrès de Gotha. Ils forment le SAP (*Sozialistische Arbeiterpartei Deutschlands*). Son programme est un compromis : il prône la révolution, mais participe à la vie politique. Son audience est très importante parmi les ouvriers. Il diffuse une culture socialiste par le biais d'un encadrement du monde

ouvrier dans des activités sportives et culturelles. En 1890, le parti prend le nom de SPD, *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*. Sous ce nom, il est un des plus anciens partis politiques existant encore en Europe. Il participe à la II^e Internationale, association de partis socialistes européens.

- L'apparition d'un communisme allemand

Au sein du SPD s'affirme une tendance plus radicale qui s'oppose à la participation du pays à la Première Guerre mondiale. Ses partisans fondent en avril 1917 un nouveau parti socialiste, l'USPD (*Unabhängige Sozialdemokratische Partei Deutschlands*). Les membres les plus à gauche de ce mouvement mené par Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg sont fascinés par l'action des bolcheviques en Russie. On les appelle les « spartakistes », en référence au chef de la révolte des esclaves à Rome au I^{er} siècle av. J.-C. Le 1^{er} janvier 1919, ils fondent le parti communiste allemand, le KPD (*Kommunistische Partei Deutschlands*). Le SPD, dirigé par Friedrich Ebert, reste réformiste. Les adhérents de l'USPD rejoignent le SPD. Le socialisme allemand est donc durablement divisé et marqué par l'opposition entre voie révolutionnaire (communiste) et réformiste.

Un syndicalisme spécifique

- La naissance des syndicats

Les différentes associations de travailleurs allemands sont fédérées en 1892 dans une commission générale des syndicats allemands. Cette association, dirigée par le socialiste Carl Legien, est très proche du SPD.

- Un modèle syndical allemand

Les syndicats ont recours à plusieurs types d'actions. Les grèves sont nombreuses au début du xx^e siècle. En 1905, les grévistes sont près de 400 000. Ils obtiennent de nombreux acquis sociaux. Quatre millions d'Allemands sont syndiqués en 1914.

- Un mouvement syndical divisé

Avec la naissance du KPD, le mouvement syndical éclate. Le syndicat communiste, la RGO (*Revolutionäre Gewerkschafts Opposition*), créé en 1929, se lance dans des grèves très dures. L'ADGB (*Allgemeine Deutsche Gewerkschaftsbund*) reste proche du SPD et obtient de nombreux acquis sociaux par la négociation.

Socialismes et pouvoirs de 1875 à 1945

- Le socialisme, de l'interdiction à la reconnaissance

Sous le gouvernement du chancelier Bismarck, le socialisme est violemment combattu. Une « loi antisocialiste » est votée en 1878 et interdit toute action politique et syndicale. Il octroie par ailleurs d'importantes lois sociales (retraites, assurances maladie...) pour tenter de calmer les revendications. La loi est abolie avec le départ de

Bismarck en 1890. Pourtant, depuis 1871, la représentation politique des socialistes ne cesse de croître, passant de deux députés en 1871 à 110 en 1912. Avec plus de 30 % des voix, le SPD est le premier parti allemand.

- Les socialistes au pouvoir sous la République de Weimar

À la fin de la Première Guerre mondiale, le SPD devient le premier parti du nouveau régime politique, la République de Weimar. En janvier 1919, une révolte spartakiste éclate à Berlin. Le gouvernement SPD choisit la voie de la répression contre les communistes : c'est la « semaine sanglante » du 5 au 12 janvier. Rosa Luxembourg et Karl Liebknecht sont tués le 15 janvier.

- Le socialisme interdit et persécuté pendant le nazisme

L'émergence du parti nazi va conduire SPD et KPD à être interdits. Ces deux partis refusent de s'unir face à la progression des nazis, qui remportent les élections de 1932 et accèdent au pouvoir en janvier 1933. Suite à l'incendie du Reichstag le 28 février 1933, les nazis interdisent le KPD, puis les syndicats le 2 mai et tous les partis le 14 juillet. Certains socialistes et communistes sont internés dans des camps. Le mouvement subsiste de façon clandestine ou en exil.

2. Une Allemagne divisée : quels modèles socialistes en RFA et RDA ? (1945-1990)

Les socialismes face à l'après-guerre

- La renaissance des partis après le nazisme

Le SPD et le KPD se reconstituent dans toute l'Allemagne dès 1945, dans le cadre des quatre zones d'occupation.

- L'URSS souhaite dès 1946 utiliser le KPD pour promouvoir sa politique. Dans la zone soviétique, Staline impose la fusion du SPD et du KPD dans un seul parti, le SED (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*), dirigé par les communistes.

- En 1949 sont créés deux États allemands, la RFA puis la RDA.

Le modèle communiste en RDA

- Le communisme au pouvoir

En RDA, le SED, sous un strict contrôle soviétique, met en place un régime typique des démocraties populaires. Il est marqué par la collectivisation, la planification en matière économique. La RDA a une importance toute particulière dans le bloc de l'Est. Marx était allemand (la ville de Chemnitz est rebaptisée « Karl-Marx-Stadt ») et la RDA, pays au plus fort PIB du bloc de l'Est, doit apparaître comme une vitrine du communisme face à Berlin-Ouest.

- Un État totalitaire

En RDA, la population est strictement encadrée par les organisations de l'État et du parti. La police politique, la Stasi, contrôle et réprime toute opposition. Les émeutes ouvrières de Berlin-Est en 1953 sont violemment réprimées.

- Un syndicalisme sans consistance

Dans ce cadre, les organisations syndicales sont unifiées dans la FDGB (*Freier Deutscher Gewerkschaftsbund*), se bornant à relayer les ordres du parti.

La social-démocratie en RFA

- L'adoption du modèle social-démocrate

En RFA, le socialisme s'affirme de plus en plus réformiste. Le KPD est interdit en 1956, dans le contexte de la guerre froide. En 1959, lors du congrès de Bad-Godesberg, le SPD abandonne toute référence au marxisme et adhère pleinement à la social-démocratie, acceptant le libéralisme économique. Elle obtient la majorité de 1969 à 1974 avec le chancelier Willy Brandt et de 1974 à 1982, avec Helmut Schmidt.

- Des syndicats partenaires

Le principal syndicat présent en RFA, la DGB (*Deutscher Gewerkschaftsbund*), est proche du SPD. Le nombre d'Allemands syndiqués est alors le plus fort d'Europe. Les syndicats sont donc très représentatifs et peuvent négocier un principe de gestion avec le patronat. Présents dans les instances dirigeantes des entreprises, ils favorisent la négociation plutôt que la grève.

- De nouveaux socialismes : l'extrême gauche

À partir des années 1960 apparaît une opposition de gauche plus radicale, surtout dans les mouvements étudiants après 1968. Ce retour à la révolution est marqué par un refus du parlementarisme, voire d'un recours à la violence, avec les actes terroristes de la bande à Baader dans les années 1970. Le mouvement écologiste qui s'affirme s'ancre également à gauche.

3. Un modèle socialiste allemand après la réunification ?

Les mutations des partis socialistes

- Les échecs économiques de la RDA et la chute du régime

Le SED disparaît, car son rôle de parti unique l'a discrédité. Certains de ses membres fondent un nouveau parti socialiste à l'Est : le PDS (*Partei des Demokratischen Sozialismus*). Il rencontre très peu de succès.

- Les réformes de la social-démocratie

À l'Ouest, la droite est au pouvoir depuis 1982, avec le chancelier Helmut Kohl. Le SPD, dans l'opposition jusqu'en 1998, réaffirme son ancrage dans la social-démocratie.

- Les recompositions de la gauche

L'arrivée au pouvoir du SPD intervient en 1998 avec le chancelier Gerhard Schröder, qui passe une alliance électorale avec les écologistes (« alliance rouge-verte »). Son attachement au libéralisme déçoit une partie de la gauche. Le PDS reprend de l'importance. Il change de nom et devient le *Linkspartei*. Il fusionne en 2007 avec le WASG, et prend le nom de *die Linke*. Ce nouveau parti socialiste obtient 12 % aux élections de 2009.

Le modèle syndical mis à l'épreuve

- Face à la crise et à la mondialisation

Les syndicats allemands connaissent, comme partout en Europe, une baisse de leurs effectifs. Cependant, ils comptent toujours plus d'adhérents que dans de nombreux pays : 6 millions en 2009.

- Nouveaux partenariats

La politique de la négociation marque toujours majoritairement l'action syndicale. Les syndicats tentent aussi de tisser des liens avec les nouvelles formes de travail (intérim, télétravail...).

- Nouvelles radicalités

L'émergence du mouvement *die Linke* a encouragé certains syndicats à un retour à la radicalité, à la grève et à des prises de position hostiles à la mondialisation libérale.

Ainsi, l'évolution du socialisme, du communisme et du syndicalisme en Allemagne est un bon révélateur de l'évolution d'une idée politique. Ces mouvements ont agi dans le cadre d'un empire, de deux démocraties et de deux États totalitaires, l'un hostile au socialisme (le régime nazi), l'autre instituant le communisme comme parti unique (RDA). Ce sont ces héritages que portent les socialismes allemands dont la diversité actuelle témoigne de la vivacité dans un contexte économique incertain.

* 1880 = Commence le débat III^e république
* 1881 = Presse, liberté d'expression.

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques

Les médias se sont affirmés depuis la fin du XIX^e siècle comme des éléments forts qui agissent à la fois pour façonner l'opinion et lui donner la parole. Cette ambiguïté apparaît de façon patente lors des grandes crises politiques qu'a connues la France. Il n'existe pas de définition précise de la notion de « crise politique ». On peut considérer qu'elle s'applique ici à des moments clés de l'histoire au cours desquels la France a rencontré soit des situations critiques frappant tous ses citoyens, soit des moments pendant lesquels une partie des Français s'est opposée violemment à une autre, soit encore des périodes où le pays était difficilement gouvernable.

Quelle a été l'action des médias face à l'opinion publique lors des grandes crises politiques françaises ?

I. Crise, médias et affirmation de l'idée républicaine (1894-1918)

Les médias français sous la III^e République

• Un cadre républicain pour la presse

La III^e République s'est engagée au début des années 1880 dans une grande bataille pour les libertés. Celle de la presse, modalité fondamentale de la liberté d'expression, est garantie par la loi du 29 juillet 1881. Ses seules limites sont l'interdiction des provocations au meurtre ou à l'atteinte aux biens d'autrui.

• Un lectorat renouvelé → l'école

La presse est alors le seul média et son lectorat touche désormais les masses, car l'école libre et républicaine depuis les lois Ferry de 1882 fait progresser l'alphabétisation.

• Une presse contrastée

Plusieurs types de presse coexistent. La presse populaire (*Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*) touche un large public en cherchant le sensationnel. La presse engagée, ou presse d'opinion, est particulièrement vive dans ses propos. Certains journaux sont de droite, comme *La Croix*, d'autres de gauche, comme *L'Humanité*. Des lobbies ou des réseaux d'influence agissent souvent pour financer cette presse.

L'affaire Dreyfus : une crise qui engage les médias

- Une crise qui cristallise l'opinion

L'affaire Dreyfus éclate le 1^{er} novembre 1894 lorsqu'un journal d'extrême droite, animé par le journaliste antisémite Édouard Drumont, brise le secret militaire et révèle qu'un officier juif est accusé d'avoir trahi la France, en espionnant, au profit de l'Allemagne.

- Une presse qui prend parti

La plupart des journaux s'engage. Certains sont antidreyfusards : *La Croix*, *Le Petit Journal*. D'autres servent de tribune pour des intellectuels (ce terme est créé alors) qui défendent l'innocence de Dreyfus. Le 13 janvier 1898, c'est dans *L'Aurore* que Zola publie son « J'accuse » ; dans *La Petite République* que Jaurès, la même année, publie « Les preuves ».

- Quelle audience pour les médias dans cette crise ?

L'opinion est fortement marquée par la presse, notamment par les caricatures de l'un et de l'autre camp. La reconnaissance de l'innocence de Dreyfus consacre le rôle de la presse comme actrice de la démocratie.

Les médias face à la Première Guerre mondiale

- Des libertés suspendues

Avec le déclenchement de la guerre, la presse est strictement contrôlée pour éviter une rupture de l'Union sacrée et la démobilisation de l'« arrière ». Ce retour de la censure est qualifié de « bourrage de crâne ». La crise politique est évitée au prix de la liberté d'expression.

- Le maintien d'une presse libre

Pour lutter contre ce contrôle, une nouvelle presse libre apparaît, fondée sur la dérision. Le 1^{er} septembre 1915 apparaît *Le Canard enchaîné*.

2. Médias et opinion publique face aux crises de l'entre-deux-guerres à la Seconde Guerre mondiale (1918-1945)

La diversification des médias

- Une presse active

Dans les années 1920 et 1930, les journaux jouissent à nouveau des libertés républicaines. De nouveaux titres paraissent.

• Une presse engagée

Cette presse renoue avec le vif engagement de la presse d'avant-guerre. À l'extrême droite s'affirme désormais *L'Action française*, fondée par Charles Maurras. À gauche, *L'Humanité* est devenu un journal communiste.

• L'apparition de la radio

Ce nouveau moyen de communication se diffuse rapidement à partir des années 1920. La moitié des foyers en possède en 1936. L'État dispose du monopole des émissions et des concessions d'antennes. Les programmes évitent autant que possible de s'engager lors des crises, si ce n'est en soutien à la ligne du gouvernement.

La presse et la crise du 6 février 1934

• Une crise particulière

Le 6 février 1934, des ligues de droite appellent à une manifestation devant l'Assemblée nationale pour protester contre la corruption supposée des parlementaires suite à l'affaire Stavisky, compromettant des députés avec un escroc. La manifestation dégénère. Il y a quinze morts.

• Une presse engagée

La presse de gauche, tel *Le Populaire*, dénonce une tentative de coup d'État d'inspiration fasciste. *L'Action française* évoque en revanche un crime contre des manifestants. La crise a contribué à créer un fossé entre républicains et partisans d'un régime autoritaire.

Les médias face à la mise en place du régime de Vichy

• Une presse assommée par la défaite

Dès la déclaration de guerre le 1^{er} septembre 1939, la presse est sous contrôle. Staline étant allié à Hitler, le journal communiste *L'Humanité* est interdit. Lorsque les pleins pouvoirs sont attribués au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, la presse est déjà sous contrôle ou favorable à ce vote et ne dénonce que peu cette rupture avec la République qui s'annonce.

• Des médias au service du régime

Le régime du maréchal Pétain s'appuie sur les journaux de droite des années d'avant-guerre et sur les actualités projetées au cinéma et diffusées à la radio, notamment sur Radio Paris.

• Des médias en résistance

La Résistance réagit par l'impression et la diffusion de journaux clandestins comme *Libération*. Le prestige de cette presse demeura après la guerre. Radio Londres contribue à entretenir le lien entre les Français et le général de Gaulle. 

3. Nouveaux médias et crises politiques depuis 1945

Les nouveaux médias : un nouveau rapport à l'opinion publique

• La naissance de la télévision

Après la guerre, la télévision apparaît. La première émission date de 1947. À partir de 1949, un journal télévisé est diffusé tous les jours. À partir des années 1950, la télévision se diffuse rapidement. Elle est strictement contrôlée par l'État par le biais de l'ORTF.

• La presse et la radio

La presse d'opinion se modernise et adopte la forme de magazines : *Paris-Match*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*.

De la guerre d'Algérie à mai 1968 : des médias mobilisés

• La crise du 13 mai 1958

Ce jour-là, une tentative de coup d'État a lieu à Alger par des militaires partisans de l'Algérie française. L'appel au général de Gaulle permet de sauver la République et conduit à la proclamation d'une nouvelle constitution, celle de la V^e République. De Gaulle s'appuie alors sur la télévision pour parler directement aux Français et expliquer le sens de ce nouveau régime. Par ailleurs, la presse continue d'être contrôlée en Algérie, notamment celle de gauche, favorable à l'indépendance.

• Médias et échec du putsch de 1961

Le 22 avril 1961, quatre généraux tentent un putsch pour maintenir l'Algérie française. L'intervention du général de Gaulle à la radio le lendemain lui permet de s'adresser directement aux appelés du contingent qui ne suivent pas les putschistes. Le recours aux médias a court-circuité la crise.

• Mai 1968 ou des médias dépassés par l'opinion

En mai 1968, les médias traditionnels, proches du pouvoir ou d'une « gauche bourgeoise », sont contestés par les jeunes, qui créent leurs propres journaux sur le modèle des fanzines américains ou des dazibaos chinois. La plupart de ces titres disparaissent avec l'essoufflement du mouvement dans les années 1970.

Le 21 avril 2002 : un nouvel engagement médiatique face à une crise

● Les médias et les sondages

Depuis les années 1980, un nouveau rapport entre médias et opinion apparaît par le biais des sondages. Par ailleurs, on note une baisse des ventes des journaux dits d'« opinion ». La télévision et la radio proposent des émissions consensuelles.

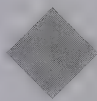
● Les médias dépassés ?

La présence de Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles de 2002 apparaît comme une surprise. Aucun sondage ne l'avait prévue.

● La mobilisation à travers les nouveaux médias : téléphone portable et Internet

Les rapports entre médias et opinion se sont profondément transformés par l'usage massif d'Internet, qui enlève aux grands médias l'initiative de la diffusion de l'information et qui la rend beaucoup plus rapide. Ces réseaux ont été particulièrement activés pour organiser la grande manifestation républicaine contre le Front national entre les deux tours de 2002.

Ainsi, les médias ont été de puissants révélateurs des grands mouvements de l'opinion publique, mais aussi du passage à une information destinée aux masses et non plus seulement à une élite. Dans chacune des crises politiques, les médias ont été le témoin de l'intensité de la vie politique et de l'engagement des citoyens. Elles ont été aussi un enjeu que le pouvoir a souvent tenté de contrôler.



Religion et société aux États-Unis depuis les années 1890

« In God we trust ». Cette devise célèbre – et pourtant adoptée officiellement seulement en 1956 – résume le lien particulier qui existe aux États-Unis entre société et religion. Malgré la grande diversité des Américains, le fait religieux demeure un fait social fondamental aux États-Unis.

Comment les religions ont-elles marqué la société américaine depuis les années 1890 ? La religion est-elle un facteur d'intégration dans le cadre du « melting-pot » ?

I. Un État fondé sur une laïcité particulière

Un État laïc

- Les principes de la Constitution

La Constitution de 1787 est inspirée des principes des philosophes des Lumières. Elle instaure une stricte séparation entre l'État et les religions. La liberté religieuse est garantie pour tous. Il est ainsi aujourd'hui très facile à un mouvement religieux récemment fondé de se faire reconnaître comme « Église » aux États-Unis.

- La « religion civile »

Cette laïcité s'accompagne cependant d'une croyance en une protection divine sur les États-Unis. La référence à Dieu est donc omniprésente, mais il ne s'agit que d'une idée générale de Dieu, pas du Dieu d'une religion en particulier. Ce n'est cependant qu'en 1956 qu'est officiellement adoptée la devise « *in God we trust* ». La pratique veut que le président prête serment sur la Bible, mais aucune loi ne l'y oblige.

Un héritage protestant

- L'héritage des « *pilgrim fathers* »

Le protestantisme occupe cependant une place importante dans l'histoire des États-Unis et dans la définition de leur identité. En effet, ce sont des protestants puritains qui, en 1620, débarquèrent du *Mayflower*. Depuis lors, la fête de Thanksgiving est célébrée le quatrième jeudi de novembre par tous les Américains, quelle que soit leur religion.

- Les protestants, premiers immigrants

Les premières vagues migratoires, venues du monde anglo-saxon, de Scandinavie et d'Allemagne sont largement composées de protestants.

- Un enracinement

Le protestantisme marque fortement les valeurs civiques des Américains. C'est dans le monde protestant que s'est développé l'esprit du capitalisme, fondé sur la réussite individuelle par le travail.

2. Diversité religieuse et unité nationale

Forte de ces héritages, la société américaine s'est adaptée à une diversité religieuse croissante. Pourtant, l'unité de la société demeure très forte.

Un patchwork religieux

- Les christianismes

Toutes les branches du christianisme sont présentes aujourd'hui aux États-Unis. On compte un peu plus de 50 % de protestants. Depuis 1890, leur part a diminué. Sur-tout, au sein du protestantisme, le rapport entre les différentes Églises a changé. Les Églises protestantes traditionnelles, calvinistes, luthériennes ou anglicanes ont vu leur audience diminuer. Au XIX^e siècle, elles ont été confrontées aux Églises dites « du réveil », comme les baptistes, très présents dans les États du « vieux Sud ». Après 1950, de nouvelles formes de protestantisme sont apparues, appelées « Églises évangéliques ». On y trouve le mouvement des « *born again* », les télévangélistes et le mouvement pentecôtiste. Ces Églises représentent aujourd'hui plus de la moitié des protestants américains. Le catholicisme correspond aujourd'hui à un quart des Américains, pour moins de 10 % en 1890, principalement à cause de l'arrivée d'immigrants d'Amérique latine. On compte aussi d'importantes communautés orthodoxes.

- Le judaïsme

Avec six millions de juifs, les États-Unis sont le pays où vivent le plus de juifs au monde, avant l'État d'Israël. Toutes les familles du judaïsme (sépharades, ashkénazes, libéraux ou orthodoxes) sont présentes, avec d'importants foyers, notamment sur la côte est.

- Les autres religions

1 % environ des Américains sont musulmans. L'islam s'implante dans le pays à partir des années 1930. Par ailleurs, une multitude de mouvements religieux sont apparus aux États-Unis. On peut citer le cas des mormons, fondés au milieu du XIX^e siècle. Ils sont nombreux dans l'Utah.

- La progression des « sans-religion »

Par ailleurs, tout au long de la période qui va de 1890 à nos jours, le nombre d'Américains se disant sans appartenance religieuse a fortement progressé pour atteindre 17 % (plus de la moitié des habitants dans l'Oregon). L'État fédéral a fait cesser les prières dans les écoles publiques en 1962. Le taux de pratique religieuse a lui aussi diminué pour atteindre 40 %. Cependant, ces deux chiffres restent, pour le premier, très inférieur, et pour le second, plutôt supérieur à ce qu'on observe en Europe occidentale, montrant une forte empreinte de la religion dans la société américaine.

Un révélateur des vagues d'immigration

- Des vagues d'immigration

Cette diversité est fortement liée aux migrations qui ont structuré depuis plus d'un siècle la société américaine. Les premières vagues sont protestantes. À la fin du XIX^e siècle, Irlandais puis Italiens font fortement progresser le nombre de catholiques, les Grecs, celui des orthodoxes. Les persécutions dont sont victimes les juifs d'Europe centrale à la fin du XIX^e siècle puis dans le régime nazi conduisent à d'importantes migrations vers les États-Unis. Les migrations récentes ont apporté de nombreux catholiques originaires d'Amérique latine, mais aussi des musulmans venus d'Asie et des pratiquants des religions orientales.

- Des intégrations progressives

Les nouveaux immigrants ont été souvent victimes, depuis la fin du XIX^e siècle, de xénophobie de la part des protestants plus anciennement installés. Les catholiques sont accusés d'arriération économique et culturelle et sont exclus de fait de la vie politique à la fin du XIX^e siècle.

La religion, un révélateur de la structure de la société ?

- La domination des WASP

La société américaine a donc été longtemps dominée par le modèle des WASP : les « *White anglo-saxon protestant* ». Ceux-ci maintenaient les catholiques en dehors de leurs réseaux d'influence. Ils excluaient également les Noirs, rassemblés dans des Églises protestantes spécifiques dans les États du Sud.

- Une société fondée sur les communautés : religions et « melting-pot »

Depuis 1890, la société américaine s'est donc structurée à la fois autour d'une unité nationale très forte et d'un maintien d'une identité particulière. La religion en est un élément fort. Se déclarer d'origine irlandaise ou italienne implique presque automatiquement une appartenance au catholicisme. Dans le cas du judaïsme, la communauté et la religion sont très liées. En revanche, l'islam regroupe souvent des personnes d'origines diverses. La multiplication des mariages mixtes depuis les années 1960 tend cependant à donner une part plus importante au choix personnel d'une religion.

3. La religion comme outil d'intégration ?

Religion et mouvements d'émancipation

- L'émancipation des Noirs : le christianisme

À partir des années 1960, le mouvement pour les droits civiques se structure. Les Noirs demandent la suppression des mesures de ségrégation encore existantes. Depuis 1955, le pasteur baptiste Martin Luther King s'affirme comme leader du mouvement. Il s'appuie sur le message égalitaire prôné par la Bible. Son action pacifiste culmine avec la grande marche sur Washington de 1964.

- L'émancipation des Noirs et la voie de l'islam

Certains Noirs ne se reconnaissent pas dans la voie évoquée précédemment, considérant que le christianisme a été compromis par l'esclavage, et se tournent vers l'islam. Depuis 1930 a été créé le mouvement « *Nation of Islam* » ; dont les membres prennent le nom de « *black muslims* ». Leur action radicale, marquée dans les années 1960 par la figure de Malcolm X, s'inscrit dans le grand mouvement de contestation que connaît alors le modèle américain.

Religion et fondamentalisme : des religions de la fermeture ?

- La question du fondamentalisme

Certains mouvements religieux ont essayé de donner à la société américaine une empreinte fondée sur une lecture rigoriste des textes sacrés. À la fin du XIX^e siècle, les mormons ont dû cependant abandonner la polygamie. Les protestants fondamentalistes réussirent à imposer la prohibition de l'alcool de 1919 à 1933. Ces mouvements s'opposèrent également à la diffusion de théories scientifiques selon eux incompatibles avec les textes sacrés. La théorie de l'évolution énoncée par Darwin est interdite dans les établissements scolaires de certains États jusque dans les années 1960. En 1925 a lieu le « procès du singe » intenté par l'État du Tennessee contre un enseignant de biologie, Thomas Scope.

- La religion comme prétexte à l'exclusion

Des mouvements d'inspiration raciste ont également pu instrumentaliser la religion pour promouvoir une vision exclusive de la société. Fondé en 1865, le Ku Klux Klan, très présent dans l'État du Sud, s'attaque aux Noirs pour des motifs racistes, mais aussi aux catholiques, pour des motifs religieux.

Religion et politique : un révélateur

- Des dirigeants qui témoignent de l'ouverture religieuse

Cependant, la démocratie américaine a permis une intégration progressive des différentes religions. En 1960, John Fitzgerald Kennedy, catholique, est élu président.

- Religion et lobbyisme

Souvent, il existe un lien fort entre hommes politiques et religions. Ainsi, dans le processus électoral en cours en 2012, la religion mormone du candidat républicain Mitt Romney est régulièrement évoquée. En effet, les religions possèdent d'importants réseaux financiers aux États-Unis. Ces réseaux structurent la société par leur implication dans le domaine de l'éducation, du sport et de l'assistance aux personnes défavorisées. Il est donc impossible de s'engager socialement ou politiquement aux États-Unis sans prendre cela en compte.

Ainsi, les religions ont accompagné les mutations les plus profondes de la société américaine. La religion permet au citoyen de se sentir à la fois membre d'une communauté – choisie ou héritée – tout en faisant partie d'une nation liée par une religion civique.

Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points » du président Wilson (1918)

L'entrée en guerre des États-Unis lors de la Première Guerre mondiale fut une véritable révolution dans les règles de la diplomatie américaine, car le pays ne souhaitait pas s'engager dans une guerre européenne. Il fallut donc justifier cet engagement en s'appuyant sur de grands principes. C'est ce que fit Wilson en énonçant ses « 14 points ». Depuis lors, l'engagement américain dans le monde n'a cessé de s'appuyer sur des valeurs représentant la « défense du monde libre ». Grâce à cela, les États-Unis ont pu justifier un engagement de plus en plus marqué dans le monde et bénéficier d'un formidable accroissement de leur puissance.

Quels sont les aspects et les fondements de l'engagement des États-Unis dans le monde ? Quelles sont les limites que leur puissance a rencontrées ? Comment ont-ils articulé promotion de valeurs universelles et défense de leurs intérêts ?

I. Deux guerres mondiales pour construire une superpuissance (1918-1945)

La Première Guerre mondiale : l'entrée en scène des États-Unis

- Un engagement qui rompt avec l'isolationnisme

Depuis 1823, l'action des États-Unis dans le monde s'appuie sur la doctrine Monroe : pas d'engagement des Européens en Amérique et pas d'engagement des Américains en Europe. Cependant, les États-Unis sont déjà présents dans le monde par leur économie et par le fait qu'ils administrent les Philippines, cédées par l'Espagne lors de sa défaite en 1898, à l'issue de la guerre hispano-américaine. L'attaque allemande du navire *Lusitania* et plus largement le risque d'une hégémonie allemande et de ses conséquences poussent les États-Unis à s'engager du côté de l'Entente (France, Royaume-Uni, Russie) en avril 1917.

- Les « 14 points » de Wilson : une caution morale pour la guerre

Le président Wilson doit cependant justifier cet engagement par des valeurs conformes à la Constitution des États-Unis et non pas sur une volonté d'établir une hégémonie. Le 8 janvier 1918, il prononce devant le Congrès un discours dans lequel il énonce quatorze points qui résument les conditions nécessaires à l'établissement

d'une paix durable après la guerre. On y défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le refus d'une guerre de conquête et l'idée de régler les conflits futurs par une grande organisation internationale.

- L'idée d'un nouveau type de rapports entre les nations

Les États-Unis sortent renforcés du conflit. Leur puissance économique s'accroît. Grâce aux emprunts des Européens, ils possèdent un tiers du stock d'or mondial. Lors de la conférence de Versailles qui règle la Première Guerre mondiale, Wilson tente de défendre ses nouveaux principes, mais les rivalités entre les puissances européennes l'emportent. Les États-Unis n'ont pas encore une influence politique suffisante.

Le retour à l'isolationnisme entre les deux guerres

- Le refus d'entrer dans la SDN

Malgré les efforts de Wilson, le Congrès refuse que les États-Unis intègrent la Société des nations, pourtant créée suite aux conditions des « 14 points ». Les Américains restent avant tout isolationnistes.

- Un engagement mondial pourtant nécessaire

Cependant, les impératifs économiques conduisent les États-Unis à poursuivre un certain nombre d'engagements en Europe, comme la question des réparations allemandes, ou encore celle de l'équilibre monétaire. Le dollar a en effet intégré le système du Gold exchange standard en 1922.

La Seconde Guerre mondiale : les États-Unis puissance mondiale

- À la tête de la Grande Alliance

L'attaque japonaise à Pearl Harbour le 7 décembre 1941 précipite les Américains dans la guerre. Ils s'engagent auprès de la Grande-Bretagne et de la France libre contre les forces de l'Axe. Leurs armées sont ainsi présentes sur tous les continents.

- L'acteur principal de la victoire

La puissance américaine fait la différence. Son territoire, inaccessible aux attaques de l'Axe, devient le centre de production des armes des Alliés. Par les lois prêt-bail et « *cash and carry* », elle les exporte largement et fait tourner sa machine économique à plein régime.

- Une puissance qui dessine le nouveau monde après la victoire

En 1945, les États-Unis sont présents partout dans le monde grâce à leurs forces armées qui ont contribué à libérer l'Europe et l'Asie. Ils possèdent une zone d'occupation en Allemagne et en Autriche et occupent le Japon. Ils détiennent deux tiers du stock d'or mondial et deviennent le centre économique du monde. Ils ont le monopole de l'arme atomique depuis 1945, qu'ils utilisent sur Hiroshima et Nagasaki.

2. Un des deux pôles de la guerre froide (1945-1991)

Une superpuissance à la tête d'un bloc

- Une présence mondiale

Pendant la guerre froide, les Américains tissent un réseau de bases militaires. Leurs flottes contrôlent les océans.

- Une puissance économique

La gouvernance économique mondiale mise en place à la conférence de Bretton Woods fait du dollar la seule monnaie convertible en or. Les négociations du GATT sont largement dominées par les États-Unis.

- Une puissance diplomatique

Les États-Unis tissent un réseau d'alliance très dense : OTAN en 1949 OTASE en 1951, pacte de Bagdad en 1955. Le but est d'encercler le bloc de l'Est pour empêcher la diffusion du communisme.

Un modèle pour le « monde libre »

- Le modèle américain

La présence des États-Unis dans le monde doit beaucoup au prestige du modèle américain. Il est fondé sur le libéralisme politique (défense des libertés) et économique (liberté d'entreprendre). Il est associé à la société de consommation et à un mode de vie, l'« *American way of life* ». Ce modèle se diffuse largement par le biais des modes et des médias dès les années 1950.

- La défense du « monde libre »

Parallèlement à cela, les Américains développent l'idée qu'ils défendent le monde libre face au bloc soviétique. En 1947, le président Truman développe la doctrine de l'endiguement du communisme. L'aide Marshall proposée aux États de l'Europe en 1947 avait également pour but d'empêcher la diffusion du communisme.

Une puissance engagée

- La dissuasion nucléaire

Pour défendre cette politique, les Américains se lancent dans une course aux armements face à l'Union soviétique. Le principe de la dissuasion nucléaire conduit à la multiplication des armes pour garantir l'« équilibre de la terreur », qui empêche le déclenchement d'une guerre.

- Les crises et conflits périphériques

Les États-Unis s'engagent donc dans de nombreux conflits périphériques, c'est-à-dire indirects et limités, pour lutter contre l'avance soviétique : guerre de Corée de 1950

à 1953, guerre du Vietnam du début des années 1960 à 1973. Des crises ponctuent également la guerre froide, comme celle de Berlin de 1958 à 1961, ou celle de Cuba en 1962.

- Un bilan en demi-teinte

Durant la guerre froide, les États-Unis connaissent des succès mitigés. Dans les années 1970, leur action est violemment contestée par l'opinion publique, en partie hostile à leur engagement au Vietnam. Les États-Unis voient les Soviétiques progresser en Asie et en Afrique.

3. Une « hyperpuissance » remise en question (de 1991 à nos jours)

Le « gendarme du monde » ?

- La fin de la guerre froide

Le président Ronald Reagan, élu en 1980, poursuit la lutte contre l'Union soviétique. Il se lance dans une politique de fermeté (crise des euromissiles) et a de nouveau recours à des valeurs idéologiques contre l'adversaire, qualifié d'« empire du mal ». Surtout, il utilise la supériorité économique des États-Unis pour venir à bout de l'adversaire. Malgré les réformes engagées par Mikhaïl Gorbatchev en Union soviétique, le bloc de l'Est disparaît en 1989 et l'Union soviétique en 1991.

- Dix ans de *pax americana*

De 1991 à 2001, les États-Unis apparaissent comme la seule superpuissance. On parle d'« hyperpuissance ».

- Des engagements nombreux

Les États-Unis s'engagent alors contre les pays qualifiés d'« États parias », soupçonnés de vouloir se doter d'armes de destruction massive ou violant les droits de l'homme. La plupart de ces actions se font sous le mandat de l'ONU : première guerre du golfe en 1991, engagement en Somalie en 1992, en Bosnie avec l'OTAN en 1993. Les États-Unis sont qualifiés de « gendarmes du monde ».

Une puissance contestée

- Le 11 septembre et ses conséquences

De nouvelles menaces apparaissent, comme le terrorisme islamiste avec les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center de New York. Le président George W. Bush se lance alors dans une guerre contre « l'axe du mal » et entreprend sans mandat de l'ONU la seconde guerre du golfe contre l'Irak en 2003. Depuis 2001, l'OTAN est engagée sous mandat de l'ONU en Afghanistan contre les talibans.

- Une image contestée

Les engagements américains sont souvent critiqués par une partie de l'opinion, qui les accuse de défendre leurs intérêts et ceux de leurs alliés, dans le but notamment de contrôler la région stratégique du Moyen-Orient. En Amérique latine, l'hégémonie américaine est contestée par des hommes comme Hugo Chavez, président du Venezuela, qui crée une Alliance bolivarienne pour les Amériques, à laquelle adhèrent neuf pays.

- De nouveaux concurrents

Par ailleurs, de nouvelles puissances émergentes s'affirment, comme la Chine, ce qui pose la question de la place des États-Unis dans un monde devenu multipolaire.

Une puissance encore bien réelle

- Le « *hard power* » américain

Cela étant, seuls les États-Unis disposent dans le monde d'une puissance militaire déployée sur la planète entière. La moitié des dépenses militaires dans le monde leur revient.

- Le « *soft power* » américain

Bien qu'elle soit contestée, l'hégémonie culturelle des États-Unis demeure. Les produits américains restent les plus diffusés, même s'ils sont de plus en plus récupérés par les cultures locales. Du point de vue économique, si l'Asie orientale s'affirme comme nouvelle zone de production, le marché américain et son potentiel d'innovation restent les premiers du monde.

Ainsi, la présence des États-Unis dans le monde a répondu à la fois à des idéaux et à des intérêts. La place des États-Unis sur l'échiquier mondial est le reflet d'une puissance sans cesse réajustée en fonction du contexte international.

La Chine et le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 »

En 1973, Alain Peyrefitte publie un livre intitulé Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera. Depuis plusieurs décennies, l'émergence de la Chine montre une formidable revanche de ce pays. En effet, alors qu'il occupe difficilement sa place sur la scène internationale en 1919, le pays est aujourd'hui une de ses principales puissances émergentes.

Quel a été le rôle de la Chine dans le monde depuis le « mouvement du 4 mai 1919 » ? Comment s'est-elle affirmée sur la scène internationale ?

I. La Chine dominée : une impossible affirmation sur la scène internationale (1919-1949)

L'héritage des dominations étrangères

- La politique des concessions

À la fin du XIX^e siècle, les grandes puissances européennes n'ont pas colonisé la Chine mais l'ont divisée en zones d'influence économique. Les empereurs de la dynastie Qing se sont accommodés de cette situation et, en signant des « traités inégaux », ont accordé des concessions aux Européens, mais aussi aux Japonais. Ainsi, Hong Kong est-elle accordée aux Anglais, Qingdao, à l'Allemagne.

- La difficile modernisation

Cependant, un certain nombre de Chinois souhaitent associer modernisation et indépendance du pays. Ils fondent le parti nationaliste, le Guomindang. En janvier 1912, la République est proclamée. Le Guomindang est au pouvoir, son chef, Sun Yat-sen, est président.

- La Première Guerre mondiale : une nouvelle perspective

Lors de la Première Guerre mondiale, la Chine s'engage au côté des Alliés en 1917 pour tenter de revenir sur la scène internationale. Mais, lors de la négociation du traité de Versailles, le Japon, principale puissance en Asie, récupère les possessions allemandes en Chine. Le 4 mai 1919, un vaste mouvement de protestation se lève dans tout le pays. Il marque la volonté des Chinois de revenir sur la scène internationale. Le gouvernement refuse de signer le traité de Versailles.

Une République impuissante, une Chine effacée

- Un régime fragile

Malgré cela, le gouvernement n'a pas les moyens de ses ambitions internationales. Il ne contrôle qu'une petite partie du pays, autour de sa capitale, Nankin. Des « seigneurs de la guerre » contrôlent une bonne part du pays. Ce gouvernement reçoit cependant le soutien des États-Unis, qui veulent limiter la puissance du Japon en Asie.

- Un régime divisé

De plus, le régime est marqué par la succession de phases d'alliance et de rivalité entre le Guomindang et une nouvelle force politique, le Parti communiste chinois (PCC), fondé en 1921. Un de ses fondateurs, Chen Duxiu, considère que la voie communiste est la seule qui permettra à la Chine de retrouver sa place dans le monde. En 1927, une longue guerre civile éclate qui empêche la Chine de s'affirmer dans le monde. L'année suivante, Tchang Kai-shek prend la tête du gouvernement nationaliste. Mao Zedong devient le chef du PCC en 1935.

Une Chine entraînée dans la guerre

- L'agression japonaise

Le Japon se lance à partir de 1931 dans une politique de mise sous tutelle de la Chine. Son avance technologique et militaire face à une Chine divisée est écrasante. En 1931, la Mandchourie est détachée de la Chine et devient, sous le nom de « Mandchoukouo », un État fantoche – en fait un protectorat japonais – dirigé par l'ancien empereur de Chine Pu Yi. En 1937, les Japonais attaquent la Chine de façon particulièrement violente, avec notamment les massacres de Nankin qui font près de 100 000 morts.

- Une unité nationale de circonstance

Face aux Japonais, communistes et nationalistes s'unissent. Ceci permet à la Chine de recevoir l'aide des Américains pendant le conflit.

- Une place parmi les vainqueurs

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la Chine profite de la volonté du président américain Roosevelt de favoriser l'émergence d'une puissance importante face au Japon vaincu. La Chine obtient ainsi un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

2. Le rayonnement de la Chine communiste (1949-1978)

L'alliance avec l'URSS

- Le triomphe des communistes

Cependant, en 1945, la guerre civile reprend entre pcc et nationalistes. Les Américains soutiennent alors les nationalistes, mais les communistes gagnent la guerre, et la République populaire de Chine est proclamée le 1^{er} octobre 1949. Les nationalistes se réfugient à Taïwan. Les Américains ne reconnaissent que ce gouvernement. À l'ONU, ce sont donc les nationalistes de Taïwan qui occupent le siège au Conseil de sécurité. Pour protester, les Soviétiques cessent de siéger dans cette institution.

- Le bras armé de l'URSS en Asie

La Chine devient alors un élément fondamental de la politique soviétique en Asie. Dans le cadre des conflits périphériques, les Chinois interviennent au nom du bloc de l'Est. En 1950, la guerre de Corée commence. Les Chinois envoient des milliers de « volontaires » dans une grande offensive sur le fleuve Yalou. La Chine soutient également la lutte du Viêt-minh au Vietnam dans la guerre d'Indochine contre la France. Par ailleurs, la Chine prend le contrôle du Tibet, qu'elle occupe militairement en 1950. Cependant, Mao ne parvient pas à mettre totalement fin à la présence étrangère et n'ose pas risquer une confrontation générale avec les Américains. Hong Kong reste britannique et Macao, portugaise. Aucune opération militaire n'est tentée contre Taïwan.

- Le modèle pour les pays en voie de développement

La Chine est aussi utilisée dans le bloc de l'Est comme « cheval de Troie » dans le tiers-monde. La Chine est présente à la conférence de Bandung en 1955, et sa voie de développement autocentrée est présentée comme modèle d'un socialisme adapté aux pays en voie de développement.

Le choix d'une voie maoïste et son rayonnement

- La rupture avec la voie soviétique

Mao s'oppose au mouvement de déstalinisation lancé en URSS depuis 1956 et souhaite poursuivre une ligne politique plus dure. Il rompt le traité avec l'URSS en 1960. La Chine développe désormais une voie communiste indépendante, dont les ambitions mondiales sont affirmées. En 1969, des incidents ont même lieu sur la frontière sino-soviétique.

- Le modèle maoïste et son influence

Le modèle maoïste est fondé sur l'autonomie de communes révolutionnaires et de grandes opérations économiques et politiques. En 1960, le « Grand Bond en avant », qui devait industrialiser rapidement le pays, est un échec. En 1968, la « Révolution

culturelle » est un vaste mouvement d'application radicale du communisme appuyé sur les « gardes rouges ».

Le retour sur la scène internationale

- Dans le « grand jeu » de la guerre froide

La Chine essaye alors d'utiliser le contexte de la guerre froide pour revenir sur la scène internationale. Elle se dote de l'arme atomique en 1964. Elle développe un discours très radical contre le capitalisme. Cependant, elle développe aussi une politique pragmatique et négocie un accord avec les États-Unis en 1971. Ces derniers peuvent ainsi profiter de la division du bloc de l'Est. En échange, la République populaire de Chine remplace Taïwan sur le siège chinois du Conseil de sécurité de l'ONU.

- Le rayonnement du maoïsme

Dans certains pays en voie de développement, le modèle chinois est adopté. C'est le cas en Tanzanie. En 1975, les Khmers rouges, d'inspiration maoïste, prennent le pouvoir au Cambodge. De nombreux pays africains passent des accords de collaboration économique avec la Chine, sans pour autant suivre la voie communiste. En Occident, les mouvements étudiants maoïstes sont nombreux lors du mouvement de mai 1968 et le *Petit Livre rouge* de Mao se diffuse.

- Un succès limité

En réalité, peu de pays suivent la voie chinoise. Au Cambodge, la politique des Khmers rouges se solde par un génocide, et les Vietnamiens prosoviétiques envahissent le pays en 1979 pour mettre fin à leur pouvoir. La vague maoïste s'essouffle rapidement chez les intellectuels occidentaux après 1970.

3. Vers l'émergence d'une grande puissance (de 1978 à nos jours)

Le choix de l'ouverture économique

- La difficile succession de Mao

Après la mort de Mao en 1976, l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping conduit à adopter une nouvelle ligne politique plus modérée à partir de 1978.

- La nouvelle « voie chinoise »

Cette nouvelle voie chinoise passe par une priorité donnée à l'économie. Des zones économiques spéciales sont créées, comme à Shenzhen, pour permettre des échanges commerciaux avec le monde capitaliste et amorcer une production en masse à bas coût. Il s'agit de développer le pays économiquement.

- Le choix de la fermeture politique

Malgré cela, le régime demeure une dictature communiste, dirigée par un parti unique. La rébellion des Tibétains est violemment réprimée. En 1989, un mouvement animé par les étudiants demande davantage de liberté, comme dans les démocraties populaires d'Europe de l'Est dont les régimes communistes sont renversés. Le 4 juin, les manifestants de la place Tienanmen sont violemment réprimés.

L'affirmation géopolitique

- À l'échelle régionale

La Chine, pendant cette période, s'affirme en Asie. Elle continue à revendiquer un certain nombre d'îles de la mer de Chine, comme les îles Spratly ou les îles Paracel. Elle mène toujours une politique de fermeté face à Taïwan et soutient le régime de la Corée du Nord. Elle contribue ainsi à entretenir un climat de guerre froide après la guerre froide en Asie orientale. Elle a cependant obtenu la rétrocession de Hong Kong en 1997 et de Macao en 1999, qu'elle a intégrées avec succès, en y maintenant un statut plus libéral.

- À l'échelle mondiale

La Chine est désormais un membre influent de l'OMC, intégrée en 2001, et du G 20, intégré en 2008. Son PIB est désormais le deuxième du monde, ce qui fait d'elle un acteur incontournable de la mondialisation. Les investissements chinois sont de plus en plus nombreux en Afrique, ce qui lui permet d'investir des secteurs clés des matières premières.

Les limites à la puissance

- Un « *soft power* » encore limité

La présence de la Chine dans le monde relève encore surtout du « *hard power* ». Elle possède la deuxième armée du monde, ce qui lui permet d'éviter les sanctions internationales dans ses actions de répression contre les opposants au régime contre les Tibétains. L'influence culturelle de la Chine est encore très limitée, même si la présence d'une diaspora chinoise dans le monde entier contribue de plus en plus au rayonnement du pays.

- Une influence mondiale encore limitée

Malgré cela, la Chine est surtout influente en Asie et reste un pays en voie de développement. C'est pourtant une puissance incontournable dans le contexte d'un monde devenu multipolaire.

La Chine s'est donc affirmée sur la scène internationale depuis 1919. Elle a su utiliser de façon pragmatique le contexte international pour devenir une puissance incontournable dans un monde de plus en plus multipolaire.



Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Première Guerre mondiale

Le Moyen-Orient est une des régions du monde où les tensions et les conflits sont les plus nombreux. C'est le paradoxe d'une région qui compte un héritage culturel d'une extrême diversité et d'une grande richesse, et qui dispose de ressources stratégiques clés comme le pétrole. Ces atouts potentiels se sont pourtant transformés en sources de conflits car la situation géopolitique de la région depuis la fin de la Première Guerre mondiale est devenue extrêmement complexe.

Quels sont les conflits qui ont marqué le Moyen-Orient ? Quels en sont les causes et les enjeux ?

I. Une région bouleversée par les puissances européennes (1918-1948)

Une mosaïque de peuples et de cultures

- Une multitude de peuples

Le Moyen-Orient abrite une grande diversité de peuples. Les Arabes sont présents de la péninsule arabique jusqu'aux rives de la Méditerranée, ainsi qu'en Égypte. On trouve aussi des Turcs sur le territoire de l'actuelle Turquie et des Perses en Iran. Par ailleurs sont également présents des Kurdes. Chacun de ces peuples possède sa propre langue et ses propres traditions.

- Une mosaïque religieuse

La région est majoritairement marquée par la religion musulmane. Cependant, les divisions religieuses sont nombreuses. Elles sont parfois différentes de celles des peuples. Ainsi, la majorité des Arabes et des Turcs appartient à l'islam sunnite et la majorité des Persans est chiite. Cependant, une partie des Arabes est chiite (au sud de l'Irak, sur les rives du golfe Persique et dans certaines régions du Liban) et certains Turcs sont alévis (une branche du chiisme). Les chrétiens sont également présents. Ils sont les héritiers des cultures et des langues présentes au Moyen-Orient avant l'arrivée des Arabes au VII^e siècle. Minoritaires, ils sont aussi très divisés en différentes Églises, parmi lesquelles on peut mentionner les coptes en Égypte, les chaldéens en Irak ou

les syriaques en Syrie. Le judaïsme est présent au début du xx^e siècle dans les grandes villes de la région et l'immigration de certains juifs d'Europe en Palestine a commencé à la fin du xix^e siècle, motivée par le mouvement sioniste.

- **Des enjeux stratégiques**

Dès le xix^e siècle, les ressources en pétrole du Moyen-Orient sont un enjeu. Les Anglais installent des points d'appui, comme au Koweït, et contrôlent la route stratégique du canal de Suez.

Un partage sur les ruines de l'Empire ottoman

- **Un empire multiculturel**

Toute la région est dominée jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale par l'Empire ottoman, vaste empire multiculturel dirigé par un sultan turc qui porte le titre de calife (commandeur des croyants) car l'Empire contrôle La Mecque.

- **Les espoirs des peuples**

Lors de la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman s'engage aux côtés de l'Allemagne. Les Anglais suscitent alors en 1916 une révolte des populations arabes en leur promettant de retrouver leur indépendance.

- **Le système des mandats**

En réalité, les Européens, essentiellement les Français et les Anglais, envisagent de mettre la région sous tutelle et d'établir un partage. C'est l'objet des accords Sykes-Picot signés en mai 1916. En 1918, l'Empire ottoman s'effondre. Le traité de Sèvres établit son partage en 1920. La France et l'Angleterre reçoivent des mandats de la Société des nations pour administrer les territoires. Syrie et Liban pour la France, Irak, Jordanie, Palestine pour l'Angleterre. L'Arabie Saoudite reçoit la région de La Mecque, et son roi contrôle désormais les lieux saints de l'Islam.

Vers les premières indépendances

- **Diviser pour régner**

Les Européens tracent des frontières qui ne respectent pas toujours la répartition des différents peuples. Ils répriment les révoltes et les volontés d'indépendance.

- **Vers l'autonomie**

Cependant, dans les années 1930, les Anglais comprennent la nécessité d'accorder une certaine autonomie aux territoires qu'ils contrôlent. L'Égypte, sous tutelle britannique depuis le xix^e siècle, est indépendante en 1922. En 1932, l'Irak accède à l'indépendance. En 1946, la France donne l'indépendance à la Syrie et au Liban.

- La constitution d'un « foyer national juif »

Depuis la fin du XIX^e siècle, il existe parmi les juifs d'Europe un mouvement sioniste, fondé par Theodor Herzl, qui souhaite le retour des juifs en Palestine. En 1917, une déclaration de Lord Balfour, ministre des affaires étrangères britannique, accepte la constitution d'un « foyer national juif » en Palestine. L'immigration juive s'intensifie.

2. Les aléas du conflit israélo-arabe

Le contexte de la création de l'État d'Israël

- Le désengagement britannique

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux juifs d'Europe, rescapés de la Shoah, souhaitent s'installer en Palestine, ce qui pose le problème de l'indépendance de ce territoire, où cohabitent difficilement Arabes et Juifs.

- Les plans de partage et leur échec

En 1947, l'ONU réalise un plan de partage de la Palestine qui prévoit un État juif et un État arabe de superficies égales. Jérusalem, ville sainte des trois monothéismes, devait avoir un statut international.

- La guerre

Ce plan ne sera jamais appliqué. Le 14 mai 1948, lorsque les Anglais se retirent, les Juifs proclament la naissance de l'État d'Israël. Le lendemain, les États arabes voisins attaquent Israël. Ils sont vaincus et Israël occupe 78 % du territoire de la Palestine. Le reste est annexé par les États arabes.

Des conflits nombreux pendant la guerre froide

- La crise de Suez

Le conflit israélo-arabe est marqué par la guerre froide. Les États-Unis soutiennent plutôt Israël et l'URSS, plutôt les pays arabes. En 1956, la crise de Suez marque la fin de l'influence française et britannique.

- La guerre des Six-Jours

Le conflit israélo-arabe s'intensifie par une guerre en 1967. Menée en quelques jours, l'attaque israélienne conduit à l'occupation des territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, les « territoires occupés », ainsi qu'à celle du plateau du Golan.

- La guerre du Kippour

En 1973, les États arabes passent à l'offensive pendant la fête juive de Kippour, mais sont battus.

Un processus de paix en demi-teinte

- La lutte des Palestiniens

Les Palestiniens en exil dans les pays voisins créent en 1964 une organisation de libération de la Palestine, dirigée par Yasser Arafat.

- Une radicalisation depuis les années 1980

Depuis la fin des années 1980, des mouvements plus radicaux sont apparus. Du côté palestinien, des mouvements islamistes radicaux comme le Hamas tentent de faire de cette question nationale une question religieuse. Du côté israélien, des mouvements religieux orthodoxes et la droite radicale lancent des entreprises de colonisation dans les territoires occupés.

- Les tentatives de dialogue

Depuis les années 1980, souvent sur initiative américaine, un processus de paix a été cependant engagé. En 1981, l'Égypte reconnaît l'existence d'Israël. En 1993 sont signés les accords d'Oslo entre Israéliens et Palestiniens qui prévoient la création d'une autorité palestinienne. Malgré cela, les violences se poursuivent.

3. Une région sous tension

Les enjeux identitaires

- Des États divisés

Ailleurs dans la région, certains États sont très instables compte tenu de leur division en plusieurs peuples ou religions. C'est le cas de l'Irak depuis 2003. Le Nord, peuplé de Kurdes, a acquis une indépendance de fait. Le Sud est frappé d'une guerre civile entre Arabes chiites et sunnites, et les chrétiens sont persécutés et conduits en exil. Le Liban est très instable depuis la guerre civile, qui a duré de 1975 à 1990. Le pays est composé de chrétiens, de musulmans sunnites et chiites, et d'autres minorités comme les Druzes.

- Islam et politique

La région est par ailleurs marquée par l'émergence de l'islam politique. Dans les monarchies du golfe Persique, la charia (la loi islamique) est strictement appliquée. En Iran, depuis 1979, la Révolution islamique a porté au pouvoir le clergé chiite, avec la figure de l'ayatollah Khomeini. Le régime développe un discours anti-occidental et antisioniste. Dans les autres pays de la région existent des mouvements radicaux, parfois terroristes. En Turquie cependant, c'est par des élections que les islamistes modérés du parti AKP sont arrivés au pouvoir.

Les enjeux stratégiques

- Le contrôle du pétrole

Dans ce contexte, la maîtrise des ressources en pétrole est fondamentale. Les États-Unis ont donc implanté dans la région un réseau de bases pour contrôler les routes stratégiques. Ils soignent leur alliance avec l'Arabie Saoudite, principal producteur. Cela les conduit à s'opposer à l'Iran. De 1980 à 1988, ils soutiennent l'Irak dans la guerre Iran-Irak. Aujourd'hui, ils ont engagé un bras de fer diplomatique avec l'Iran, soupçonné de tenter d'acquérir l'arme nucléaire.

- Le contrôle de l'eau

D'autres ressources naturelles peuvent conduire à des tensions, telles que l'eau, rare dans la région, comme en Palestine, ou entre Turquie, Syrie et Irak, pour le contrôle des eaux de l'Euphrate.

- Les interventions internationales

La région a été l'objet d'interventions nombreuses. Les forces de l'ONU – les Casques bleus – sont présentes au Liban. En 1991, les États-Unis prennent la tête d'une alliance sous mandat de l'ONU pour libérer le Koweït, envahi par Saddam Hussein, chef de l'État irakien. Les attentats du 11 septembre 2001 montrent que les tensions du Moyen-Orient peuvent avoir des répercussions dans le monde entier. En 2003, les États-Unis, sans l'accord de l'ONU, attaquent à nouveau l'Irak, sous prétexte que Saddam Hussein tenterait de se doter d'armes de destruction massive. Depuis 2001, l'OTAN est présente en Afghanistan pour lutter contre l'influence des talibans.

L'enjeu démocratique

- Les espoirs du printemps arabe

En 2011, le mouvement du « printemps arabe » a conduit à la chute des dictatures en Tunisie et en Libye (qui ne se trouvent pas au Moyen-Orient). L'Égypte est également marquée par le mouvement, et le président Hosni Moubarak est chassé du pouvoir.

- Un avenir incertain

Aujourd'hui, l'avenir est incertain. En Syrie, Bachar El-Assad conserve le pouvoir par une répression féroce. En Égypte, l'armée contrôle le pouvoir. Souvent, des partis islamistes semblent en position de remporter les élections.

Plusieurs facteurs ont donc conduit le Moyen-Orient à devenir une des zones du monde où les tensions et les conflits sont les plus nombreux et les plus violents. La forte croissance démographique de la région et la gestion de ses ressources posent pourtant des questions auxquelles seule une réponse concertée pourrait apporter une solution.



Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration ; héritages et évolutions

Gouverner la France consiste non seulement à prendre des décisions, mais aussi à les faire appliquer et à assurer le fonctionnement du pays conformément à sa Constitution. Ainsi, il convient d'étudier trois notions dans chacune des deux Républiques (la IV^e et la V^e) qu'a connues la France pendant la période considérée. L'État est l'ensemble des institutions qui gouvernent le pays. Le gouvernement représente l'ensemble des acteurs politiques qui décident de la façon dont sont exécutées les lois. L'administration consiste à entretenir sur le territoire un ensemble de services destinés à la population.

Comment la France a-t-elle été gouvernée depuis 1946 ? Quelles permanences et quelles mutations dans l'État, son gouvernement, son administration ?

I. La IV^e République : un bilan contrasté (1946-1958)

Un régime marqué par l'instabilité politique

- Mise en place par la Constitution du 27 octobre 1946, la IV^e République marque le retour à la liberté et à la démocratie. Contrairement aux souhaits du général de Gaulle, elle est fondée sur un système parlementaire. Le scrutin est proportionnel, et le choix du gouvernement doit se faire par des alliances entre partis. Le président de la République, élu par le Parlement, dispose de peu de pouvoirs effectifs.
- Il en découle une grande instabilité politique, les gouvernements étant renversés au gré des changements d'alliances entre partis. Ainsi, le tripartisme (MRP, SFIO, PCF) en 1946-1947 ou la « troisième force » (UDSR, MRP, SFIO) de 1947 à 1951 se révèlent peu solides et peu durables. On voit ainsi se succéder vingt-quatre gouvernements de 1946 à 1958 ; celui d'Antoine Pinay dure seulement un jour, du 17 au 18 octobre 1957.
- Cependant, ce sont souvent les mêmes hommes qui se relayent dans les ministères ou que l'on trouve à la tête du gouvernement : Henri Queuille dirige ainsi trois gouvernements. Certains ministres réussissent à avoir une action durable en faisant partie de plusieurs gouvernements successifs, comme Maurice Schumann aux Affaires étrangères. Certains gouvernements sont efficaces, comme celui de Pierre Mendès

France, qui de juin 1954 à février 1955 réussit à se rendre très populaire et à achever la guerre d'Indochine.

Une œuvre administrative durable

- La IV^e République met en œuvre des structures destinées à former les hauts fonctionnaires qui assurent la permanence de l'administration au-delà de l'instabilité politique. Les IEP de Paris et de province voient leur rôle réaffirmé. L'ENA est créée en 1946. Les grands corps d'État sont réorganisés. Un esprit de corps unit ainsi ces cadres, qui dirigent aussi les préfetures des départements.
- Ce personnel compétent permet à d'importantes réformes d'être mises en œuvre de façon durable. La Sécurité sociale est créée en 1946, les HLM, en 1947. Dans le domaine économique, l'État s'investit. Une planification est adoptée, non pas directive comme dans les pays communistes, mais incitative. Des emprunts sont réalisés auprès des Français pour soutenir l'État. En outre, certaines entreprises clés sont nationalisées.
- Par ailleurs, suivant une tradition très ancienne, la France reste un pays centralisé. Il n'existe pas de régions. Dans les départements, les conseils généraux ont des compétences limitées face au préfet, représentant direct du pouvoir exécutif.

2. La V^e République : l'État gaullien (1958-1974)

Un système politique stable

- La IV^e République se révèle incapable de régler la crise provoquée par la guerre d'Algérie. Le 13 mai 1958, une tentative de coup d'État conduit à rappeler le général de Gaulle au pouvoir. Celui-ci accepte, à condition qu'une nouvelle République soit fondée.
- La Constitution de la V^e République est donc adoptée le 4 octobre 1958. Elle prévoit un pouvoir exécutif fort : le président est chef des armées, nomme le Premier ministre dans la majorité parlementaire (on parle de régime semi-présidentiel), peut disposer des pleins pouvoirs en cas de crise, suivant l'article 16 de la Constitution, et peut dissoudre l'Assemblée nationale. Depuis 1962, il est élu au suffrage universel direct pour sept ans.
- Le scrutin majoritaire à deux tours aux élections législatives favorise les grands partis politiques et donne une majorité parlementaire stable. Les gouvernements sont donc plus durables. Sous les présidences de De Gaulle (1958-1969), il n'y a que trois Premiers ministres.

Une administration centralisée et son œuvre

- La tradition centralisatrice se poursuit. Cependant, quelques tentatives sont faites pour commencer un travail de décentralisation (envoi de certaines structures de décision en province) et de déconcentration (transfert de compétences administratives de l'État à des collectivités territoriales). Des régions de programme sont créées en 1960 et dotées d'un préfet en 1964. Mais elles n'ont pas encore l'assemblée représentative des citoyens.
- La mise en place d'une politique d'aménagement du territoire avec la création de la DATAR en 1963 conduit à réaliser de grands aménagements et à mieux répartir les acteurs de la vie économique et administrative sur tout le territoire.

Un programme ambitieux

- Le général de Gaulle et ses successeurs Georges Pompidou (1969-1974) et Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) ont recours à des spécialistes pour mener à bien leurs politiques. Outre les énarques, on fait appel à des experts. Certains critiquent le fait que ces derniers n'aient pas été désignés démocratiquement et parlent de « technocratie ».
- De grandes politiques sont alors entreprises, comme le développement de l'énergie nucléaire civile et militaire, avec le CEA, ou encore le développement de l'infrastructure autoroutière. Certaines politiques de prestige ont pour but de placer la France au premier rang international dans certains secteurs, comme l'aéronautique avec l'élaboration franco-britannique du Concorde en 1969.

3. La V^e République après 1981 : quel poids pour l'État ?

L'État face à la crise

- Lorsque François Mitterrand fait accéder la gauche au pouvoir pour la première fois sous la V^e République, l'État est confronté à une crise importante. Si Valéry Giscard d'Estaing répond en partie aux nouvelles attentes de la société après mai 1968 (loi Veil sur l'IVG en 1975 par exemple), les solutions apportées à la crise sont peu efficaces et mal comprises par l'opinion.
- François Mitterrand répond à cela par une politique de nationalisation de certains secteurs clés, notamment le secteur financier, puis, à partir de 1983, par une politique d'austérité.
- Les structures d'aide mises en place en 1946 souffrent également de la crise, notamment les assurances chômage et la Sécurité sociale. Par ailleurs, depuis 1986, l'État s'est globalement désengagé de certains secteurs économiques. Ceci s'accompagne

d'une perte de confiance en l'État pour une part de la population, visible autant lors des émeutes de certaines banlieues en 2007 que par le développement du vote pour le Front national, basé en partie sur un rejet de la classe politique.

Une nouvelle gouvernance : entre alternance et cohabitation

- Dans ce contexte, une nouvelle pratique du pouvoir se met en place. Les Français tendent souvent à souhaiter une alternance entre la gauche et la droite : Jacques Chirac est élu président en 1995. Par ailleurs, ils n'hésitent plus à élire une Assemblée nationale d'une tendance politique différente de celle du président. Cela conduit par trois fois à des cohabitations : de 1986 à 1988 (président : François Mitterrand, PS ; Premier ministre : Jacques Chirac, RPR), de 1993 à 1995 (président : François Mitterrand, PS ; Premier ministre : Édouard Balladur, RPR) et de 1997 à 2002 (président : Jacques Chirac, UMP ; Premier ministre : Lionel Jospin, PS).

- Pourtant, la cohabitation n'empêche pas le pays d'être gouverné, le président disposant d'un domaine réservé, notamment en matière militaire et en politique étrangère.

- Jacques Chirac procède toutefois en 2000 à une réforme de la Constitution ramenant à cinq ans le mandat présidentiel. Il dure ainsi aussi longtemps qu'une législature, ce qui réduit la probabilité d'une cohabitation mais ne la rend pas impossible.

L'affirmation de nouvelles échelles de pouvoir

- Depuis 1981, de nouvelles échelles de pouvoir se sont affirmées et la déconcentration de l'administration s'est intensifiée. En 1982, une loi institue vingt-deux régions dotées de conseils régionaux élus, avec des présidents de région. À ces régions métropolitaines s'ajoutent les communautés et territoires d'Outre-Mer. Les collectivités territoriales voient leurs pouvoirs renforcés. Les départements s'impliquent dans la gestion des collèges et dans les structures d'aide sociale ; les régions entretiennent les lycées et s'occupent par exemple de la politique des transports.

- Ces nouvelles échelles de gouvernance ont permis à la démocratie de s'exprimer en instituant de nouveaux contre-pouvoirs. Ainsi, en 2011, vingt régions sur vingt-deux étaient gouvernées par la gauche, alors même que l'Assemblée nationale, le gouvernement et le président étaient de droite.

- Néanmoins, cette multiplication des échelons et la difficulté de leur transférer les fonds nécessaires ont parfois été critiquées. En 2009, le Sénat a fait mettre à l'étude un projet de réduction du nombre des régions, et la fusion des départements et des régions en une seule entité administrative a été évoquée. Ainsi, l'État, le gouvernement et l'administration de la France répondent à des démarches conjointes. Ces trois processus révèlent autant des ruptures, comme l'émergence de l'échelle locale, que des continuités, comme l'importance de l'État dans la vie des Français.



Le projet d'une Europe politique depuis le congrès de La Haye (1948)

L'idée d'une union entre les différents pays d'Europe a été formulée dès le XVIII^e siècle. Elle devient une réalité seulement après la Seconde Guerre mondiale. Depuis cette époque, les pays d'Europe occidentale, devenus des puissances moyennes dans le contexte de la guerre froide, ont tenté de s'unir. Cependant, les formes que pouvait prendre cette union ont été un enjeu. Fallait-il une union économique ? une union politique ? et sous quelle forme ?

Comment le projet d'une Europe politique a-t-il conduit à la constitution de l'Union européenne ? Quelle forme a pris cette union du point de vue politique ?

I. De l'idée d'une Europe politique au choix d'une Europe économique (1948-1957)

Les premiers projets d'union politique européenne

- En 1945, l'idée d'une Europe politiquement unie est déjà un héritage : dans les années 1920, le comte de Coudenhove-Kalergi proposait une union paneuropéenne, pour éviter qu'un nouveau conflit ne déchire le continent.
- La Seconde Guerre mondiale pose la même question : comment éviter le renouvellement des conflits en Europe et le développement d'idées antidémocratiques ? Pendant la guerre, des résistants de tous pays réfléchissent à une union entre les États d'Europe. Ils fondent un mouvement fédéraliste européen en 1943. Des mouvements politiques existent en effet dans plusieurs pays : socialistes, communistes, démocrates chrétiens.

Du congrès de La Haye à la CECA : l'espoir d'une Europe fédérale

- En mai 1948, des représentants des associations favorables à une union se réunissent à La Haye. Trois options sont possibles : une Europe fédérale (une Europe avec un gouvernement commun), une Europe supranationale (une Europe avec des institutions qui cohabitent avec les différents gouvernements en leur donnant un cadre législatif commun) ou une Europe souverainiste (simples collaborations entre États totalement souverains). Le congrès débouche sur la création d'une première institution : le Conseil de l'Europe, fondé en 1949. Il siège à Strasbourg et a pour but de défendre d'une seule voix les principes démocratiques.

- Le contexte de la guerre froide donne depuis 1947 un sens nouveau à l'idée d'une Europe politique. Face à l'Europe de l'Est contrôlée par les soviétiques, les États-Unis sont favorables à ce que les pays occidentaux s'associent plus étroitement pour se renforcer. La répartition de l'aide Marshall se fait donc grâce à une institution gérée par les Européens eux-mêmes, l'OECE (Organisation européenne de coopération économique).

- Cependant, un certain nombre d'hommes politiques souhaitent que l'Europe se construise par la voix fédérale. Il s'agit d'Alcide de Gasperi pour l'Italie, Konrad Adenauer pour l'Allemagne, Paul-Henri Spaak pour la Belgique, Jean Monnet et Robert Schuman pour la France. Ces derniers souhaitent jeter les bases d'une Europe fédérale en s'appuyant non pas sur la politique mais sur l'économie, en mettant en commun la production de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne de l'Ouest (ce qui rendait impossible une nouvelle guerre entre ces pays). La CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) est ainsi créée en 1951. L'Allemagne et la France sont ensuite rejointes par l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas.

L'échec de la CED : une Europe dans l'impasse ?

- Pour aller plus loin dans la voie du fédéralisme, le plan du Français René Pleven prévoyait en 1952 une Communauté européenne de défense (CED). Ceci revient à recréer une armée allemande pour l'intégrer à une force européenne.

- L'idée d'une armée allemande est mal ressentie par l'opinion française à quelques années de la guerre. Les communistes s'y opposent également car cela contrarie les intérêts du bloc de l'Est. L'Assemblée nationale rejette en 1954 le projet de CED.

- L'idée d'une Europe politique est donc au point mort en 1954. L'armée allemande, recréée, est intégrée à l'OTAN par les États-Unis.

2. La Communauté économique européenne : les difficultés à établir un projet politique (1957-1992)

Un projet qui favorise une Europe économique

- La relance du projet européen

En 1955 cependant, lors de la conférence de Messine, les six États membres de la CECA décident de travailler à la construction d'un marché commun européen. Choisir la voie économique semblait plus prudent et visait à créer des liens avant de passer à la phase politique du projet.

- Le 25 mars 1957, le traité de Rome voit la naissance de la CEE (Communauté économique européenne), qui doit garantir une libre circulation des biens et des personnes entre les États membres. Des institutions sont créées. Le Parlement européen

(à Strasbourg) donne des avis. L'exécutif est partagé entre un Conseil des ministres représentant les gouvernements des États membres et la Commission européenne (à Bruxelles). Une cour de justice arbitre les litiges. Les décisions doivent être acceptées à l'unanimité par les États membres.

- Des politiques économiques sont alors mises en place : Euratom sur l'énergie atomique dès 1958, la Politique agricole commune (PAC) mise en place en 1962. Le projet politique passe au second plan, même s'il demeure dans les objectifs du traité de Rome puisqu'il prévoit une citoyenneté européenne. De même, tout pays candidat à l'entrée dans la CEE doit posséder un régime démocratique.

Un projet confronté à différentes visions de l'Europe

- L'idée d'une union politique se heurte à des visions différentes. La France du général de Gaulle défend l'idée d'une « Europe des patries » fondée sur une union de nations souveraines. Les Allemands sont plus ouverts à une Europe supranationale, voire fédérale.

- Ceci conduit à un certain nombre de différends entre les partenaires. Lorsque se pose la question, en 1963 puis en 1967, de l'admission du Royaume-Uni dans la CEE, la France oppose un refus. Le général de Gaulle pratique même la politique de la chaise vide dans les institutions européennes lorsqu'en 1965 on parlait d'abandonner le principe de la prise des décisions à l'unanimité.

Une Communauté qui s'élargit et s'approfondit

- Le départ du général de Gaulle en 1969 permet à l'Europe de s'élargir à la Grande-Bretagne en 1973, ainsi qu'à l'Irlande et au Danemark. L'accession à la démocratie de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal permet leur entrée en 1981 pour la première, en 1986 pour les autres.

- L'idée d'approfondir les liens entre les États conduit au premier projet d'association entre les monnaies : c'est le « serpent monétaire » créé en 1972.

- Pour rapprocher l'Europe des citoyens, les députés du Parlement européen sont élus au suffrage universel depuis 1979. En 1986 est signé l'« Acte unique européen », un accord entre les États membres visant à intensifier leurs liens et à donner davantage de pouvoir aux institutions européennes.

3. L'Union européenne : quelle dimension politique face à l'élargissement et à l'approfondissement? (de 1992 à nos jours)

De nouvelles ambitions

- Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, transforme la CEE en Union européenne. La citoyenneté de l'Union est renforcée. Il prévoit que l'Europe gagne du poids en matière de politique internationale. On nomme en 1999 un haut représentant à la politique étrangère et de sécurité commune, qui représente diplomatiquement l'UE.
- Pour renforcer ces ambitions, la politique monétaire aboutit à la création d'une Banque centrale européenne en 1998; en 2002, l'euro est mis en circulation. En 1995, les accords de Schengen, signés en 1985, entrent en application, supprimant les contrôles aux frontières entre les États membres.
- Malgré cela, l'intégration politique reste imparfaite : l'UE s'avère par exemple incapable de gérer seule le conflit en ex-Yougoslavie, où l'OTAN doit intervenir, faute d'une armée européenne réellement opérationnelle.

La poursuite de l'élargissement

- La fin de la guerre froide permet de relancer le processus d'élargissement. En 1995, d'anciens pays neutres adhèrent à l'UE : Suède, Finlande, Autriche.
- À partir de 2004, on admet dans l'UE d'anciens pays du bloc de l'Est : Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, en plus de pays occidentaux qui n'en faisaient pas partie : Chypre et Malte. En 2007, c'est au tour de la Roumanie et de la Bulgarie.
- Par ailleurs, la candidature de la Turquie n'aboutit pas, certains critères politiques ne répondant pas, d'après la Commission européenne, aux éléments requis.

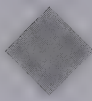
Quelle gouvernance pour une Europe à 27 ?

- La prise de décisions politiques dans une Europe supranationale ainsi élargie pose question. Le traité de Nice, signé en 2000, instaure le principe d'une majorité qualifiée pour la prise de décision, chaque pays disposant d'un certain nombre de voix en fonction de son poids démographique, tout en favorisant la représentation des petits pays.
- Afin de donner davantage de poids politique à l'UE, un projet de Constitution est élaboré en 2004. Il est cependant rejeté l'année suivante par des référendums en France et aux Pays-Bas. Pour sortir de l'impasse, le traité de Lisbonne est signé

en 2007. L'UE souhaite alors se donner davantage de visibilité. Le Conseil européen a désormais un président, le belge Herman Van Rompuy. Les institutions sont renforcées par ce traité.

- Malgré cela, de nombreux défis demeurent. Comme l'a montré le rejet du projet de Constitution en 2005 malgré le soutien de tous les grands partis de gouvernement (PS et UMP notamment), l'Europe apparaît à certains de ses citoyens comme peu représentative. Les directives de la Commission européenne sont souvent mal comprises et mal acceptées, car non débattues par les citoyens ou par des élus. Par ailleurs, l'Europe reste à « géométrie variable ». Certains pays membres de l'UE ne font pas partie de la zone euro (par choix ou par non-satisfaction des critères) ou de l'espace Schengen. La crise de la zone euro depuis 2008 pose d'importantes questions sur les liens entre politique et économie au sein de l'UE. Beaucoup de points essentiels de la politique sont traités directement entre les États, comme le montre le poids du « couple franco-allemand » face à la crise.

Ainsi, le projet d'Europe politique a pris la forme d'une Union qui, pour être imparfaite, n'en reste pas moins une construction politique unique au monde, dont le poids dans la mondialisation reste important.



La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et leurs alliés occidentaux réfléchissent à un nouvel ordre économique mondial, propre à garantir la paix en évitant les crises économiques. On est alors en effet convaincu que la crise postérieure à 1929 a conduit à la guerre en favorisant l'émergence des régimes totalitaires. Depuis cette époque, la question d'une gouvernance économique mondiale s'est posée.

Comment assurer cette gouvernance en garantissant les principes du libéralisme ? Quels sont les acteurs de cette gouvernance ? Quel rôle pour les États et les acteurs privés ?

I. De nouveaux principes pour construire une économie mondiale (1944-1971)

Le nouvel ordre économique après la guerre

- En 1944 a lieu la conférence de Bretton Woods. Avant même la fin de la guerre, les États-Unis, les Britanniques et leurs alliés occidentaux décident d'organiser l'économie mondiale, suivant les principes de l'économiste britannique John Maynard Keynes. Suivant cette théorie, l'État doit intervenir dans la vie économique pour y injecter les sommes nécessaires afin de relancer l'économie en cas de crise. Cette doctrine assouplit ainsi un des principes du libéralisme, qui consiste à ne pas faire intervenir l'État dans l'économie. Le président Roosevelt avait déjà mis en œuvre une politique keynésienne dans les années 1930 avec le « New Deal », destiné à faire sortir le pays de la crise.
- À Bretton Woods, un nouveau système monétaire est mis en place. Puisque les États-Unis détiennent désormais les deux tiers du stock d'or mondial et que les monnaies des autres pays sont affaiblies par le coût de la guerre, seul le dollar est désormais convertible en or, à 35 \$ l'once. Les autres monnaies sont convertibles en dollar et s'engagent à ne pas varier de plus ou moins 1 %.
- Des institutions sont mises en place, souvent dans le cadre de l'ONU. Le Fonds monétaire international (FMI) est destiné à contrôler le respect des règles de Bretton Woods. On crée également une Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Du point de vue du commerce, les accords du GATT (*General*

Agreement on Tariffs and Trade) prévoient régulièrement des conférences internationales (« *rounds* ») pour garantir les principes du libre-échange.

Le poids des États-Unis dans la gouvernance économique mondiale

- Dans ce système, les États-Unis ont un poids prépondérant. Ce sont eux qui financent principalement les différentes institutions.
- Le dollar est la principale monnaie d'échange et de garde. Il permet aux Américains de peser sur le prix des matières premières et de contrôler la politique économique de certains pays.
- Les États-Unis contribuent également au redressement de l'économie des pays d'Europe de l'Ouest avec le rôle de l'aide Marshall en 1947. Ceci permet de donner des débouchés à leur production et contribue à l'endiguement du communisme.

Une gouvernance contestée

- Cette hégémonie économique américaine est néanmoins contestée. L'URSS organise la gouvernance économique de son bloc, suivant des principes différents de ceux du libéralisme. Les échanges sont organisés dans le cadre d'un marché commun appelé Comecon (ou CAEM, Conseil d'assistance économique mutuelle).
- Les pays du Sud contestent également la domination économique du Nord sur le Sud. En 1964, dans le cadre de l'ONU, ils créent la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) pour faire valoir leurs revendications. Au sein de cette Cnuced, 77 pays s'organisent et fondent le « groupe des 77 », qui souhaite une autre gouvernance économique mondiale.
- Les Européens de l'Ouest réussissent progressivement à renégocier la parité de leur monnaie face au dollar et organisent leur propre zone de libre-échange en 1957 : la CEE (Communauté économique européenne).

2. Un système en crise (de 1971 au milieu des années 1990)

La fin du système de Bretton Woods

- En 1971, le président américain Richard Nixon décide de suspendre la convertibilité du dollar en or. En effet, la monnaie américaine a fortement perdu de sa valeur. C'est la fin du système de Bretton Woods, ce qui risque de déstabiliser les autres monnaies.
- Les États-Unis remettent ainsi en cause leur rôle d'élément stabilisateur de l'économie mondiale et semblent favoriser leurs intérêts immédiats. Le secrétaire d'État au trésor John Connolly déclare aux autres pays : « Le dollar est notre devise et votre problème. »

Le désengagement des États

- À partir de 1973, le choc pétrolier est un des éléments déclencheurs d'une période de crise. Les « vingt piteuses » succèdent aux « Trente Glorieuses ». La plupart des États connaissent un déficit important.
- Le FMI devient alors essentiellement un organisme international contrôlant l'économie des pays endettés, principalement ceux du Sud, les plaçant presque sous tutelle pour garantir les remboursements.
- Dans les pays du Nord, l'État choisit souvent la voie du désengagement de l'économie, s'inspirant de la doctrine économique dite « néolibérale ». C'est par exemple le choix de Margaret Thatcher à partir de 1979, avec un coût social important.

Nouveaux acteurs, nouveau contexte

- De nouveaux types d'acteurs s'affirment à cette époque dans la gouvernance économique mondiale. Les firmes transnationales et les agences de notation, affirment leur rôle. On assiste donc à un certain effacement du rôle des États.
- Avec la disparition du bloc de l'Est en 1989 et l'ouverture de la Chine à l'économie de marché à partir de 1978, le modèle libéral semble triompher dans le cadre d'une mondialisation ouverte.
- La gouvernance économique dans le cadre de la mondialisation est cependant contestée par le mouvement altermondialiste. D'autres idées pour une gouvernance économique respectueuse de l'environnement sont élaborées, comme la notion de développement durable formulée dans le rapport Brundtland en 1987.

3. Les nouvelles voies de la gouvernance dans une économie mondialisée (du milieu des années 1990 à nos jours)

Le rôle des organisations internationales

- En 1995, le GATT disparaît, remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La gouvernance économique mondiale semble désormais disposer d'un lieu permettant de réunir les principaux acteurs institutionnels. Les pays émergents s'affirment de plus en plus dans cette gouvernance.
- Les organisations mondiales sont « à géométrie variable ». Certaines regroupent uniquement un nombre réduit de pays. C'est le cas du G 8, réunissant les huit principales puissances du monde (États-Unis, Japon, Russie, Allemagne, France, Grande-

Bretagne, Italie, Canada). Tous les ans à Davos, en Suisse, se réunit le Forum économique mondial, regroupant hommes politiques et décideurs économiques.

- Les organisations régionales sont de plus en plus actives. L'Union européenne renforce son poids économique depuis le traité de Maastricht en 1992 et la mise en circulation de l'euro en 2002. L'ALENA en Amérique du Nord, l'ASEAN en Asie du Sud-Est ou encore le Mercosur en Amérique latine s'affirment.

Vers une gouvernance économique multipolaire ?

- Le rôle des États-Unis, et plus largement de la Triade (États-Unis, UE, Japon) est actuellement remis en cause par l'émergence de nouvelles économies du Sud (Inde, Chine, Brésil) ou par le retour sur la scène économique de la Russie, l'ensemble (avec en plus l'Afrique du Sud) formant le groupe dit des BRICS. Certains États comme les pétromonarchies du Moyen-Orient pèsent dans l'économie mondiale par l'importance de leurs fonds souverains et de leurs investissements.

- Ces nouvelles puissances intègrent progressivement les institutions internationales, autrefois réservées aux pays du Nord. La Corée du Sud entre dans l'OCDE en 1996, la Chine entre dans l'OMC en 2001.

- Le G 20, groupe de vingt pays du Nord et du Sud représentant 85 % du PIB mondial, organise depuis 2008 des sommets avec ses chefs d'État et s'affirme comme nouveau lieu de gouvernance économique.

Une gouvernance contestée

- Cette gouvernance économique est cependant contestée par des mouvements s'opposant à la mondialisation libérale. C'est le cas du mouvement ATTAC, fondé en France en 1998. Les acteurs de la gouvernance économique sont accusés d'une mauvaise redistribution des richesses.

- Certains militants proposent des voies alternatives et organisent un Forum social mondial en concurrence avec le sommet de Davos.

- La récente crise financière depuis 2008 montre également qu'il est difficile de dissocier gouvernance économique et gouvernance politique, tant l'économie est désormais un facteur important lors des élections dans les puissances économiques possédant un système démocratique.

Ainsi, la gouvernance économique mondiale depuis 1944 a vu se mettre en place un système fortement encadré, celui défini à Bretton Woods. Il n'a pas résisté à la crise économique et à l'émergence de nouvelles puissances. La gouvernance actuelle du monde est donc faite d'équilibres complexes et est marquée par des acteurs de plus en plus nombreux et interdépendants.



Des cartes pour comprendre le monde

Les cartes sont une clé essentielle pour comprendre l'organisation du monde ; ce sont des outils établis par les géographes à partir de données statistiques et d'observation du territoire. La carte permet une représentation du monde à toutes les échelles, depuis l'échelle globale jusqu'à l'échelle mondiale. Outre le choix de l'échelle, celui de la projection est aussi fondamental. Lorsqu'on réalise un planisphère, on est en effet contraint de déformer la réalité car la terre est sphérique. Le choix du type de carte n'est donc pas anodin. On peut choisir une projection de Mercator qui garde la justesse des distances maritimes, mais déforme les continents en agrandissant les hautes latitudes, ou bien la projection de Peters qui prend le parti inverse. On peut aussi recourir à la projection polaire. Le point de repère choisi pour centrer la carte est variable suivant l'observateur : les Européens placent l'Europe au centre de leurs cartes, de même que les Chinois ou les Américains y placent leur propre pays. Par la cartographie thématique, on peut visualiser un certain nombre d'éléments qui permettent de mieux comprendre le monde et ses évolutions. On peut ainsi appréhender le monde par une lecture géopolitique, c'est-à-dire fondée sur les rapports de force entre les différentes puissances. On peut aussi recourir à une approche géoéconomique, dans laquelle les cartes mettent en évidence les différences de richesses et les circulations économiques. Il existe également une cartographie géoculturelle qui permet de cartographier les grandes aires culturelles, civilisationnelles, religieuses. Enfin, les cartes permettent d'apprécier les grands enjeux environnementaux.

Comment les cartes nous fournissent-elles une grille de lecture de la planète ? Quels enjeux permettent-elles de mettre en évidence ?

I. Comprendre la géopolitique mondiale par les cartes

Cartographier les puissances

• Pour cartographier les puissances, il faut définir un certain nombre de critères. Le premier point consiste à évaluer le « *hard power* » de chacun des grands acteurs géopolitiques à toutes les échelles. À l'échelle mondiale, la possession de l'arme nucléaire peut être un critère valable. Apparaîtront ainsi les membres de ce « club nucléaire » (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine, Inde, Pakistan, sans doute Israël et la Corée du Nord). Le nombre de soldats est aussi un indicateur valable, tout comme le budget militaire.

- On peut également cartographier le rayonnement de cette puissance militaire en montrant quels États disposent de bases ailleurs que sur leur propre territoire. On verra ainsi apparaître la présence de nombreuses bases américaines, mais aussi d'anciennes puissances coloniales françaises et britanniques, qui restent un atout pour des puissances moyennes. Les interventions militaires donnent en outre une bonne vision d'ensemble, qu'elles soient ou non accomplies avec mandat de l'ONU. On verra ainsi la capacité d'engagement des États-Unis, présents en Irak et en Afghanistan,

Cartographier les conflits

- Cartographier les conflits est difficile. Les conflits interétatiques sont désormais peu nombreux dans le monde. La plupart des conflits sont des guerres civiles ou des interventions dans des pays voisins déstabilisés. Certains de ces conflits, comme le conflit israélo-palestinien, ne peuvent être cartographiés qu'à une échelle locale pour en donner une représentation exacte.
- À l'échelle du monde apparaît toutefois un « arc des crises » dans lequel se concentrent les principaux conflits. Partant d'Afrique de l'Ouest, il s'achève en Afghanistan. Ces zones connaissent des facteurs de déstabilisation multiples, à la fois politique, économique et identitaire (religions et cultures).

2. Comprendre l'organisation géoéconomique mondiale par les cartes

Cartographier les hiérarchies géoéconomiques

- Pour déterminer les hiérarchies géoéconomiques du globe, on dispose de plusieurs indicateurs. Les plus utilisés sont le PIB global ou rapporté au nombre d'habitants, qui donne une idée de la richesse d'un territoire, ou de l'IDH, qui donne une idée de son développement. Là encore, il faut affiner par un effet d'échelle : on verra ainsi apparaître les régions riches et les régions pauvres au sein d'un État, comme c'est le cas en Chine, où le littoral est plus riche et plus développé que l'intérieur. L'utilisation d'une carte en anamorphose, déformant la réalité, conditionnant la dimension d'un territoire à l'intensité du phénomène étudié, peut être éloquent, qu'elle conserve les formes générales ou qu'elle réduise le pays à un carré. L'utilisation de plages de couleurs permet de juger d'un gradient d'intensité d'un phénomène.
- On peut aussi cartographier les organisations internationales régionales à caractère économique (ALENA, Union européenne, ASEAN...), qui montrent comment le monde est structuré, du point de vue économique, en sous-ensembles régionaux.
- On voit ainsi apparaître un monde dominé par la « Triade » (États-Unis, Union européenne, Japon), des zones émergentes (Asie orientale, BRICS : Brésil, Russie, Inde,

Chine, Afrique du Sud), des pays enrichis par l'exportation de matières premières énergétiques (États du golfe Persique), des pays en voie de développement et les pays les moins avancés.

Cartographier les circulations et les flux

- On doit également, pour une claire vision géoéconomique, cartographier les circulations de toute nature qui structurent l'espace mondial. Circulations de matières premières, notamment agricoles et énergétiques, de produits manufacturés, mobilités humaines, flux « invisibles » liés à la finance et aux nouvelles technologies comme la bande passante Internet.
- On constatera là aussi la domination de la Triade par l'intensité et le nombre de flux, et l'affirmation des zones émergentes. En revanche, dans les périphéries, les flux sont moins intenses. Certaines zones constituent ainsi des angles morts dans le processus de mondialisation.

3. Cartographier les cultures

Les grandes civilisations

- Pour cartographier les cultures, on peut tenter une approche des civilisations. Cependant, les divergences sont grandes entre les géographes pour décider du nombre de ces civilisations et de la façon de les définir. On peut s'appuyer sur la cartographie des langues dominantes. On verra la cohabitation de grandes langues d'échange international et de langues locales.
- On s'accorde généralement pour distinguer une civilisation occidentale (où se distinguent, selon certains auteurs, une civilisation orthodoxe et une civilisation latino-américaine), une civilisation islamique, une civilisation indienne, une civilisation chinoise ou d'Asie orientale (suivant les auteurs), une civilisation africaine.
- À l'échelle locale, cette cartographie peut être affinée jusqu'à la représentation des différentes ethnies. On constate alors que, très souvent, plusieurs cultures voisinent sur le même espace.

Les grandes religions

- Cartographier les religions pose des problèmes semblables à ceux posés par la cartographie des civilisations. Très souvent, elles se superposent et s'entrecroisent. Il est souvent difficile de cartographier les minorités religieuses ou encore l'intensité de la croyance ou des pratiques.
- Certaines religions ont une diffusion mondiale comme le catholicisme ou le protestantisme dans le cadre du christianisme, ou encore le sunnisme dans celui de l'islam.

En revanche, l'hindouisme ou les croyances traditionnelles africaines sont présents en dehors de leur domaine d'origine surtout par l'existence de diasporas.

4. Cartographier les défis environnementaux

Cartographier les risques

- Cartographier l'environnement revient à cartographier les risques. Tout d'abord les risques naturels : zones sismiques, côtes à risque de tsunamis, zones à activité volcanique, zones marquées par les cyclones, etc.

- Mais cela revient aussi à cartographier les risques que les hommes font peser sur l'environnement, par des catastrophes marquantes telles que les marées noires ou les accidents nucléaires (Tchernobyl en 1986, Fukushima en 2011). Les atteintes au milieu naturel comme sur la forêt dense au Brésil ou en Indonésie peuvent aussi être mises en valeur.

Une cartographie prospective ?

- Peut-on se risquer à une cartographie prospective, anticipant les effets du réchauffement climatique ? L'exercice est délicat car les données sont incertaines. Il faut prendre en compte à la fois les effets du risque de montée des eaux par la fonte de la banquise et l'extension des déserts par la modification du cycle des précipitations.

- Au-delà de l'exactitude de la prospective, les cartes peuvent faire prendre conscience de l'urgence qu'il y a à intensifier la protection de l'environnement.

Ainsi, les cartes sont des outils de compréhension du monde qui permettent une lecture fine de la réalité, à condition de confronter plusieurs cartes entre elles et de procéder à des basculements d'échelle. On pourra de cette façon comprendre les lignes de force de l'espace mondial, sans en donner une interprétation dénuée de nuances ni de finesse.



La Russie, un État-continent eurasiatique en recomposition

La Russie ou, plus exactement, la Fédération de Russie, est un État héritier à la fois de l'Empire russe d'avant 1917 et de l'URSS qui lui a succédé jusqu'en 1991. À ce titre, le territoire de ce pays a dû se recomposer pour s'adapter à ses nouvelles frontières. Cette adaptation territoriale s'est doublée d'une adaptation à l'économie de marché qui a été très difficile dans les années 1990. Aujourd'hui la Russie connaît une croissance économique notable, ce qui fait d'elle une puissance émergente, membre du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). L'immensité de son territoire, à cheval sur l'Europe et l'Asie séparées de façon conventionnelle par la chaîne de l'Oural, est un formidable potentiel mais aussi un défi posé aux acteurs de l'émergence russe.

Quelles sont les recompositions territoriales du territoire russe ? En quoi l'immensité de cet État-continent est-elle un atout pour l'émergence ?

I. Un territoire marqué par l'immensité

Un territoire remodelé

- Le territoire russe est marqué par l'immensité. Avec 17 millions de km², la Russie est le plus vaste État du monde. Ce territoire est le fruit de l'histoire. Depuis le xvi^e siècle, l'Empire russe a conquis de vastes territoires. Vers l'est, il prend possession de la Sibérie et atteint l'océan Pacifique ; au sud, il atteint le Caucase et l'Asie centrale ; à l'ouest, il conquiert de vastes territoires polonais. Suite à la Révolution russe, cet empire devient, en 1922, l'URSS. Il s'agit d'un État fédéral où chaque nationalité possède une République autonome, mais en réalité fermement contrôlée par le parti communiste, dont le centre est à Moscou. La Russie elle-même est organisée de façon fédérale. En 1991, les Républiques qui formaient l'URSS accèdent toutes à l'indépendance. La Russie devient elle aussi indépendante, mais elle ne contrôle plus ses marges.

- La structure fédérale héritée du communisme existe toujours. Elle s'est même encore accrue. En effet, on compte en Russie 21 républiques autonomes et 4 districts autonomes, destinés à garantir des droits aux peuples minoritaires à l'échelle nationale, ainsi que 46 régions et 9 territoires occupés historiquement par les Russes. Moscou

et Saint-Petersbourg ont un statut de villes fédérales. Ce sont les principales villes du pays.

Une population multiethnique et multiculturelle

- Ce système fédéral a été rendu nécessaire par la complexité du peuplement et de la population de la Russie. Sur 143 millions d'habitants, 78 % sont Russes, mais on compte en tout 128 nationalités. Il s'agit souvent des peuples présents avant l'avancée du peuplement russe à partir du ^{xvi}^e siècle. Ceux-ci sont présents dans l'est de la Russie d'Europe, comme les Tatars, en Sibérie, comme les Iakoutes. La région du Caucase se présente comme une mosaïque de peuples (Ingouches, Tchétchènes...) et est régulièrement déstabilisée par des conflits meurtriers, comme en Tchétchénie jusqu'en 2006.

- On retrouve cette diversité également du point de vue religieux. L'identité chrétienne orthodoxe des Russes a été réaffirmée après les soixante-dix ans de communisme athée. Aujourd'hui, l'Église orthodoxe russe représente 56 % de la population du pays. Les autres peuples sont généralement musulmans (15 % de la population russe), comme les Tchétchènes ou les Tatars, ou bouddhistes, comme les Kalmouks ou les Bouriates. La dimension religieuse est souvent évoquée par les peuples souhaitant acquérir davantage d'autonomie, notamment dans le Caucase.

- La population russe est marquée par un faible taux de croissance. Le taux de natalité est très faible (12,5 pour mille) et le taux de mortalité (13,5 pour mille) s'est accru depuis la chute de l'URSS à cause de fléaux comme l'alcoolisme, mais aussi à cause des difficultés à maintenir financièrement un système de santé de bon niveau. Depuis 1992, le pays perd 800 000 habitants par an, même si les effets du développement économique du pays commencent à se faire sentir : l'espérance de vie est repartie à la hausse en 2009. Ce sont par ailleurs surtout les Russes qui connaissent ce phénomène de diminution de la population, car les peuples minoritaires maintiennent un taux de natalité plus élevé.

Un territoire et des ressources inégalement maîtrisés

- Le territoire russe est inégalement maîtrisé. Le pays possède une très faible densité de population avec une moyenne de 8,5 habitants par km². En réalité, ceci cache un profond déséquilibre est-ouest. La densité est de 25 habitants par km² à l'ouest de l'Oural, mais seulement de 2 à l'est, ce qui constitue un trait marquant du territoire russe. Cela est encore accentué par le fait que 76 % de la population est urbaine et que la plupart des villes se trouvent dans l'ouest du territoire.

- Le peuplement se concentre ainsi à l'ouest, cœur historique du pays, et sur une vaste étendue de territoires situés au sud – là où se trouvent les meilleures terres agricoles – jusqu'à l'océan Pacifique. Le nord et l'est – la Sibérie –, sont des régions presque vides.

- La plupart des ressources naturelles sont situées dans les zones de faible densité de population. Ces ressources sont très importantes – pétrole en mer Caspienne et en Sibérie, gaz naturel en Sibérie – mais leur mise en valeur est rendue difficile par les fortes contraintes humaines et naturelles. Le retour en force de la Russie sur la scène internationale et son émergence doivent beaucoup à ces ressources. La Russie a été en 2011 le premier producteur de pétrole au monde, devant l'Arabie Saoudite, et le premier producteur de gaz, devant la Norvège.

- La maîtrise de ce territoire a conduit à la mise en place d'importantes infrastructures, surtout à l'époque soviétique. Elles sont actuellement en train d'être modernisées. L'enjeu est de transporter les ressources vers les zones de transformation, de consommation et d'exportation. La voie ferrée du Transsibérien constitue l'épine dorsale du peuplement, de l'est du pays jusqu'au Pacifique. Les hydrocarbures sont transportés par oléoducs et gazoducs.

2. De nouvelles dynamiques territoriales

Nouveaux centres, nouvelles périphéries

- Le territoire est ainsi en cours de recomposition. Les zones peu peuplées tendent à perdre encore de la population. Seules les villes situées sur les gisements de matières premières gagnent encore de la population en Sibérie, comme Irkoutsk ou Iakoutsk. Le reste du territoire est en cours de dépeuplement. Certaines zones rurales de la Russie de l'Ouest sont en voie de désertification à cause d'un fort exode rural.

- Les grandes métropoles de la Russie de l'Ouest sont en train de renforcer leur poids au sein du territoire. Il s'agit de Moscou et de Saint-Petersbourg. Moscou, avec 12 millions d'habitants, s'affirme comme le symbole de l'émergence économique russe. Le paysage urbain a été marqué par de grands chantiers souhaitant montrer la renaissance du pays, tels que la création d'un centre d'affaires ou la reconstruction de la cathédrale du Christ-Sauveur détruite par Staline. La ville prend un poids croissant dans l'archipel métropolitain mondial.

Une nouvelle ouverture au monde

- Les espaces les plus dynamiques du territoire russe sont ceux qui témoignent d'une ouverture au monde. Outre la ville de Moscou, précédemment évoquée, les interfaces majeures du pays sont en train de s'affirmer. L'ouverture de la Russie vers les espaces maritimes a été un des grands défis de l'histoire russe. Depuis 1991, la Russie ne dispose que de façades maritimes réduites. Elle tente donc de les optimiser. L'enclave de Kaliningrad, entre la Lituanie et la Pologne, est utilisée comme plaque tournante des flux vers l'Union européenne, rôle que tend à jouer également Saint-Petersbourg. Sur la mer Noire, le principal port est celui de Novorossyisk, qui est aussi le premier du

pays. Enfin, à l'extrême est, Vladivostok, sur la côte Pacifique, profite de l'émergence de l'Asie orientale. Ces littoraux misent parfois sur le tourisme, comme Sotchi, qui abritera les jeux Olympiques en 2014.

- Du point de vue des interfaces terrestres, la frontière chinoise est devenue très active. Fermée pendant la guerre froide après la rupture sino-soviétique en 1960, elle est aujourd'hui marquée par des investissements chinois massifs, visant à contrôler une partie des ressources sibériennes.

Des limites aux recompositions

- Les contraintes liées au territoire restent très fortes. Les contraintes climatiques sont extrêmes. 55 % des sols sont gelés en permanence (pergélisol), la façade maritime nord est prise par les glaces avec l'avancée de la banquise en hiver, et le transport fluvial ne peut s'effectuer qu'en été dans certaines régions.

- La question de l'environnement est également préoccupante. L'exploitation extensive des ressources naturelles a conduit à des désastres écologiques, notamment par la pollution des sols le long des oléoducs sibériens.

La Russie possède donc un territoire en pleine recomposition. Les lieux centraux s'affirment, tout comme les espaces stratégiques où sont situées les ressources naturelles. L'émergence de la Russie passe par la maîtrise efficace des atouts et des contraintes de son territoire.



Un produit mondialisé : le café

Selon certains économistes, le café serait le second bien le plus exporté au monde, après le pétrole. Cette affirmation, difficilement vérifiable, montre cependant que le marché du café est un des grands marchés mondiaux. Surtout, la production, la commercialisation et la consommation du café sont des processus qui marquent la planète presque entière.

En quoi l'organisation du marché du café est-elle un révélateur de l'organisation des espaces de la mondialisation ? Quels sont les enjeux et les acteurs de ce marché ?

I. Un révélateur d'un monde partagé entre Nords et Suds

Le café dans le monde : un héritage

- La structure actuelle du marché du café est l'héritière de la première mondialisation, celle mise en place à l'époque coloniale par les puissances européennes. Le café est une plante originaire d'Afrique de l'Est qui a longtemps été cultivée dans la péninsule arabique, d'où le nom d'« arabica » donné à cette variété. Son succès est tel en Europe, par effet de mode, aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, que les Européens commencent à la cultiver dans leurs domaines coloniaux : Caraïbes, Brésil, Colombie, Amérique centrale. Au ^{xix}^e siècle, la plante est aussi cultivée en Afrique de l'Ouest et dans certaines zones de l'Asie du Sud-Est. Une nouvelle variété apparaît également sur le marché, appelée « robusta ».

- Le café est très lié à des traditions dans les pays consommateurs. Le mode de préparation est aussi important que le type de production. Le café italien, le café américain sont très différents ; une multitude de produits est proposée (cappuccino, décaféiné, noisette...). Il existe ainsi une culture du café, à rapprocher de celle du vin, qui recherche la finesse et la variété des goûts. Les cafés italiens et américains sont par ailleurs devenus des produits mondialisés, diffusés dans le monde entier par les grandes marques issues de ces pays (Lavazza par exemple pour l'Italie).

Les zones de production

- La production actuelle (8,5 millions de tonnes par an, soit une légère baisse entre 2010 et 2011) est le fruit de cette diffusion coloniale et d'évolutions plus récentes. La production de la péninsule arabique est devenue très faible. En Afrique de l'Est, le Kenya ne réalise que 1 % de la production mondiale. Celle-ci se concentre essentiellement en Amérique latine, pour 62 % du total, dont 35 % pour le seul Brésil

(en progression de 10 % en quinze ans), premier producteur mondial, suivi par la Colombie, avec 10 %.

- On constate surtout l'affirmation de l'Asie du Sud-Est comme zone de production émergente de café. Elle assure aujourd'hui 25 % de la production mondiale. Un État comme le Vietnam ne produisait pas de café en 1990 et est devenu actuellement le deuxième producteur mondial (14 % de la production mondiale). La part globale de l'Afrique s'est effondrée en quinze ans, la Côte d'Ivoire passant de 6 % du total à 1 %. La production de café montre donc une lutte entre les pays du Sud pour contrôler une production stratégique.

Les zones de consommation

- Les zones de consommation sont pour l'essentiel concentrées dans les pays du Nord. Les États de la Triade consomment à eux seuls 70 % du café mondial. Ce sont à la fois les principaux consommateurs et les principaux importateurs, avec une consommation supérieure à 5 kg par an et par habitant.

- On constate également une forte consommation en Amérique latine, qui montre une habitude culturelle causée par l'ancienneté de la production et son ancrage culturel. La progression importante de la consommation au Brésil est aussi un effet de l'émergence économique du pays.

- L'Afrique et l'Asie consomment beaucoup moins de café que les autres continents. La forte production en Asie du Sud-Est, récente, n'est pas liée à des habitudes anciennes de consommation, le thé étant la boisson traditionnelle. Les nouvelles classes moyennes et supérieures tendent toutefois, par imitation de la Triade, à consommer davantage de café.

2. Un marché complexe

La question des cours

- La prise en compte du prix du café est fondamentale pour comprendre la structure du marché. Le choix de cultiver le café en Asie et l'intensification des productions en Amérique latine ont fait augmenter la production deux fois plus vite que la demande : 20 % par an.

- En 2005, les prix ont brusquement chuté et sont aujourd'hui stables. Les pays ayant le plus souffert de ces fluctuations sont ceux d'Afrique, qui ont réduit leur production. Les cours du marché montrent que les États producteurs ne sont pas égaux et que le choix de la mono-exportation est risqué.

- Par ailleurs, les cours sont fixés essentiellement dans les Bourses des pays du Nord et les acheteurs peuvent faire jouer à plein la concurrence, par manque de concertation entre les producteurs.

Les acteurs du marché du café

- La filière du café représente près de 110 millions d'emplois dans le monde. Les acteurs sont nombreux. Les États producteurs reçoivent d'importants revenus grâce à ce secteur. Elle représente dans certains cas jusqu'à 25 % des revenus des exportations.

- Dans la chaîne de production, on trouve tout d'abord 32 millions d'agriculteurs. Il s'agit soit de petits producteurs indépendants, soit de grandes exploitations employant de nombreux salariés, soit de plantations gérées par l'État, comme au Vietnam. Le café doit ensuite être commercialisé, puis torréfié, conditionné, distribué, soit sous la forme de produit brut plus ou moins travaillé (café en grains, moulu...), soit sous la forme de produit prêt à consommer (café au bar ou au restaurant). À cela s'ajoute le marché de l'électroménager spécialisé, avec la vogue récente du café en capsules et des machines automatiques.

- De grandes FTN (Firmes transnationales) originaires des pays du Nord contrôlent ce marché, comme Nestlé (suisse) ou Kraft (américaine). En ce qui concerne la distribution de produits prêts à consommer, certaines entreprises ont mis en place des réseaux de distribution à l'échelle mondiale. C'est le cas de l'entreprise américaine Starbucks, dont les cafés sont implantés dans plus d'une cinquantaine de pays. L'entreprise a fait le choix de s'approvisionner auprès de quelques pays à bas coût et d'ouvrir ses magasins dans les pays de la Triade, au Moyen-Orient et en Asie orientale, ainsi que dans les métropoles émergentes des pays en voie de développement, où le potentiel de croissance est fort.

3. Un atout pour une mondialisation plus équitable ?

Café et développement

- Le café peut ainsi être considéré comme un moyen pour un pays du Sud de chercher une voie vers le développement. Il permet de fournir des emplois agricoles et de valoriser le territoire, à condition que les cours soient assez élevés pour garantir des revenus suffisants.

- C'est le cas au Brésil, où la mise en valeur de l'intérieur du territoire s'opère en partie grâce à l'extension de la surface des terres consacrées au café. Le café est un des aspects de l'ouverture du Brésil vers l'extérieur, car il dynamise les grands ports d'exportation, comme le plus grand port exportateur de café au monde, celui de Santos. L'enjeu est également social, car on peut ainsi attribuer des terres aux peuples

producteurs. Pourtant, ceux-ci sont souvent confrontés seuls aux négociations avec les intermédiaires.

Pour une approche équitable

- C'est pourquoi des voies alternatives sont recherchées. Elles montrent la volonté d'inscrire le marché du café dans la recherche d'une mondialisation plus juste. À l'échelle locale, cela passe par la constitution de coopératives de petits producteurs, qui peuvent ainsi peser davantage dans les négociations.

- On constate également que le café est un produit phare du commerce équitable. Ce concept est notamment illustré par le label Max Havelaar (du nom d'un roman des années 1860, d'Edouard Douwes Dekker, dénonçant la condition des paysans de l'île de Java). Le café vendu sous ce label permet au paysan producteur d'obtenir une juste rémunération, car Max Havelaar négocie une réduction de la part prélevée par les intermédiaires. Il valorise également la commercialisation de café provenant de pays les plus pauvres et les moins bien intégrés aux flux de la mondialisation. Cependant, le café vendu par les réseaux du commerce équitable représente une faible part du total, pas plus de 5 %.

La nécessité d'une concertation

- Le commerce du café nécessite également une concertation entre les différents acteurs. Une organisation internationale du café existe, regroupant pays exportateurs et importateurs. Elle se réunit à intervalles réguliers pour réguler les productions et les flux, mais son rôle n'est pas d'interférer dans un marché qui doit rester libre.

- Certains pays exportateurs ont fondé en 1993 l'Organisation des pays producteurs de café (OPPC) pour tenter de peser sur les cours, mais sans succès, faute de réelle concertation.

Le café s'impose ainsi comme un produit et un marché révélateurs des logiques de la mondialisation : affirmation de centre et de périphéries, tentatives pour donner à cette approche une dimension plus équitable.



Processus et acteurs de la mondialisation

Depuis les années 1980, le terme de « mondialisation » désigne le fait que l'humanité vit désormais dans un monde fait d'échanges intenses à l'échelle planétaire. La mondialisation résulte d'une logique liée à l'économie libérale et à la circulation des hommes, des biens, des idées. On a pu parler, suivant l'expression de Marshall MacLuhan, de « village global ». Pourtant, ce processus est complexe et ses acteurs sont multiples.

Comment s'organise l'espace de la mondialisation ? Quels sont les processus en cours dans l'espace mondial et quels en sont les principaux acteurs ?

I. La mondialisation : une intensification des flux

La mondialisation se caractérise avant tout par une intensification des échanges à l'échelle de la planète.

Un monde charpenté par des flux multiples

● Les flux matériels

Les échanges de marchandises sont très révélateurs. Les biens de consommation circulent essentiellement entre les trois pôles de la Triade (États-Unis, Union européenne, Japon) et avec l'Asie orientale plus largement. Ces échanges constituent près des deux tiers du total. Par ailleurs, les échanges de matières premières montrent plutôt des flux nord-sud. L'importance stratégique de la région du Moyen-Orient apparaît par l'importance de la production de gaz et de pétrole et dans le fait qu'elle dispose de 50 % des réserves connues.

● Les flux humains

Les flux humains sont également de plus en plus intenses. On compte aujourd'hui près de 250 millions de migrants. Là encore, il existe des flux migratoires nord-sud (Amérique latine vers États-Unis, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne vers Union européenne), mais aussi sud-sud (monde indien vers golfe Persique) ou nord-nord (Europe de l'Est vers Europe de l'Ouest). Il s'agit de migrations économiques, dont le « *brain drain* » (fuite des cerveaux : migration de personnes diplômées vers des pays à plus fort salaire), ou de flux de réfugiés. À cela, s'ajoute le tourisme (940 millions de touristes internationaux en 2010).

- Les flux financiers

Les transactions tant boursières que bancaires se font de plus en plus intenses entre les différents pôles financiers de la planète, désormais connectés entre eux 24 heures sur 24. Il s'agit des grandes Bourses de Wall Street à New York, de la City à Londres ou encore du Tokyo Stock Exchange. Dans chaque grande ville du monde, un centre d'affaires polarise ces flux à toutes les échelles.

- Les flux d'information

Leur développement est spectaculaire. Actuellement, l'accroissement de la bande passante (mesure de l'intensité des flux Internet) montre une intégration rapide à un système mondial de communication. La téléphonie mobile connaît aussi une croissance importante. L'information circule plus vite et se diffuse plus largement.

Des centres

L'ensemble de ces flux crée des hiérarchies au sein de l'espace mondial.

- La Triade

Les trois espaces qui la composent polarisent la majorité des flux (60 % du total). On y trouve la plupart des centres de commandement politique et économique avec les grandes Bourses.

- Les espaces intégrés

Certains espaces sont bien intégrés à ces centres de la mondialisation, comme le Canada ou l'Australie, ou encore les pays d'Europe de l'Ouest hors Union européenne, comme la Suisse ou la Norvège.

- Des centres émergents

Certains pays connaissent par ailleurs une forte croissance dans le cadre de la mondialisation. C'est le cas des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Actuellement, seuls certains de leurs territoires (notamment les zones littorales) et de leurs sociétés sont bien intégrés à l'espace mondial, mais ils s'y affirment de plus en plus. En Asie orientale, c'est toute une région du monde qui connaît un processus d'émergence grâce à la présence du Japon et au dynamisme de la Chine littorale.

Des périphéries

- Des périphéries plus ou moins intégrées

Certains pays sont intégrés à la mondialisation seulement par quelques flux, ou par des parts réduites de leurs territoires ou de leurs populations. C'est le cas de la plupart des pays en voie de développement.

- Des marges

Les flux de la mondialisation excluent par ailleurs certaines zones qui forment des « angles morts ». Il s'agit de pays fermés, comme la Corée du Nord, ou encore de zones peu peuplées, comme l'Antarctique, ou de « zones grises » échappant à tout contrôle, comme la Somalie.

2. Un processus aux facteurs multiples

La mondialisation est le fruit de plusieurs logiques croisées.

Le fruit de plusieurs siècles de mondialisation

- L'Europe et la découverte du monde

À la fin du ^{xv}e siècle, les Européens se sont lancés à la découverte, puis à la conquête du monde. Espagnols et Portugais développent le premier système d'échange à l'échelle du monde.

- Les héritages des ^{xix}e et ^{xx}e siècles

Au ^{xix}e siècle, la colonisation européenne, essentiellement britannique et française, développe elle aussi un système d'échanges mondiaux, marqué par la domination politique du monde.

- La mondialisation libérale

Au ^{xx}e siècle, à mesure que s'accroît le poids des États-Unis et que s'efface le système colonial, les échanges dans le monde sont régis essentiellement par les règles de l'économie libérale, qui triomphe avec la fin du bloc soviétique puis de l'URSS en 1991.

Une révolution des transports

- Des transports plus rapides et plus efficaces

Tous les types de transport sont devenus plus performants et ont contribué à l'intensification du processus de mondialisation. Dans les transports terrestres, on voit se développer les réseaux autoroutiers et ferroviaires (trains à grande vitesse comme le TGV en France ou le Shinkansen au Japon). Les transports maritimes sont marqués par la conteneurisation. Le transport aérien s'est fortement intensifié.

- Des transports multimodaux

La mondialisation repose désormais sur le croisement des différents moyens de transport dans des lieux stratégiques. On parle de « multimodalité ». Par ailleurs, d'importants « hubs » constituent les lieux où se croisent plusieurs flux ou réseaux de transport, comme les hubs aéroportuaires de Singapour ou d'Atlanta.

Une révolution des communications

- La révolution de l'information

La création d'Internet dans les années 1990 et la très large diffusion des ordinateurs dans les sociétés ont permis de disposer d'outils efficaces pour échanger de l'information.

- Un espace numérique mondial

On constate cependant une « fracture numérique » entre pays du Nord et pays du Sud concernant la diffusion d'Internet dans la société.

3. Les acteurs de l'espace mondial

Les acteurs institutionnels

- Les États

Même si la mondialisation tend à définir des flux et des processus à l'échelle mondiale, les États restent des acteurs primordiaux. Ils définissent les politiques économiques et disposent d'outils importants en matière monétaire et fiscale ou pour la construction d'infrastructures.

- Les organisations internationales

Elles sont de plusieurs natures et pèsent sur la mondialisation. Certaines sont internationales comme l'ONU (Organisation des Nations unies) et ses différentes agences, ou encore le FMI (Fonds monétaire international). Certaines sont thématiques et regroupent seulement quelques États ; c'est le cas de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ou de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Certaines d'entre elles regroupent des pays à l'échelle régionale, comme l'UE (Union européenne), l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), le Mercosur (Marché commun du Sud), l'ASEAN (*Association of South East Asian Nations*), l'APEC (*Asia Pacific Economic Cooperation*)... D'autres sont des regroupements d'États par groupe d'intérêt comme l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

- Les ONG

Les organisations non gouvernementales proposent une action caritative ou en faveur du développement à l'échelle de la planète, comme la Croix-Rouge.

Les acteurs privés

- Les FTN et leur impact

Parmi les acteurs les plus marquants de la mondialisation, on trouve les firmes transnationales. Ces grandes compagnies, environ 100 000, qui réalisent leurs activités

dans plusieurs pays et qui disposent de fonds importants, orientent les flux. Elles réalisent plus de la moitié des échanges mondiaux.

- Les FTN sont généralement originaires des pays du Nord et très souvent américaines, comme par exemple General Electric. Elles contribuent à une nouvelle division internationale du travail, marquée par la délocalisation d'une partie des activités de production dans des pays où la main-d'œuvre est à moindre coût.

Des réseaux à l'échelle du monde

D'autres réseaux qui ne sont ni institutionnels, ni issus des entreprises sont également des acteurs de la mondialisation.

- Les diasporas

Il s'agit des personnes issues d'un même pays et vivant à l'étranger. Leurs échanges de biens et d'argent contribuent à l'intensification du processus de mondialisation. La diaspora chinoise représente ainsi près de 30 millions de personnes dans le monde.

- Les réseaux informels

Des réseaux moins formels, voire illégaux, prospèrent également au sein du processus de mondialisation. Souvent mafieux, ils contribuent aux trafics humains et aux trafics illégaux d'armes ou de drogue.

Ainsi, le processus de mondialisation mobilise des acteurs nombreux et permet de dessiner un espace mondial fait de circulations plus ou moins intenses. Ceci contribue à structurer le monde en centres et en périphéries à toutes les échelles.



Mobilités, flux et réseaux

La mondialisation peut être définie comme une formidable accélération des flux dans le monde. Ces flux, certains matériels et d'autres immatériels, sont organisés vers des pôles et animés par des acteurs. La mondialisation concerne également les hommes et se caractérise par l'intensification des mobilités humaines. Ces mobilités et ces flux s'appuient sur des réseaux. Ce terme désigne à la fois les éléments matériels qui permettent aux flux de circuler (réseaux de transport) et la façon dont plusieurs acteurs de la mondialisation fonctionnent de façon conjointe (réseaux d'influence).

Comment les mobilités, les flux et les réseaux structurent-ils l'espace mondial ?

I. L'intensification des échanges

Les flux matériels

- Les flux de produits industriels

Les produits manufacturés constituent une part importante des flux dans l'espace mondial (70 % de la valeur des échanges mondiaux). Ces flux s'organisent essentiellement entre les pôles de la Triade (États-Unis, Union européenne, Japon), qui représentent 60 % du commerce mondial. On note cependant une forte émergence des flux provenant de l'Asie orientale. Il s'agit néanmoins pour la Chine et l'Asie du Sud-Est essentiellement de flux sortants. La région s'affirme ainsi comme nouvelle « usine du monde », l'industrie chinoise ayant dépassé en volume la production des États-Unis. À cela s'ajoutent les biens allant vers les pays du Nord et produits par les industries qui ont été délocalisées au Sud pour chercher de la main-d'œuvre à bas coût.

- Les flux de matières premières agricoles

Les flux de matières premières agricoles sont également marqués par la domination du Nord (on parle de « *food power* »), qui exporte vers le Sud, ou vers des zones du Nord non autosuffisantes, comme le Japon. De grandes zones excédentaires, car possédant une agriculture mécanisée et performante, exportent des céréales. Il s'agit des États-Unis, de l'Union européenne, mais aussi du Canada ou de l'Australie. Cependant, les flux sont aussi sud-nord. Certains pays du Sud se sont spécialisés dans certaines productions, comme la Côte d'Ivoire avec le cacao, la canne à sucre et les bananes. Le

Brésil a même fait de l'exportation de produits agricoles un des aspects fondamentaux de son processus d'émergence, et souhaite devenir « la ferme du monde ».

- Les flux de matières premières énergétiques et minérales

Ces flux présentent une structure très différente des précédents. Ils sont essentiellement sud-nord. Les matières premières énergétiques, notamment les hydrocarbures (pétrole et gaz), sont surtout présentes dans les pays du Sud. Les flux s'organisent depuis les régions productrices, comme le Moyen-Orient, vers les pays consommateurs, au Nord, transitant par des routes stratégiques comme le détroit d'Ormuz ou le canal de Suez. Le minerai, notamment le fer, provient aussi des pays du Sud (le Brésil très souvent, dans le cas du fer), où son coût d'extraction et de transport est moins cher que sa production au Nord.

Les flux financiers

- Les réseaux financiers

Les flux financiers relient entre eux les grandes Bourses mondiales. Tous les ans, près de 10 000 milliards de dollars circulent entre les grandes places financières mondiales. Les principaux pôles qui structurent ces flux sont les Bourses de New York (Wall Street), Londres (la City) et Tokyo (Tokyo Stock Exchange). Les flux financiers se développent cependant de plus en plus vers des places émergentes, notamment les Bourses de Shanghai ou Hong Kong.

- Les flux d'IDE

Les Investissements directs à l'étranger (IDE) se sont également fortement intensifiés, tant de la part des entreprises que des fonds souverains des États. On distingue les IDE entrants et les IDE sortants. On constate que les membres de la Triade polarisent 65 % de ces deux types d'IDE, mais que certains pays émergents comme le Brésil et la Chine bénéficient de flux entrants importants qui soutiennent la croissance de leur économie.

Les flux d'information

- Les médias

Les flux médiatiques sont difficiles à appréhender. Néanmoins, les flux d'information s'intensifient à partir des grands centres de diffusion comme les États-Unis. D'autres flux apparaissent depuis des pays émergents, comme le golfe Persique ou encore le Brésil.

- Les flux Internet

La structure de la bande passante Internet montre par ailleurs que ces flux s'organisent essentiellement entre les membres de la Triade et surtout vers les États-Unis. On parle

de « fracture numérique ». L'Asie orientale connaît cependant une forte intensification de son trafic Internet.

2. Des mobilités en forte croissance

Les migrations économiques

On compte aujourd'hui près de 200 millions de migrants légaux et entre 30 et 50 millions de migrants clandestins dans le monde.

- Les flux sud-nord

Ce sont les plus nombreux. Ils sont constitués de migrants cherchant un emploi ou des conditions de vie meilleures au Nord. On constate des directions privilégiées, voire l'existence de « couples migratoires », comme entre les États-Unis et le Mexique. Les migrants africains s'orientent plutôt vers l'Europe, notamment la France, à cause de l'héritage colonial, les Indo-Pakistanaïes plutôt vers la Grande-Bretagne pour la même raison et les Turcs vers l'Allemagne, par exemple.

- Les flux sud-sud et nord-nord

Les flux sud-sud sont de plus en plus nombreux. Ils sont orientés vers les régions émergentes. Depuis le Proche-Orient ou le monde indo-pakistanaïes, les flux s'orientent vers les pétromonarchies, où ils représentent jusqu'à 70 % de la population totale. Les flux nord-nord concernent les travailleurs expatriés, mais aussi une migration vers les zones les plus riches du Nord. Il existe ainsi de nombreux migrants de l'Europe de l'Est installés en Europe de l'Ouest.

- L'impact du fait migratoire

Le fait migratoire génère également des transferts financiers, avec les fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine. Pour certains États du Sud, comme le Mali, il s'agit de la première source d'IDE.

Les réfugiés

- Les réfugiés politiques

On compte près de 8 millions de réfugiés dans le monde. Ces personnes ont quitté leur pays à cause de guerres civiles ou de persécutions. Certaines s'installent dans les pays du Nord, mais la majorité d'entre eux se trouvent dans des pays voisins du leur, c'est-à-dire dans des pays du Sud dans la plupart des cas. À cela s'ajoutent les personnes déplacées au sein même de leur nation.

- Les réfugiés victimes de catastrophes naturelles

Lors de certaines catastrophes naturelles, ou lors de famines, certaines personnes sont chassées de leur pays d'origine. Les changements climatiques font craindre un accroissement du nombre des « réfugiés climatiques » dans les prochaines décennies.

Le tourisme

- Les principaux flux touristiques

Avec 940 millions d'entrées, le tourisme représente la principale mobilité dans le monde. Les zones de départ sont essentiellement les pays du Nord, mais le nombre de touristes chinois a augmenté fortement. Les principales zones d'arrivée se trouvent aussi au Nord, dont en premier lieu la France, avec 75 millions d'entrées en 2010. Les destinations sont essentiellement liées au tourisme culturel et au tourisme balnéaire. Certains pays ou régions du sud du monde sont ainsi bien placés : les Caraïbes, avec Cuba et Saint-Domingue, l'Asie du Sud-Est, avec la Thaïlande, l'Afrique du Nord, avec le Maroc, alors que la situation politique de la Tunisie et de l'Égypte ont conduit pour l'heure à une baisse du nombre de touristes.

- Un générateur d'échanges complexes

Le tourisme produit des flux financiers vers les pays d'accueil, mais il peut tendre à limiter les investissements vers les autres secteurs dans les pays du Sud.

3. Des réseaux transnationaux qui s'affirment

Les réseaux : les supports des flux

- Les réseaux logistiques

Les réseaux de transport se sont partout densifiés. Le réseau routier et autoroutier progresse, même s'il est bien plus dense dans les pays industriels développés que dans les pays du Sud. Il en va de même avec les réseaux ferroviaires, notamment ceux équipés pour la grande vitesse. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires ont conduit à la création de grands ports à conteneurs, comme Singapour ou Rotterdam, et de grands hubs aéroportuaires, comme Chicago ou Atlanta. L'entrecroisement de ces réseaux crée une multimodalité entre ces différents moyens de transport. La densité de ces réseaux montre quels sont les lieux centraux de la mondialisation.

- Les réseaux immatériels

D'autres réseaux fonctionnent sans support matériel. C'est le cas des réseaux d'information. Leurs centres se trouvent souvent au Nord, comme les grands réseaux d'information de CNN ou de Fox News. Certains réseaux du Sud s'affirment, comme Al Jazeera, chaîne basée au Qatar et qui réunit 40 millions de spectateurs.

Réseaux et solidarités

« Réseau » désigne également un ensemble de relations structurées au sein de l'espace mondial.

- Les diasporas

Ces communautés issues d'un même pays et implantées dans une autre région du monde sont très actives dans l'espace mondial. C'est le cas de la diaspora chinoise avec ses 30 millions de membres présents dans toute l'Asie du Sud-Est, où elle contrôle des pans entiers de l'économie de Singapour et de la Malaisie, sans compter le poids des communautés chinoises dans de nombreuses villes du Nord.

- Les réseaux d'aide et d'assistance

D'autres réseaux suscitent des flux financiers et matériels pour l'entraide et la solidarité. Ils sont le fait des grandes religions, avec les organisations caritatives chrétiennes (Caritas) ou musulmanes (Secours islamique), ou encore des organisations non gouvernementales (Croix-Rouge, Médecins sans frontières).

Les réseaux informels

- Les réseaux sociaux

Sur Internet se sont récemment développés des réseaux sociaux regroupant jusqu'à 800 millions de personnes pour Facebook. Ils sont le support d'intenses circulations d'information.

- Les réseaux criminels

Les mafias constituent elles aussi des réseaux importants qui contrôlent les flux illégaux de trafics d'armes (1 200 milliards de dollars par an) et de drogue. On peut citer les mafias italiennes (Cosa Nostra, Camorra), présentes pour certaines à l'échelle mondiale, ou encore les mafias chinoises (les triades).

La mondialisation est donc caractérisée par une intensification des flux et des mobilités et une densification des réseaux. Leur analyse est le facteur essentiel qui permet de distinguer des centres et des périphéries au sein de l'espace mondial.



Une ville mondialisée : Londres

Il existe dans l'espace mondial des villes qui ont une influence importante. Certaines d'entre elles ont même une influence mondiale. On les appelle les « villes mondiales ». Elles occupent une position éminente au sein de l'archipel métropolitain mondial. Il s'agit de New York, Tokyo, Londres et Paris. Ce n'est pas tant leur poids démographique qui est déterminant (l'agglomération londonienne compte 12 millions d'habitants alors que Tokyo est la ville la plus peuplée au monde avec 29 millions d'habitants), mais plutôt leur pouvoir de commandement et leur force d'attraction. Londres offre un bon exemple de cette situation. La capitale britannique rayonne à plusieurs échelles : locale, nationale, européenne et mondiale.

Quels sont les aspects, les facteurs et les limites du rayonnement de Londres ? Comment se structure l'espace de cette ville mondiale ?

I. Une ville au rayonnement mondial

Un héritage impérial

- Le rôle mondial de Londres est en grande partie le fruit de l'histoire. Au ^{xix}^e siècle, elle est la capitale politique, économique et culturelle de l'Empire britannique, qui regroupe un quart de la population mondiale. Les grandes décisions sont toutes prises à Londres, où le style victorien (du nom de la reine Victoria) marque les grands édifices du centre-ville, comme la gare de Saint-Pancras. La ville est la porte d'entrée des produits coloniaux et la porte de sortie des produits manufacturés d'un pays qui est alors l'« usine du monde ».
- Après la fin de l'empire colonial, la ville reste la capitale du Commonwealth, qui compte aujourd'hui 54 États. La reine d'Angleterre est chef de l'État dans un certain nombre d'entre eux, comme l'Australie et le Canada, même s'ils sont de fait gouvernés par un Premier ministre. C'est depuis Londres que sont gouvernés les territoires britanniques d'outre-mer. Du point de vue politique, Londres est donc à la tête d'un réseau d'influence politique important. Son centre politique se trouve à l'ouest de la ville, autour du palais de Buckingham, du Parlement et de la résidence du Premier ministre, au 10 Downing Street.

Un centre économique

- La situation de la ville lui donne également une ouverture au monde privilégiée. Elle est en effet située dans un site de fond d'estuaire, sur la Tamise. La ville est donc un port de mer, même si aujourd'hui le trafic des navires aux plus forts tonnages ne remonte pas jusqu'au centre. Les rives du fleuve ont donc été longtemps marquées, à l'est de la ville, par des activités industrielles et logistiques : les docks.

- Aujourd'hui, le poids économique de la ville doit surtout beaucoup au secteur des services, et en particulier les services financiers. La Bourse de Londres, située dans le quartier de la City, est la première d'Europe en volume et en valeur des transactions, avec près de 600 milliards de dollars par jour. La City est aussi le principal quartier d'affaires en Europe. On y trouve aujourd'hui un CBD (*Central Business District*) en plein cœur de la ville, là où se trouvait son centre médiéval. La récente construction d'édifices marquants, notamment le « 30 Saint Mary Axe » par l'architecte Norman Foster, est le symbole de sa vitalité. On y trouve le siège social de près de 700 établissements bancaires et financiers venant du monde entier.

Un centre culturel

- Londres est aussi une ville dont l'influence culturelle est considérable. L'importance du monde anglophone et de l'anglais comme langue internationale permettent aux événements et aux courants culturels londoniens d'être largement diffusés sur la planète entière. On trouve à Londres des musées regroupant des collections d'art du monde entier, comme le British Museum ou la National Gallery. En matière d'art contemporain ou de création musicale, Londres maintient un rayonnement mondial.

- L'héritage de grands groupes anglais comme les Beatles est toujours vivant, et le « clubbing » londonien donne le ton aux nuits de nombreux lieux dans le monde. La « Fashion week » de Londres contribue à l'image d'une ville jeune et créative.

- Dans le domaine du sport, la ville est au premier plan des médias avec les jeux Olympiques de 2012.

2. Une ville à la croisée des flux

Une mégapole au cœur des réseaux à toutes les échelles

- La ville de Londres a été au cœur des flux matériels à l'époque impériale. Aujourd'hui, ces circulations sont moins importantes. La ville reste un centre d'envergure pour le commerce grâce aux infrastructures qui la relient désormais au reste du monde. Les infrastructures routières et ferroviaires lui donnent une grande place à l'échelle nationale. Ces réseaux sont en effet polarisés sur Londres.

- À l'échelle européenne, la ville est désormais reliée au continent par une ligne de train à grande vitesse passant dans le tunnel sous la Manche. Grâce à cette infrastructure, Londres est reliée par voie terrestre à Paris, autre ville mondiale, et à la mégalopole européenne, dont elle constitue un prolongement outre-Manche.
- À l'échelle mondiale, l'aéroport de Londres Heathrow est l'un des plus importants. Il est le troisième au monde en matière de trafic de passagers. Il est le principal hub aéroportuaire européen.

Les flux financiers

- Les circulations financières sont très intenses à Londres. Elles sont liées à la tradition d'y négocier les tarifs d'un certain nombre de matières premières minérales, comme l'or et les diamants. Londres est aussi un des centres mondiaux pour les compagnies d'assurances, ce qui génère d'importants flux.
- Les liens historiques avec les États-Unis ont fait de Londres un lieu majeur pour les transactions transatlantiques, favorisées par une législation néolibérale mise en place dans les années 1980 sur les deux rives de l'Atlantique par Ronald Reagan et Margaret Thatcher.
- La ville est également un lieu où s'effectuent les transactions vers les pays d'origine des nombreuses communautés immigrées qui s'y trouvent. Ces transferts de fonds sont souvent la première source de revenus pour ces pays d'origine.

Au cœur des mobilités

- Londres est marquée par l'intensité des circulations humaines, là aussi à plusieurs échelles. La ville, surtout ses espaces périphériques, attire toujours une population venue des villes moyennes, mais ce flux n'est pas le plus intense.
- À l'échelle mondiale, la ville a accueilli des migrants venus de la plupart des anciennes colonies britanniques. Les Indiens et les Pakistanais sont les plus nombreux, suivis par les populations originaires des Caraïbes et de l'Afrique anglophone. Des migrants d'Europe de l'Est, mais aussi de très nombreux jeunes Français, sont attirés par la souplesse du marché de l'emploi à Londres. La ville est donc devenue cosmopolite, résumé du monde anglophone et de son attrait. Certains quartiers sont ainsi très marqués par la présence d'une communauté spécifique.
- La ville attire également de nombreux touristes, séduits par ses espaces urbains et ses musées. Le tourisme d'affaires est également très développé, la ville étant un des premiers centres de congrès au monde.

3. Un espace urbain contrasté mais façonné par l'ouverture au monde

Les espaces centraux traditionnels

- Le centre de la ville connaît des évolutions que l'on retrouve dans d'autres villes mondiales. La fonction d'habitat s'est réduite. La City ne compte plus que 11 000 habitants. On trouve désormais dans le centre des immeubles de bureaux et des espaces largement muséifiés et dédiés au tourisme.

Les nouveaux centres

- L'affirmation du rôle mondial de Londres a conduit à l'émergence de nouveaux centres. Des centres d'affaires secondaires se sont affirmés. Il s'agit surtout du quartier des docks, appelé « Docklands ». Ces espaces industriels et ces quartiers populaires proches du centre ont retrouvé une importance stratégique dans les années 1980. D'importantes opérations immobilières ont conduit à leur gentrification – c'est-à-dire l'arrivée de populations aisées dans d'anciens quartiers populaires, dont les anciens habitants sont progressivement chassés par la hausse des prix de l'immobilier. Un nouveau CBD (*Central Business District*) a également été construit dans les Docklands : Canary Wharf.

- Sur la rive sud de la Tamise, face à la City, le quartier Southwark, industriel et populaire, est devenu un espace touristique. La transformation d'une centrale électrique désaffectée en musée d'art contemporain – la Tate Modern – est un parfait exemple de reconversion. On trouve également dans ce quartier un nouveau centre d'affaires émergent, celui de London Bridge.

Des espaces encore en marge

- Malgré ces recompositions, des inégalités persistent. Certains quartiers demeurent privés des fruits de l'affirmation de Londres. À cause des prix de l'immobilier très élevés, les catégories populaires sont souvent reléguées dans des espaces éloignés du centre, ou dans des villes satellites connaissant un déficit du nombre d'emplois. Ces difficultés débouchent parfois sur des tensions, comme l'ont montré les émeutes du mois d'août 2011.

- Malgré la présence d'importants parcs en centre-ville, comme Hyde Park, et d'une ceinture verte autour de l'agglomération, des problèmes de pollution demeurent. La congestion du centre a ainsi conduit à mettre en place un système de péage pour accéder au centre-ville en voiture. La ville reflète ainsi certaines inégalités propres aux villes mondiales.

Londres s'affirme ainsi comme une ville mondiale. Son rayonnement est lié à la fois à des héritages et à une très bonne insertion dans les flux de la mondialisation. L'espace urbain a été façonné par le rayonnement de la mégapole à toutes les échelles.



Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation

La mondialisation est un processus qui conduit à l'intensification des échanges sur la planète. Elle a donc un impact fort sur les territoires. Elle crée en effet entre eux des inégalités et des interdépendances. À travers le monde, certains espaces s'affirment comme les lieux centraux de la mondialisation, d'autres comme des périphéries, voire des marges.

Quels sont les pôles et les espaces majeurs de la mondialisation ? Quels espaces restent en marge de ce processus ?

I. Pôles et espaces majeurs de la mondialisation

La Triade : des espaces dominants

- Une concentration de richesses

La Triade réunit les principales puissances de la planète. Il s'agit des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon. Ces espaces représentent 92 % des transactions financières, 65 % du PIB mondial et les deux tiers des échanges commerciaux, pour 11 % de la population mondiale. Ces trois pôles focalisent ainsi les flux qui structurent le monde. Cette situation est avant tout le fruit d'un héritage lié à l'histoire, qui a permis un décollage économique précoce de ces territoires.

- Une concentration de pouvoir

La Triade concentre également le pouvoir. Le pouvoir économique est symbolisé par les grandes Bourses de New York (Wall Street), Londres (La City) ou Tokyo (Tokyo Stock Exchange). Le pouvoir politique mondial siège à New York avec l'ONU. Par ailleurs, le poids militaire, diplomatique et culturel des États-Unis domine la Triade. Les autres pôles disposent d'un poids moins important sur la scène internationale mais forment un ensemble de puissances militaires et diplomatiques moyennes qui occupent la plupart des sièges au Conseil de sécurité de l'ONU.

- Un espace qui s'élargit

Le poids économique de la Triade tend à rayonner et à créer un mouvement d'entraînement. Ainsi, la plupart des anciens pays du bloc soviétique en Europe de l'Est ont intégré l'UE en 2004, puis en 2007. En Asie orientale, le modèle de développement

du Japon a été adopté par les nouveaux pays industriels (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour), et la Chine orientale connaît un spectaculaire développement économique. L'ensemble de la zone tend à intégrer la Triade. Par ailleurs, il faudra aussi compter davantage avec les grands pays émergents et notamment les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Les villes : des lieux clés de la mondialisation

● L'archipel métropolitain mondial

On peut également considérer la mondialisation comme un ensemble de flux reliant entre eux, non pas seulement des territoires, mais aussi des villes. Les villes concentrent richesse, pouvoir et innovation. Ce fonctionnement est illustré, selon le géographe Olivier Dollfus, par l'image d'un archipel : les villes fonctionnent entre elles comme autant d'îles formant comme un archipel au milieu des territoires.

● Des villes mondiales

Parmi ces villes, certaines occupent une place tout à fait particulière. Ce sont les quatre villes mondiales : New York, Tokyo, Londres et Paris, principaux pôles d'impulsion de l'AMM (Archipel métropolitain mondial). Certaines de ces villes sont intégrées à une mégalopole, au poids important dans la mondialisation : mégalopole du nord-est des États-Unis, mégalopole japonaise. En UE, la mégalopole s'étend de Londres à Milan en passant par l'axe rhénan.

● Une hiérarchie urbaine

On trouve ensuite une série de villes secondaires, comme Milan ou Madrid en Europe, Chicago, Los Angeles ou San Francisco aux États-Unis. Viennent enfin les villes relais, notamment dans les pays en voie de développement, comme Shanghai en Chine ou São Paulo au Brésil.

Interfaces et espaces stratégiques : la charpente de l'espace mondialisé

● Les grandes interfaces mondiales

Parmi les types d'espace qui sont au cœur de la mondialisation, on trouve les grandes interfaces, c'est-à-dire les lieux d'échanges intenses entre des espaces géographiques. Les grandes façades maritimes occupent une place importante : celle de l'Asie orientale, avec les plus grands ports du monde de Singapour à Tokyo, celle de l'Amérique du Nord-Est, de Boston à Washington, ou encore le « *Northern Range* », du Havre à Hambourg, avec Rotterdam. Par ailleurs, un certain nombre de lieux ponctuels forment des « hubs », c'est-à-dire des lieux d'échange, notamment les grands hubs aéroportuaires, comme à Dubaï.

- Les passages stratégiques

Sans être en soi des lieux centraux, certains points de l'espace mondial sont cruciaux pour la mondialisation. C'est le cas des détroits, comme ceux du golfe Persique (Ormuz) ou de la Méditerranée (Gibraltar, le Bosphore). Sont également concernés le canal de Suez et celui de Panamá.

- Les zones stratégiques

Certains points du globe sont aussi des lieux stratégiques car leurs ressources sont vitales à l'économie mondiale. C'est bien sûr le cas des zones pétrolifères du Moyen-Orient. Les États disposant de cette ressource ont su l'utiliser pour s'assurer un développement souvent spectaculaire, comme le Qatar ou Abu Dhabi.

2. Territoires et sociétés en marge de la mondialisation

Le refus de la mondialisation

- Cependant, la mondialisation crée des inégalités entre les territoires. Certains sont considérés comme des périphéries plus ou moins bien intégrées au centre.

- Est-il possible de vivre en marge de la mondialisation ? Ceci supposerait d'être coupé de la plupart des flux : marchandises, circulations humaines, flux financiers, flux d'information. Cela ne semble pas totalement possible ; ainsi, être en marge de la mondialisation consiste à refuser de s'y intégrer, mais de façon assez partielle. Seuls sont réellement totalement en marge les derniers peuples premiers qui n'ont pas encore été découverts, ou qui sont volontairement protégés comme tels, comme aux îles Andaman dans l'océan Indien, sur l'île North Sentinel, où vivent 200 personnes appartenant à un peuple refusant tout contact avec le monde extérieur.

- Le cas de la Corée du Nord

Un seul pays refuse explicitement de s'intégrer à la mondialisation pour des raisons idéologiques : la Corée du Nord. Cet État refuse l'économie libérale et considère que les échanges avec le reste du monde seraient dangereux pour la construction d'une voie politique et économique inspirée du communisme. Cela sert surtout à justifier une violente dictature. Ce refus de la mondialisation s'accompagne d'une politique d'armement. D'autres dictatures ont aussi décidé de fermer plus ou moins leur pays, ou sont frappées de sanctions économiques les plaçant en marge. C'est le cas de l'Iran ou de la Birmanie. Cuba a fait le choix de s'ouvrir partiellement, au tourisme notamment, pour sauver son régime autoritaire.

Les zones marginalisées

- Le cas des « espaces vides »

Certains espaces sont en marge de la mondialisation, car leur peuplement est trop faible pour susciter des dynamiques qui permettraient de les classer dans telle ou telle catégorie de pays. C'est le cas des déserts chauds ou froids, comme le Sahara ou l'Antarctique, ou de certaines forêts denses. Cependant, ces espaces représentent tous des enjeux dans la mondialisation par les ressources naturelles qui s'y trouvent.

- Les PMA et la mondialisation

On peut également s'interroger sur le cas des Pays les moins avancés. Souvent, certains secteurs seulement de leur économie sont intégrés à la mondialisation, et seule une part réduite de leur population y a accès.

- Les disparités régionales

Dans chaque État, si on tente une lecture sociale de la mondialisation, on constate que toute la société n'y a pas accès de façon égalitaire. On observe ainsi un gradient dans cette intégration, depuis les PMA jusqu'aux pays industriels développés, en passant par les pays en voie de développement et les pays émergents. Dans les pays industriels développés, il existe encore des territoires ou des catégories sociales moins bien intégrés à la mondialisation, ou bien qui relèvent d'une autre mondialisation, celle par exemple des réseaux illégaux, comme dans certains quartiers de villes comme Naples en Europe ou Hong Kong en Asie, par exemple.

Les zones hors de contrôle

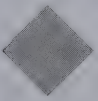
- Les « zones grises »

Certaines zones du monde échappent également au contrôle des États. On les appelle « zones grises » car elles apparaissent souvent ainsi sur les cartes thématiques, faute de statistiques à leur sujet. On peut citer des États entiers comme la Somalie, ou encore certaines zones d'un pays, comme le nord du Mali, voire des quartiers de villes, comme à Bagdad. Il existe aussi des territoires contrôlés du point de vue d'une activité illégale par des réseaux de trafiquants, comme le « Triangle d'or » en Thaïlande.

- Des espaces et des sociétés en marge

Dans ces territoires, les sociétés sont dominées par des logiques de violence et par des règles échappant aux principes des droits de l'homme.

Ainsi, l'étude de la mondialisation montre que les disparités entre territoires sont nombreuses. Les espaces majeurs de la mondialisation répondent à des logiques de rapprochement et d'interrelation, alors que les espaces en marge montrent qu'il existe encore des inégalités sur la planète, à toutes les échelles.



Les espaces maritimes : approche géostratégique

Le contrôle des espaces stratégiques a souvent été une des clés de la puissance. Dans l'Antiquité, il s'agissait du contrôle de la Méditerranée. Depuis l'époque moderne, la domination des mers conduit à la puissance. On parle ainsi de « thalassocratie » (thalassa = « mer » en grec) pour l'Empire britannique au début du ^{xx}e siècle. Aujourd'hui, les 70 % de la surface du globe recouverts de mers et d'océans constituent un enjeu majeur. Ces espaces sont à la fois des lieux d'échange et des lieux où les États affirment leur puissance.

Quel est le rôle des espaces maritimes dans l'espace mondial ? Quels sont les enjeux et les acteurs de ces espaces ?

I. Des lieux clés de la mondialisation

L'importance des ressources maritimes

- Les ressources énergétiques

Les espaces maritimes regorgent de ressources en matières premières, notamment énergétiques. Les sous-sols marins recèlent des hydrocarbures (gaz et pétrole). Concernant les réserves, on parle de 25 % du pétrole et 34 % du gaz. En matière de production, les espaces maritimes fournissent aujourd'hui environ 30 % de la production de pétrole et 27 % de la production de gaz. L'exploitation de ces gisements offshore se fait au moyen de plateformes en haute mer (en Norvège, dans le golfe du Mexique, au large du Brésil...). La possession de ces gisements est donc un enjeu majeur pour les pays disposant d'un espace maritime.

- Les ressources alimentaires

Les espaces maritimes disposent d'immenses réserves halieutiques (liées à la pêche). Elles fournissent près de 100 millions de tonnes de poissons et de crustacés par an, ce qui constitue un apport nécessaire à l'alimentation de la planète. Les principales zones de pêche se trouvent au large de la côte ouest de l'Amérique, à l'est de celle de l'Asie, au nord-ouest de celle de l'Europe.

L'importance des flux maritimes

- Les grandes routes maritimes

La majorité des flux transcontinentaux de marchandises transitent par les espaces maritimes, soit 88 % du total. Ce trafic s'effectue pour l'essentiel sous la forme de conteneurs disposés sur des navires porte-conteneurs. Les hydrocarbures sont transportés par des supertankers (pétrole) et des méthaniers (gaz). Les flux humains sont également considérables. Dans les pays du Sud, notamment en Indonésie ou dans le golfe de Guinée, le transport maritime de passagers reste important. À cela s'ajoutent les flux de migrants légaux et illégaux en Méditerranée, ainsi que les transports touristiques, avec le développement des croisières, notamment en Méditerranée ou dans les Caraïbes.

- Les autres réseaux transcontinentaux

D'autres réseaux traversent les océans. Par exemple, certains oléoducs et gazoducs, comme celui entre l'Algérie et l'Italie. Il existe également des réseaux de câbles qui supportent le trafic de la bande passante Internet.

- Les points de passage stratégiques

Pour tous ces réseaux, il existe des lieux stratégiques. Il s'agit tout d'abord des détroits : Gibraltar, Malacca, le Bosphore, les Dardanelles, les détroits d'Ormuz et de Bab-el-Mandeb sont autant de points de passage pour les flux de matières premières. Il en va de même pour le canal de Suez et celui de Panamá.

L'importance des façades maritimes

- Des interfaces majeures de la mondialisation

Les façades maritimes sont donc des lieux clés de la mondialisation. Elles sont l'aboutissement des flux, l'espace où se rencontrent l'arrière-pays de cette façade (appelée « *hinterland* ») et son avant-pays (« *voreland* »), élargi au monde entier par la mondialisation. Les principales façades maritimes sont celles de l'Asie orientale, de l'Amérique du Nord-Est et de l'Europe de l'Ouest (avec le « *Northern Range* » du Havre à Hambourg).

- Une hiérarchie des grands ports

Parmi ces façades maritimes s'affirment de très grands ports à conteneurs. On en compte désormais une dizaine dans le monde qui dépassent 200 millions de tonnes de trafic par an, dont huit en Asie orientale (Singapour, Hong Kong).

- Les pays enclavés : des exclus de la mondialisation ?

Dans ce contexte, les 33 pays enclavés (ne disposant pas de côte) sont donc handicapés dans leur intégration au sein de l'espace mondial.

2. Des lieux convoités

À qui appartiennent les espaces maritimes ?

- La règle des 200 milles marins

La possession des espaces maritimes est un enjeu majeur. Depuis 1994, les espaces maritimes sont strictement attribués. Sur 12 milles marins depuis la côte (1 mille = 1 852 mètres), les États sont pleinement souverains sur les espaces maritimes. Ensuite, jusqu'à 200 milles marins, s'étend une zone économique exclusive. L'État en question peut y exploiter les ressources maritimes, mais doit garantir la libre circulation des navires originaires des autres États.

- Les eaux internationales

Le reste des espaces maritimes est constitué par les eaux internationales, qui sont considérées comme la propriété d'aucun État. La circulation y est totalement libre.

Les tentatives de contrôle

- Les partages concertés

Cette situation provient d'une concertation dans le cadre de l'ONU. Ces négociations ont été longues et difficiles. La conférence sur le droit de la mer s'est ouverte en 1973, mais les accords de Montego Bay n'ont été signés qu'en 1982 et appliqués qu'en 1994. Des modifications de détail étaient possibles jusqu'en 2009.

- Des espaces de déploiement pour les grandes puissances

Malgré ces tentatives de concertation, les mers et les océans sont aussi des espaces de déploiement pour les grandes puissances militaires du monde. Les États-Unis possèdent des flottes sur tous les océans, concurrencés seulement régionalement par la Russie ou la Chine.

Les tensions

- Les zones maritimes contestées

On constate ainsi l'existence de zones de tensions pour la domination sur les espaces maritimes. En effet, l'attribution des 200 milles nautiques peut poser problème en cas de proximité d'États concurrents. C'est le cas en Asie du Sud-Est. Dans la mer de Chine méridionale, la Chine revendique des espaces maritimes également réclamés par d'autres États voisins. Il s'agit de contrôler des îles pouvant servir de point d'appui, comme les Spratly ou les Paracel, mais aussi d'importants gisements offshore d'hydrocarbures. Dans l'Arctique, il existe des contestations entre la Norvège et la Russie et entre le Danemark (qui possède le Groenland) et le Canada. Là encore, l'enjeu réside dans la maîtrise des ressources supposées en hydrocarbures.

- Les concurrences pour les ressources

Outre les concurrences déjà évoquées pour la possession des espaces maritimes, il existe également des tensions pour l'exploitation des ressources. Ainsi, les concurrences sont nombreuses en matière de zones de pêche, comme entre la France et l'Espagne.

3. Des lieux fragilisés

Des espaces incontrôlables

- La question de la piraterie

Malgré ces concertations et ces convoitises, les espaces maritimes ne sont pas totalement sous le contrôle des États. Certains d'entre eux font partie des « zones grises » de la planète. C'est le cas des zones d'action de la piraterie. Il s'agit des espaces au large de la Somalie et du Yémen, du détroit de Malacca et du golfe de Guinée.

- La question des trafics illégaux

Parmi les flux qui parcourent les espaces maritimes, on compte également les trafics illégaux. Armes, drogues, trafics d'êtres humains transitent par voie maritime. Ces réseaux sont très actifs en mer de Chine ou même en Méditerranée.

- La question des paradis fiscaux

En lien avec ces trafics, on constate que la plupart des paradis fiscaux sont des îles, avec une densité toute particulière dans les Caraïbes. On peut citer le cas des îles Caïmans ou des Bahamas.

Des milieux fragiles

- Les menaces sur l'environnement

Les espaces aquatiques sont particulièrement sensibles aux problèmes environnementaux. De nombreuses catastrophes écologiques ont eu pour théâtre les mers et les océans, comme les marées noires liées au transport de pétrole. On peut citer celle faisant suite au naufrage de l'Erika en Bretagne en 1999, ou encore l'explosion d'une plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique en 2010.

- L'épuisement des ressources

Certaines ressources maritimes sont particulièrement sensibles. Les hydrocarbures ne sont pas des ressources renouvelables. Les ressources halieutiques s'épuisent rapidement et leur protection n'est pas toujours respectée. Les Japonais acceptent difficilement l'arrêt de la pêche à la baleine, et les Français, celle du thon rouge.

- Les menaces climatiques

Les espaces maritimes seraient également très affectés par le réchauffement climatique. Certains espaces maritimes de l'Arctique deviendraient des mers libres, ce qui rendrait possible l'affirmation de nouvelles routes nautiques.

Les espaces maritimes sont donc des lieux clés de la mondialisation, dont ils mettent en évidence les enjeux. Les concurrences entre les différents acteurs des espaces maritimes ne peuvent cependant faire oublier que seule une gestion concertée pourra garantir un accès équitable et durable à leurs ressources.



La mondialisation en débat

Le terme de « mondialisation », utilisé depuis les années 1980, pose un certain nombre de questions. Il suppose que le monde peut se comprendre comme un accroissement et une intensification des flux sur l'ensemble de la planète, ce qui conduit à une interdépendance des différentes régions du monde. La mondialisation est aussi considérée par certains comme un triomphe du modèle économique libéral qu'il conviendrait, selon eux, de contester.

La mondialisation est-elle la seule clé de lecture du monde ? Pourquoi le système qu'elle représente est-il contesté ?

I. Les États face à la mondialisation

La souveraineté des États limitée par la mondialisation ?

- Des États face à des flux non maîtrisables

Parmi les acteurs de la mondialisation, on a souvent tendance à considérer que les États sont ceux qui perdent le plus de pouvoir d'action. En effet, les États ne maîtrisent pas l'ensemble des flux qui ont lieu au sein de leurs territoires. On peut prendre l'exemple des flux financiers dans le cadre de la récente crise de la dette, ou encore celui des flux humains, avec l'arrivée en Europe du Sud de nombreux migrants clandestins provenant de la rive sud de la Méditerranée, sans que les États semblent pouvoir maîtriser ce phénomène.

- Le rôle des États est également de plus en plus conditionné par des contraintes externes venant d'autres acteurs de la mondialisation. Ainsi, dans le cadre des organisations internationales, les États doivent composer avec leurs partenaires. C'est le cas au sein de l'Union européenne, où la Grande-Bretagne souhaite une révision des tarifs de la Politique agricole commune (PAC) qui lui coûte cher, et qui profite essentiellement à l'agriculture française. Dans le cadre de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), la négociation des tarifs impose parfois à certains États membres des mesures pénalisantes. Les acteurs de la gouvernance économique mondiale comme le FMI ont également un rôle important et peuvent contrôler l'action économique des États.

- Les FTN (firmes transnationales) pèsent aussi très lourd dans les décisions prises par les États, et notamment dans les pays en voie de développement.

Les États demeurent des acteurs clés de la mondialisation

- Malgré cela, le rôle des États reste tout de même important dans le cadre de la mondialisation. En effet, les États sont toujours souverains en matière monétaire et douanière. Ils peuvent ainsi infléchir les flux de marchandises ou les flux financiers. Par exemple, la Chine maintient artificiellement une monnaie faible pour favoriser ses exportations.
- Certains États ont constitué d'importants fonds souverains qui leur permettent de disposer d'un pouvoir d'investissement. C'est le cas des pétromonarchies comme le Qatar, qui multiplie les investissements en France, mais surtout des Émirats arabes unis, avec 750 milliards de dollars investis.
- Les États disposent également de la puissance politique et militaire. Ce sont deux atouts fondamentaux. Ainsi, les États-Unis imposent-ils un embargo à Cuba depuis 1962. Ils peuvent utiliser l'« arme alimentaire » pour limiter les approvisionnements en produits agricoles d'un pays, ou encore frapper militairement un État considéré comme hostile, tel l'Irak en 2003 lors de la seconde guerre du Golfe. Un État peut aussi décider de se fermer à certains aspects de la mondialisation, comme le montre le cas extrême de la Corée du Nord.

Vers des associations entre États

- Si elles limitent parfois leur pouvoir, les associations entre États peuvent aussi permettre à ces derniers de peser plus lourd sur la scène internationale. C'est le cas du point de vue économique : la création de l'euro, malgré la crise actuelle, a renforcé la présence de l'Union européenne dans le cadre des échanges financiers.
- À l'échelle mondiale, l'ONU et ses différentes agences spécialisées, comme la Banque mondiale ou encore la FAO (*Food and Agriculture Organization*), peuvent aussi accroître le poids des États en les associant entre eux, comme par exemple pour constituer des forces d'intervention de maintien de la paix ou organiser des politiques de coopération.

2. Les frontières : barrières ou lieux d'échanges dans l'espace mondial ?

Les frontières ouvertes

- Signe de la souveraineté des États, les frontières sont des enjeux dans le cadre de la mondialisation et leur rôle peut être débattu. Sont-elles de plus en plus ouvertes, ce qui tendrait à prouver que la mondialisation s'intensifie, ou bien de plus en plus fermées, ce qui montrerait au contraire que les États peuvent maintenir des barrières et que la mondialisation n'est pas inéluctable ?

- En effet, un certain nombre de frontières s'ouvrent de plus en plus, avec des conséquences territoriales de part et d'autre. Dans le cadre de l'espace Schengen, certains États de l'Union européenne n'exercent plus aucun contrôle aux frontières internes depuis 1995. Ce cas reste toutefois exceptionnel.
- L'ouverture de certaines frontières a favorisé la valorisation de certains territoires, permettant la création de nouveaux flux. C'est le cas de la frontière entre la Russie et la Chine, le long du fleuve Amour, depuis les années 1991. Des flux de matières premières s'accroissent de la Sibérie vers la Chine, des flux migratoires et d'investissement de la Chine vers la Sibérie.
- Les frontières s'affirment comme des interfaces actives au sein de l'espace mondial. Des dynamiques transfrontalières se mettent ainsi en place entre les États-Unis et le Mexique, et des Eurorégions s'organisent comme SarLorLux entre les régions de la Sarre (Allemagne), de la Lorraine (France) et le Luxembourg.

Les frontières fermées

- En revanche, certaines frontières demeurent fermées pour des raisons politiques ou économiques. C'est le cas de la frontière entre Israël et le territoire palestinien de Gaza, ou entre la Corée du Nord et la Corée du Sud depuis la fin de la guerre de Corée en 1953.
- Il existe des cas où des murs ont même été construits, comme dans certaines zones entre Israël et les territoires palestiniens de Cisjordanie. Les États-Unis ont fait de même, pour s'opposer aux flux migratoires clandestins provenant du Mexique.

Des frontières sélectives

- Un certain nombre de frontières s'organisent donc comme des points de passage sélectifs entre différents flux. C'est le cas de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Du point de vue des flux humains, la frontière est fermée aux migrants clandestins du Mexique vers les États-Unis, mais ouverte aux flux économiques.
- Les conséquences spatiales sont donc dissymétriques le long des frontières, ce qui remet en cause l'idée d'une mondialisation qui unifierait les différents espaces. Ainsi, le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, les « villes jumelles » comme San José et Tijuana sont plus peuplées du côté mexicain. Les « entreprises jumelles » localisent leurs bureaux aux États-Unis et leurs usines (« maquiladoras »), au Mexique.
- L'étude des frontières montre donc que le processus de mondialisation est plus complexe qu'un simple accroissement des flux et que des logiques autres qu'économiques organisent aussi l'espace mondial.

3. Une mondialisation contestée

La résistance des civilisations

- Malgré la mondialisation, le monde s'organise toujours autour d'identités liées aux civilisations. La civilisation occidentale, les civilisations asiatiques, la civilisation islamique, la civilisation africaine sont des réalités complexes, mais elles montrent la force des traditions dans l'espace mondial.
- Ainsi, on constate qu'il existe des réflexes de contestation de la mondialisation libérale et une volonté de réenracinement dans les cultures locales. Par exemple, en France, José Bové et sa lutte contre les fast-foods et les OGM incarnent une « résistance des terroirs » face à l'agrobusiness nord-américain.
- Cependant, la plupart des espaces de civilisation ont accepté certains aspects de la culture mondiale en les adaptant. On appelle cela un « processus d'acculturation ». Ainsi, au Moyen-Orient, certaines femmes portent des jeans sous leur vêtement traditionnel.

La contestation d'une mondialisation libérale...

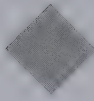
- Selon certains mouvements, la mondialisation accroît les inégalités car elle applique aux sociétés les principes de l'économie libérale sans nuances. Certains sont des altermondialistes. Ils souhaitent se servir des flux existant dans le cadre de la mondialisation pour promouvoir davantage d'égalité. En 2001, en opposition au Forum économique mondial de Davos, ils organisent à Porto Alegre (Brésil) un Forum social mondial. Ils réunissent près de 80 000 personnes et organisent régulièrement des forums sociaux mondiaux.
- D'autres refusent plus radicalement la mondialisation, comme le mouvement « no-global ». Les « Black Blocs » en Italie et en Allemagne organisent des manifestations très radicales. En France, le socialiste Arnaud Montebourg a évoqué la « démondialisation » pour parler d'un certain retour à la souveraineté des États, qui permettrait de protéger davantage les citoyens.
- La crise financière depuis 2008 a également conduit à l'émergence de nouveaux mouvements, comme celui des Indignés à Madrid, qui montre la volonté d'une prise en compte du fait social par les acteurs de la mondialisation.

... pour promouvoir une mondialisation citoyenne

- La mondialisation pose donc la question des contre-pouvoirs face à ses acteurs les plus puissants. Une multitude d'associations réfléchissent à la façon de créer des réseaux de citoyenneté, comme par exemple le mouvement Attac.

- La mondialisation pose également la question du développement durable. La prise en compte des changements climatiques lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 a échoué à cause du demi-échec de la conférence de Copenhague en 2009.

La mondialisation est ainsi un processus complexe qui focalise un certain nombre de contestations que les différents acteurs doivent désormais prendre en compte.



Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale

Le bassin caraïbe est un espace maritime formant une unité géographique clairement définie : un vaste arc d'îles allant du Venezuela à la Floride, faisant face à un arc continental bordant le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes. La situation de ce bassin lui donne une importance stratégique capitale. C'est à la fois une interface nord-sud, avec des États et des territoires aux niveaux de développement très contrastés, et un espace traversé par des flux intenses. Son rôle se joue à plusieurs échelles : continentale et mondiale.

Comment le bassin caraïbe s'affirme-t-il comme une interface américaine et mondiale ? Quels sont les enjeux et les acteurs de cet espace géographique ?

Un espace complexe

« La Méditerranée du Nouveau Monde » (Raymond Boutin)

- Le bassin caraïbe se compose d'un ensemble continental, comportant au nord les États-Unis d'Amérique, avec les États de la Floride, de la Louisiane et du Texas, à l'ouest le Mexique et les États d'Amérique centrale, et au sud la Colombie et le Venezuela. L'arc insulaire voit se juxtaposer des États souverains et des territoires dépendants. Les plus vastes États souverains sont Cuba, la Jamaïque, Haïti et la République dominicaine (qui occupent la même île, divisée en deux États). On trouve aussi quelques petits États insulaires souverains comme les Bahamas, la Barbade, Sainte-Lucie, Trinidad et Tobago.

- Les territoires non souverains dépendent d'anciennes puissances coloniales et ont acquis un statut d'autonomie ou de collectivité territoriale. On trouve ainsi des territoires français (Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy), britanniques (îles Vierges, Antigua-et-Barbuda, îles Caïmans), hollandais (une moitié de l'île de Saint-Martin, dont l'autre moitié est française). Les États-Unis possèdent également des territoires autonomes dans cette région, notamment Porto Rico.

Des diversités culturelles

- Ces États forment une mosaïque de peuples et de cultures. Les populations d'origine ont presque disparu des espaces insulaires depuis la conquête par les Européens au ^{xvi}e siècle. Le bassin caraïbe apparaît aujourd'hui comme un espace métissé à tout point de vue. Le peuplement indien demeure au Mexique et au Guatemala. Le

peuplement d'origine africaine est le fruit de la politique esclavagiste menée par les Européens jusqu'au XIX^e siècle. Des Européens se sont également installés dans ces îles pendant et après l'époque coloniale.

- Les métissages sont nombreux. Dans le domaine linguistique, ils ont donné naissance à des créoles. Ceux-ci se superposent à des langues coloniales très diverses suivant les pays. Dans le domaine religieux, les métissages ont engendré des syncrétismes associant croyances locales, cultes africains, religion chrétienne. On peut citer l'exemple du mouvement rastafari à la Jamaïque.

Des diversités de développement

- Du point de vue économique et social, la région connaît des écarts importants. Elle abrite le premier PIB du monde avec les États-Unis et le 137^e avec Haïti.

- On trouve un premier groupe de territoires qui sont des pays industriels développés. Il s'agit des États-Unis et des territoires dépendants des anciennes puissances coloniales, qui bénéficient d'un bon niveau de services publics et de compensations à l'éloignement. Viennent ensuite certains États insulaires qui ont misé sur la finance ou le tourisme haut de gamme, comme les Bahamas et les îles Caïmans.

- Le Mexique et le Venezuela sont des pays émergents connaissant de très forts contrastes de développement. Cuba et Saint-Domingue sont des pays en voie de développement possédant un secteur touristique très actif. Viennent enfin des pays en voie de développement connaissant encore d'importantes difficultés, comme les États d'Amérique centrale et surtout Haïti, par ailleurs durement frappé par le séisme de 2010.

2. Une interface américaine

Des flux intenses

- Les flux de marchandises sont polarisés par les grandes façades maritimes des États-Unis et du Mexique. Il s'agit d'échanges de pétrole, issu de la production offshore au large du Mexique et des États-Unis, ainsi que de produits agricoles tropicaux à destination des États-Unis.

- Les flux migratoires les plus importants dans la zone sont internes à celle-ci. La principale destination est les États-Unis. Il s'agit de migrants légaux, dont ceux relevant du « *brain drain* », et de migrants illégaux, comme les réfugiés cubains fuyant la dictature et très nombreux à Miami, ou les Haïtiens cherchant à échapper à la grande pauvreté de leur pays.

- Les mobilités touristiques au sein de la zone sont très intenses. Elles concernent essentiellement des Nord-Américains profitant des attraits de la zone. Le premier

espace touristique de la zone est donc la Floride, qui bénéficie de l'effet de la « Sun Belt ». Les touristes nord-américains s'orientent aussi vers la côte mexicaine et les États insulaires ayant misé sur le tourisme, comme les autres touristes internationaux.

Un espace de domination des États-Unis

- Les États-Unis possèdent un certain nombre d'espaces clés du bassin caraïbe. Ils affirment dans cet espace à la fois leur « *hard power* » et leur « *soft power* ». Ils contrôlent ainsi le canal de Panamá, qu'ils ont possédé en pleine souveraineté jusqu'en 1979 et qu'ils contrôlent toujours étroitement. Ils disposent de bases comme celle de Guantanamo à Cuba. Cuba est d'ailleurs toujours placée sous embargo américain depuis 1962.
- Les FTN (firmes transnationales) américaines sont très présentes dans la région, surtout dans le secteur de l'agrobusiness, où elles contrôlent les plantations de produits tropicaux. L'implication de la United Fruit Company dans la vie politique de la région au début du ^exx siècle a valu à certains de ces États le surnom de « république bananière », devenu ensuite un nom commun synonyme d'État corrompu.
- Les États-Unis sont la principale destination migratoire de la région et le principal émetteur des flux d'IDE. Leur façade maritime est la plus importante de la région, avec le port de la Nouvelle-Orléans en Louisiane.
- Des contestations de cette domination américaine existent dans le bassin caraïbe, avec l'action du président du Venezuela Hugo Chavez et la présence de Fidel Castro à Cuba.

Un espace d'affirmation de nouvelles complémentarités

- Au sein de l'espace caraïbe, de nouvelles solidarités apparaissent, ce qui tend à faire fonctionner cette interface de façon intracontinentale. L'ALENA est un acteur de la zone à travers la présence des États-Unis et du Mexique.
- Une organisation régionale existe également : l'Association des États de la Caraïbe, créée en 1994, compte 25 États, et 6 territoires non indépendants y siègent comme observateurs.

3. Une interface mondiale

Au cœur des mobilités

- Le tourisme

Le tourisme présent dans l'espace caraïbe montre que la région est également une interface mondiale. En effet, les 23 millions de touristes annuels qui s'y rendent sont désormais originaires non seulement de l'Amérique du Nord, mais aussi de l'Union

européenne, voire de l'Asie. Les touristes recherchent une offre de tourisme balnéaire à coûts réduits, teintée d'exotisme, ce que leur offrent Cuba ou la République dominicaine. L'activité de croisière y est la plus importante au monde.

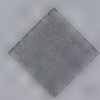
Des flux à l'échelle mondiale

- Les flux commerciaux qui traversent le bassin caraïbe sont pour certains des flux à l'échelle mondiale. Sur les 14 000 navires empruntant le canal de Panamá chaque année, beaucoup sont à destination de l'Asie, de l'Union européenne ou de la mégapole du Nord-Est des États-Unis.
- Les flux de matières premières agricoles sont aussi orientés vers l'Europe, surtout celles venant de leurs territoires d'outre-mer, comme les fruits exotiques provenant de la Guadeloupe et de la Martinique pour la France. Les flux de marchandises sont stimulés par l'implantation d'industries issues de la délocalisation de la production, dans le cadre de la nouvelle division internationale du travail.
- Les flux financiers sont également articulés à l'échelle mondiale. Certains États de la région sont en effet des paradis fiscaux qui attirent les placements étrangers. On peut citer le cas des Bahamas et des îles Caïmans.
- Les flux illégaux sont nombreux dans l'espace caraïbe. Trafics de drogues et d'armes relèvent de flux organisés à l'échelle mondiale, tout comme les trafics humains, comme ceux liés la prostitution.

Un espace encore secondaire à l'échelle mondiale

- Si la zone caraïbe apparaît comme une interface, elle n'est pas encore un centre émergent à l'échelle de la planète. On y compte en effet peu de facteurs de centralité. Les territoires des États-Unis qui s'ouvrent vers elle ne sont pas des espaces centraux, mais des périphéries dynamiques (Texas, Floride) ou en crise (Louisiane).
- Les enjeux environnementaux sont également l'occasion de constater les fragilités de la région, avec la marée noire liée à l'explosion d'une plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique en 2010. La gestion des risques naturels est aussi un défi important, avec les séismes, comme en Haïti en 2010, les cyclones ou encore les ouragans, comme Katrina sur la Nouvelle-Orléans en 2005.

La zone caraïbe se présente donc comme une interface américaine et une interface mondiale. Cette interface est révélatrice à la fois de complémentarités et de lignes de fracture.



Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales

Le continent américain présente un cas particulier. Il regroupe en effet des États aux profils sociaux et économiques très contrastés. On y trouve à la fois le pays le plus puissant du monde, les États-Unis, et des pays en voie de développement. Par ailleurs, un certain nombre de puissances émergentes y apparaissent, comme le Brésil. Au-delà de ces différences, il existe également des processus d'intégration au sein de ce continent et ce, à toutes les échelles.

Que nous révèlent les tensions qui existent au sein du continent américain ? Quels processus permettent d'y approfondir les intégrations régionales ?

I. Les contrastes d'un continent

Un pôle de la Triade

- Le poids des États-Unis

Les États-Unis constituent à tout point de vue le lieu central du continent américain. Le PIB et l'IDH des États-Unis sont les plus élevés du continent. Leur PIB global est sept fois plus élevé que celui du Brésil, qui possède le deuxième PIB du continent.

- Un territoire clé de l'espace mondial

D'importants lieux centraux de l'espace mondial se concentrent en effet aux États-Unis. Du point de vue politique, on trouve à New York le siège de l'ONU. Les décisions prises à Washington sont décisives, tant pour le continent que pour le monde. Du point de vue économique, la présence de la Bourse de Wall Street est déterminante. Les États-Unis possèdent des lieux forts de l'espace continental et mondial : la mégapole du Nord-Est avec sa façade maritime, sa ville mondiale (New York), les pôles de la Sun Belt avec le Texas et la Californie (qui, si elle était un État indépendant, posséderait le sixième PIB au monde). Les ressources naturelles d'un territoire maîtrisé contribuent à cette place particulière.

- Le Canada : un territoire intégré à la Triade

Le Canada profite d'un profond mouvement d'entraînement et, lui aussi riche en ressources, constitue un espace complémentaire à celui des États-Unis. Avec les États-Unis (et les territoires appartenant à la France ou au Royaume-Uni dans les Caraïbes

et en Amérique du Sud), il forme une Amérique du Nord clairement définie par son appartenance au nord de la planète.

Des puissances émergentes

- Les diversités de l'émergence

En Amérique centrale et du Sud, un certain nombre de pays possèdent d'indéniables atouts pour constituer des puissances émergentes. Mais les voies choisies sont très variées. Le Mexique tente de s'appuyer sur la proximité des États-Unis pour bâtir une industrie de délocalisation ; il compte également sur le tourisme et les matières premières (pétrole du golfe du Mexique). Les pays du « cône sud » (Chili, Argentine) ont aussi connu une certaine émergence : l'Argentine, pourtant en très bonne voie, a été handicapée par la faillite financière de l'État en 1998.

- L'affirmation du Brésil

Seul le Brésil apparaît comme une puissance émergente suivant un nombre important de critères. Le pays s'appuie sur son potentiel agricole et ambitionne de devenir la « ferme du monde », mais aussi sur ses ressources pétrolières offshore, son système bancaire et ses industries variées et performantes.

Des pays en voie de développement

- Des pays aux potentiels inégaux

Les autres pays d'Amérique possèdent des indicateurs économiques et sociaux qui en font des pays en voie de développement. Certains peuvent compter sur des ressources naturelles abondantes, comme le cuivre au Pérou ou le pétrole au Venezuela.

- Des économies dépendantes

Leurs économies sont cependant très dépendantes du cours des matières premières et des investissements venant de l'étranger (IDE). Les FTN originaires du Nord ont également un poids considérable.

- Des problèmes de développement

Les États dont le PIB et l'IDH sont les plus faibles se situent en Amérique centrale (Guatemala, Honduras...). Les deux pays enclavés du continent, la Bolivie, située dans la zone andine, et le Paraguay connaissent des difficultés comparables.

2. Divers facteurs de tensions

Un contexte spécifique

- Un continent et ses lignes de fracture culturelle

Le continent américain se caractérise par une opposition traditionnelle entre une Amérique du Nord imprégnée par le modèle protestant et anglo-saxon, et une Amé-

rique latine catholique et marquée par les langues latines des anciennes puissances coloniales : l'Espagne et le Portugal (au Brésil).

- Les questions identitaires

La question de l'identité du continent passe aussi par celles de ses populations. Le continent a été beaucoup plus marqué par le métissage au Sud qu'au Nord. En Amérique latine, les populations indiennes restent nombreuses et affirment leurs revendications, comme les Indiens du Guatemala défendus par le prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu. Les Afro-Américains ont partout entrepris des démarches visant à affirmer leur identité. En Amérique du Nord, la population est issue de différentes strates migratoires.

Les tensions politiques

- Le poids des États-Unis

Les tensions politiques sont parfois liées à la présence importante des États-Unis dans la région. Depuis 1823, la doctrine Monroe conduit les États-Unis à se considérer comme les garants de l'ordre dans la région. Ils contrôlent le canal de Panamá, maintiennent Cuba et le régime communiste des Castro dans une situation d'embargo depuis 1962. Les États-Unis possèdent des bases militaires en Amérique centrale et dans les Caraïbes, comme Guantanamo.

- La contestation du rôle des États-Unis

Les mouvements hostiles à cette domination sont nombreux. Ils se sont davantage structurés depuis la fondation de l'Alliance bolivarienne pour les Amériques. Elle regroupe neuf pays parmi lesquels Cuba, avec Raul Castro, la Bolivie, avec le président Evo Morales, et surtout le Venezuela, avec Hugo Chavez.

- Les facteurs de déstabilisation

Par ailleurs, des facteurs de déstabilisation interne existent avec la présence de guérillas d'inspiration marxiste, aux revendications parfois mêlées à celles des Indiens. La plupart d'entre elles ont cessé d'être actives dans les années 2000, comme le mouvement lancé au Chiapas (Mexique) par le sous-commandant Marcos. Cependant, les FARC de Colombie continuent de procéder à des enlèvements et ont retenu captive la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt, candidate à la présidence de la République, de 2002 à 2008.

Les facteurs d'insécurité

- Le défi du crime organisé

Le crime organisé est un autre facteur de tension au sein du continent. La présence de réseaux mafieux est avérée tant au Nord qu'au Sud, de même que la présence de gangs, très actifs dans certains pays, comme le Salvador, mais aussi dans des quartiers

de villes nord-américaines. Dans certains États, l'insécurité est préoccupante, comme en Haïti.

- La question des tensions sociales

Cette situation est liée aux forts écarts sociaux qui existent dans les villes américaines, qui sont pour la plupart marquées par une forte ségrégation sociospatiale.

3. Des intégrations régionales qui s'intensifient

De plus en plus de flux intracontinentaux

- Les flux matériels

Les flux tendent à s'intensifier sur le continent américain, ce qui montre une réelle intégration régionale. Les flux matériels sont cependant dissymétriques. Les produits manufacturés de haute technologie viennent des États-Unis, mais il existe également des flux vers les États-Unis liés aux délocalisations industrielles. Les flux de matières premières agricoles sont également ambigus : exportation de produits finis depuis les États-Unis et importation de produits bruts depuis les pays du Sud.

- Les flux financiers

Ils montrent encore davantage le poids des États-Unis, qui sont la principale source d'IDE entrants pour les pays de tout le continent, par ailleurs marqué par l'hégémonie du dollar.

- Les flux humains

Les flux humains manifestent une intensification des échanges. Les flux migratoires s'orientent vers le Nord, en particulier depuis l'Amérique centrale vers les États-Unis, où les communautés « latinos » sont nombreuses, ce qui contribue à rapprocher culturellement Amérique du Nord et Amérique latine. Il existe aussi des flux sud-sud, par exemple depuis Haïti vers Saint-Domingue. Le tourisme des Nord-Américains vers l'Amérique du Sud s'intensifie, avec pour destinations principales les Caraïbes ou le Mexique. Mais l'apparition d'une classe moyenne et aisée dans certains pays contribue à développer encore le secteur.

La multiplication des associations entre États

- À l'échelle du continent

Des organisations internationales régionales participent à l'intégration des différents espaces du continent. À l'échelle de celui-ci, l'Organisation des États américains existe, mais n'a pas de réelles compétences.

- Au Nord : l'ALENA

Les organisations régionales sont plus efficaces. L'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) réunit le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il s'agit d'une association exclusivement économique. Elle regroupe deux pays du Nord et un pays du Sud et contribue à une importante dynamique transfrontalière entre États-Unis et Mexique.

- Au Sud, des expériences multiples

Six autres organisations régionales existent en Amérique du centre et du Sud. Le Mercosur (Marché commun du Sud, qui regroupe Brésil, Paraguay, Uruguay et Argentine) est sans doute celle qui présente le plus gros potentiel d'intégration car elle est dynamisée par la puissance émergente brésilienne.

Une intégration encore imparfaite

- À l'échelle continentale

Néanmoins, l'intégration à l'échelle du continent montre des limites. Les États-Unis entretiennent des liens privilégiés avant tout avec les autres membres de la Triade, de même que le Brésil investit davantage en Afrique que dans les autres pays d'Amérique.

- À l'échelle régionale

Au sein des différentes organisations régionales, on constate souvent un manque de solidarité économique, souvent lié au fait qu'à l'exception de l'ALENA ce sont des pays au profil socio-économique semblable qui s'allient entre eux et qu'il manque donc généralement une puissance motrice.

- À l'échelle locale

C'est à cette échelle que le manque d'intégration est le plus visible. C'est le cas dans les grandes villes du sud du continent, avec la présence de quartiers d'auto-construction concentrant la plupart des difficultés, comme le montre la situation des favelas à Rio. Aux États-Unis également, 12 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Le continent américain présente donc de forts contrastes. Les tensions tendent cependant lentement à s'atténuer et les voies d'intégration à s'affirmer au niveau régional. À l'échelle du continent, le poids des États-Unis et les ambitions du Brésil rendent difficile la mise en place de structures de décisions collectives.



États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales

L'apparition de puissances émergentes dans le monde depuis une vingtaine d'années pose la question de la façon dont on peut définir l'idée d'émergence. Il est donc pertinent de comparer la grande puissance mondiale que sont les États-Unis avec une puissance émergente comme le Brésil. En effet, ces deux États ont été confrontés à des défis semblables, tous liés à la façon dont ils maîtrisent chacun leur territoire et à celle dont ils articulent ce territoire dans l'espace de la mondialisation. De plus, ces États se trouvent tous deux en Amérique, ce qui pose la question d'une complémentarité ou d'une concurrence entre eux pour contrôler le continent.

Comment peut-on analyser la puissance des États-Unis et celle du Brésil? Quels points communs et quelles différences existe-t-il entre une puissance émergente et une puissance qui tente de défendre son hégémonie?

I. Deux États face à leur potentiel

Les États-Unis : un potentiel maîtrisé

- Une organisation du territoire, fruit d'une mise en valeur efficace

Avec 9 millions de km², le territoire américain est vaste. Il est doté d'un fort potentiel. Ses deux façades maritimes lui permettent de bénéficier d'un bon potentiel d'extraversion, tant vers l'Atlantique que vers le Pacifique. À ces interfaces maritimes s'ajoutent des interfaces terrestres actives avec le Mexique et le Canada. Les ressources minières et énergétiques sont importantes, notamment à l'ouest et au sud (pétrole du Texas et du golfe du Mexique).

- De nouvelles dynamiques

Le territoire des États-Unis s'est structuré autour de lieux centraux, qui sont aussi essentiels dans l'espace mondial. Ainsi, le nord-est du pays est-il un centre majeur à toutes les échelles : nationale, continentale, mondiale. On y trouve les mégapoles nord-américaines où se situent les plus hautes fonctions politiques (à Washington) et économiques (à New York avec la Bourse de Wall Street). Outre ce vieux centre, des espaces émergents apparaissent : le croissant périphérique, dans lequel on trouve les principaux pôles de la « Sun Belt », très dynamiques (la Floride, le Texas et surtout la

Californie). La population américaine, très mobile, est par ailleurs très bien formée. La croissance démographique est soutenue par une immigration régulière, provenant notamment d'Amérique centrale.

- Des villes au cœur de la puissance

Les villes sont les lieux centraux de la puissance des États-Unis. Le pays possède la « ville mondiale » la plus influente : New York. La mégalopole du Nord-Est est l'ensemble urbain dont le PIB est le plus élevé au monde. De grandes métropoles sont par ailleurs intégrées à des systèmes urbains bien structurés : Los Angeles et San Francisco en Californie, ou encore Chicago et les autres métropoles de la région des Grands Lacs.

Le potentiel du Brésil : une maîtrise en cours

- L'enjeu de la maîtrise du territoire

Le pays est presque aussi vaste que les États-Unis avec 8,5 millions de km². Ce territoire est doté d'un important potentiel. Dans le domaine agricole, le pays est le premier producteur de café et de canne à sucre ; le deuxième de soja, de viande bovine et de tabac ; le troisième de maïs. Il ambitionne de devenir « la ferme du monde » et est le troisième exportateur de produits agricoles. Deuxième producteur de fer au monde, le pays s'affirme fortement en matière d'hydrocarbures et est autosuffisant en pétrole depuis 2006 grâce aux gisements offshore situés au large de son littoral sud-est.

- Un potentiel démographique

Le Brésil compte près de 200 millions d'habitants. Sa population s'est enrichie par de nombreux métissages issus de la période coloniale portugaise. Le pays possède des universités réputées parmi celles d'Amérique latine, notamment dans le domaine des sciences. Le centre démographique du pays, le Sud, comporte les métropoles Rio de Janeiro et São Paulo, et constitue la région la plus riche, malgré de fortes inégalités sociales.

- Le défi du développement

Aujourd'hui, le Brésil est devenu la 11^e puissance économique mondiale. Dans certains secteurs, le Brésil obtient des résultats très performants. Il a su développer une industrie diversifiée avec des secteurs de pointe : aéronautique (avec Embraer), spatial (avec la base d'Alcantara) ou de puissantes FMN (firmes multinationales), comme Petrobras ou la banque Bradesco.

- Une volonté de maîtriser le territoire

L'histoire du Brésil, comme celle des États-Unis, s'est basée sur la conquête d'une frontière interne. Il s'agit aujourd'hui du front pionnier en Amazonie. Le territoire a

été volontairement recentré par la création en 1960 d'une nouvelle capitale au centre du pays, Brasília, afin de corriger la prépondérance historique du Sud. Malgré cela, le Nordeste demeure la région la plus pauvre du pays.

2. Un poids mondial très inégal

Les États-Unis : l'« hyperpuissance » ?

- Une puissance militaire : le « *hard power* » américain

Depuis la fin de la guerre froide en 1991, les États-Unis demeurent la seule superpuissance au monde. Ils réalisent 40 % des dépenses militaires mondiales. Ils ont des bases sur tous les continents et des flottes sur tous les océans. Les États-Unis possèdent ainsi des lieux centraux fondamentaux dans l'organisation militaire du monde, comme le Pentagone.

- Une économie mondialisée

Malgré la crise, les atouts des États-Unis en font toujours la première économie du monde et la mieux adaptée à la logique de la mondialisation. Les FMN américaines sont influentes, comme General Electric. Le dollar reste la principale monnaie pour les transactions internationales.

- L'influence culturelle : le « *soft power* » américain

La supériorité en matière scientifique est évidente avec 40 % des dépenses mondiales de recherche et développement. La culture américaine est au fondement de la culture du monde, avec ses produits musicaux, le cinéma hollywoodien, les séries télévisées, les modes vestimentaires et les habitudes alimentaires.

Un Brésil qui s'affirme sur la scène internationale

- Le leader de l'Amérique latine

Le Brésil compte la moitié de la population et du PIB de l'Amérique du Sud. Sa situation lui fait disposer de frontières avec presque tous les pays du continent. Il occupe une position clé au sein du Mercosur.

- Avec le président Lula (2003-2011), le Brésil donne l'image d'un État ouvert sur d'autres formes de mondialisation. Ce dernier maintient les principes de l'économie libérale, tout en s'ouvrant aux préoccupations sociales et environnementales.

- Il est l'un des BRICS : avec la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, le Brésil serait donc une des grandes puissances émergentes. Ses exportations agricoles révèlent une volonté de peser par le « *food power* » et de devenir la « ferme du monde ». L'influence du modèle de développement brésilien accroît l'influence culturelle du

pays au-delà des « *telenovelas* ». Cependant, ce « *soft power* » reste encore très limité à l'échelle du monde.

3. Deux puissances limitées dans un monde multipolaire

Les États-Unis face à un monde multipolaire

- La fin de l'hyperpuissance ?

Depuis le 11 septembre 2011, les États-Unis rencontrent de fortes limites à leur « *hard power* ». L'échec à trouver une solution en Irak depuis 2003 en est un exemple.

- Une économie en crise

Depuis 2008, l'économie américaine a révélé des déséquilibres, notamment dans le domaine financier, avec par exemple la faillite de la banque Lehman Brothers. D'importants concurrents apparaissent dans certains secteurs, comme la Chine, dont la production industrielle a dépassé en volume celle des États-Unis en 2011. Cependant, aucun des rivaux des États-Unis ne peut rivaliser avec eux dans l'ensemble de leurs secteurs dominants. La première place dans l'économie mondiale leur est assurée, mais dans chaque secteur les concurrents sont de plus en plus nombreux.

- Un modèle remis en cause

Dans le monde, le modèle américain est de plus en plus critiqué car symbole d'impérialisme ; cependant la fascination qu'il exerce reste importante. Au sein même du pays, d'importantes inégalités sociales demeurent, avec 12 % de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Certaines catégories de la population, comme les Afro-Américains, sont particulièrement touchées par la crise.

Un Brésil encore fragile

- Un pays qui reste en voie de développement

Les problèmes sociaux sont nombreux : inégalités, criminalité, taux d'analphabétisme encore à 10 %. Les faiblesses économiques le sont également, notamment un PIB par habitant encore très moyen et des inégalités sociales très importantes, révélées par les problèmes des *favelas*. La défense de l'environnement peine à enrayer la déforestation de l'Amazonie devant la pression des paysans pauvres en quête de terres ou des FTN (firmes transnationales) agroalimentaires.

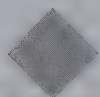
- Les faiblesses du « *hard power* » brésilien

Le Brésil ne dispose pas d'une armée qui le rende capable d'être présent sur l'ensemble de la scène internationale. Elle est limitée à des ambitions régionales et à la sécurisation du territoire.

- Une économie encore dépendante

De nombreux secteurs dynamiques de l'économie brésilienne sont très liés aux acteurs venus des pays du Nord. L'agroalimentaire brésilien est ainsi très marqué par la présence de FTN nord-américaines qui, comme Mac Donald's, acquièrent d'importantes surfaces de terres agricoles. Les débouchés des industries brésiennes sont peu nombreux hors du marché national, et le pays exporte essentiellement des matières premières.

Ainsi, les États-Unis et le Brésil montrent comment une puissance émergente et la principale puissance mondiale ont fondé leur croissance sur une maîtrise de leur territoire et sur la façon dont ils s'ouvrent vers l'espace de la mondialisation.



Le Sahara : ressources, conflits

Avec 8,6 millions de km² – presque l'équivalent de la superficie des États-Unis –, le Sahara est le plus vaste désert du monde. Cet espace n'est pas un vide géopolitique. Il est riche en matières premières et traversé par différents flux. Du point de vue politique, le désert est morcelé entre dix pays, mais la notion de frontière ou de souveraineté politique pose question dans cet espace difficilement contrôlable vu son immensité.

Quelles sont les ressources du Sahara ? Comment leur exploitation peut-elle conduire à des conflits et à des tensions ?

I. Un immense espace et ses ressources

Qu'est-ce que l'espace saharien ?

- Désert et immensité

Le Sahara est un immense désert qui s'étend sur dix pays, dont aucun n'est totalement désertique. Le désert avec ses ergs (déserts de sable) et ses regs (déserts rocheux) couvre ainsi le sud de la Libye et des trois États du Maghreb : Maroc, Algérie (l'État qui possède la plus vaste part du Sahara), Tunisie. Le nord de ces pays connaît un climat méditerranéen. À l'exception de la vallée du Nil, l'Égypte est presque entièrement occupée par le désert. Les États situés au sud du désert (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Soudan) connaissent une situation inverse. Le nord de leur pays est désertique, alors que plus au sud on trouve des steppes qui forment un espace de transition entre le milieu désertique et le milieu tropical. On appelle cet espace le Sahel. Depuis une cinquantaine d'années, le désert du Sahara tend à progresser vers le sud, parfois sur plus d'une centaine de kilomètres.

- Un espace peu peuplé

Cet espace est très peu peuplé, mais il compte tout de même 5 millions d'habitants. Ceux-ci sont regroupés essentiellement dans les oasis et sur les gisements de matières premières. Ces habitants sont souvent des migrants provenant d'autres régions des pays concernés. Pour les autres, ce sont des populations locales, sédentaires dans les oasis. On trouve également des peuples nomades d'origine berbère, dont les plus nombreux sont les Touaregs, vivant de l'élevage et du commerce. Ils seraient 1,5 million environ.

Des ressources naturelles

- Les ressources en eau

Les ressources du Sahara sont considérables. Il s'agit avant tout de l'eau. Celle-ci est vitale dans un environnement où les précipitations sont presque absentes. Il s'agit de l'eau de surface dans les oasis, comme celles de Tamanrasset en Algérie ou du Fayoum en Égypte. On trouve ensuite des nappes d'eau fossiles, non renouvelables et situées en grande profondeur. La seule eau courante de surface est le Nil, qui prend sa source dans la région des Grands Lacs et traverse ensuite le désert jusqu'à la Méditerranée.

- Les matières premières

Les hydrocarbures sont présents en grandes quantités, mais concentrés sous les territoires de l'Algérie (gisements de Hassi Rmel et de Hassi Messaoud) et de la Libye (dans la région du Fezzan). Des minerais rares existent également, comme l'uranium au Niger ou les phosphates au Maroc.

Un désert parcouru par des flux

- Les flux de matières premières

Les matières premières du Sahara doivent être transportées pour être transformées et utilisées ou exportées. La population présente sur les lieux d'extraction est en effet très réduite. Le nord du désert, en Algérie et en Libye, est donc traversé par des gazoducs pour transporter le gaz naturel et des oléoducs pour transporter le pétrole. Ils aboutissent à de grands ports méthaniers ou pétroliers, comme Arzew ou Skikda en Algérie et Syrte en Libye. La Tunisie a également développé ces infrastructures pour les quelques gisements qu'elle possède dans le sud de son territoire. L'exploitation des ressources en eau nécessite aussi des infrastructures importantes. Le pompage des nappes fossiles est cher, mais a été mis en œuvre de façon massive en Libye, grâce aux revenus des hydrocarbures. L'État libyen a réalisé à l'époque du gouvernement du colonel Khadafi un projet pharaonique de « grande rivière artificielle ». Celle-ci permet des transferts d'eau vers les zones plus peuplées du nord du territoire. En Égypte, un grand projet de « nouvelle vallée » consisterait en une déviation du Nil vers l'oasis du Fayoum pour augmenter la surface agricole. Dans les oasis, le système hydraulique traditionnel a été remplacé par des techniques plus performantes qui ont permis l'intensification de l'agriculture saharienne, par exemple avec la culture des palmiers-dattiers.

- Les flux humains

Le désert est parcouru par des flux humains. La plupart de ces flux traversent le désert sans l'avoir pour origine ni comme destination. Outre les migrations des Touaregs, il s'agit pour l'essentiel de migrants clandestins d'Afrique subsaharienne cherchant à gagner les pays du Maghreb. La plupart d'entre eux cherchent ensuite à gagner l'Eu-

rope en traversant la Méditerranée, ou grâce aux enclaves espagnoles au Maroc (Ceuta et Melilla). Avant la révolution de 2011 en Libye, de nombreux migrants d'Afrique subsaharienne trouvaient un emploi dans ce pays, enrichi par la rente pétrolière. Les flux touristiques se développent également sous formes de randonnées et de découverte des déserts, mais les révolutions arabes de 2011 et la recrudescence des actes terroristes ont enrayé sa progression.

- Les flux de marchandises

Comme les flux humains, les flux de marchandises sont pour la plupart clandestins et composés de contrebandes en tout genre, depuis les cigarettes jusqu'aux armes, en passant par les trafics de stupéfiants. La région est en effet difficilement contrôlable.

2. Un espace de tensions

Les tensions liées à la mise en valeur des ressources

- L'enjeu économique des ressources

La mise en valeur des ressources conduit parfois à des tensions. Les ressources attirent en effet la convoitise d'un certain nombre de FTN américaines, européennes et asiatiques qui souhaitent pouvoir les exploiter. Ce sont les grandes entreprises pétrolières ou gazières, mais aussi celles qui sont à la recherche de lieux où développer des énergies nouvelles. Le Sahara possède en effet un formidable potentiel en matière d'énergie solaire et éolienne. Un certain nombre d'entreprises pourraient devenir concurrentes sur ce marché. L'exploitation de l'uranium au Niger est contrôlée par l'entreprise française Areva.

- L'enjeu politique

La gestion des ressources en eau pose également un certain nombre de problèmes. La grande rivière artificielle réalisée en Libye capte de l'eau dans des nappes fossiles, dont certaines se trouvent sous le territoire égyptien. L'Égypte a par ailleurs réalisé dans les années 1960 le barrage d'Assouan sur le Nil, sans concertation avec le Soudan, situé en amont sur le fleuve.

Des tensions liées aux frontières

- L'héritage colonial

Les frontières de l'espace saharien ont été tracées par les puissances coloniales, surtout la France, mais aussi la Grande-Bretagne pour le Soudan et l'Égypte et l'Italie pour la Libye. Elles ont artificiellement divisé un espace qui fonctionnait comme un ensemble. L'espace de migration des peuples nomades a été coupé par des postes frontières, et ils ont été incités à se sédentariser. Le tracé de ces frontières a été contesté. La France a fait le choix à l'époque coloniale d'attribuer un vaste espace saharien à

l'Algérie. Au moment de l'indépendance de l'Algérie en 1962, la France a négocié de pouvoir encore utiliser pendant quelques années certaines zones du Sahara pour ses essais nucléaires.

- La persistance des conflits

Des conflits frontaliers demeurent, notamment entre le Maroc et l'Algérie : le cas du Sahara occidental est celui qui pose le plus de problèmes. Ce territoire avait été colonisé par l'Espagne à la fin du ^{xix}^e siècle. Le Maroc considère qu'il fait partie intégrante de son territoire, ce que conteste un mouvement local, le Front Polisario, qui souhaite obtenir l'indépendance de ce territoire. Depuis un cessez-le-feu signé en 1991, le statut juridique du territoire n'est toujours pas réglé. La présence de gisements de phosphate dans la région ajoute un enjeu économique à cette question politique.

Une région déstabilisée

- Les revendications identitaires

Une partie du Sahara est également en train de connaître une importante déstabilisation politique est sur le point de devenir une « zone grise » de la planète. Les Touaregs militent, parfois avec des prises d'armes, pour disposer d'une autonomie au sein des États sahariens.

- Le développement des mouvements terroristes

Depuis 2003, le mouvement terroriste AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) est actif dans le sud de l'Algérie et surtout en Mauritanie, au Mali et au Niger. Ses actions consistent à enlever des Occidentaux pour bénéficier de l'argent des rançons. Une étape a été franchie au début de l'année 2012 lorsque les membres d'AQMI ont passé un accord avec les rebelles touaregs au Mali. Depuis, le nord du pays échappe au contrôle de l'État et devient une base pour les mouvements terroristes et les trafics illégaux dans la région. Une intervention militaire de la part des puissances occidentales, ou plus probablement des autres États africains, montrerait que le Sahara est une région clé de la géopolitique du continent africain.

Le Sahara apparaît ainsi comme un espace riche en ressources, mais divisé et difficile à contrôler. Il est révélateur des difficultés pour les États africains à maîtriser des territoires dont les enjeux politiques et économiques dépassent les frontières.



Le continent africain face au développement et à la mondialisation

L'Afrique a atteint en 2009 le seuil d'un milliard d'habitants, alors que le continent est celui dont le PIB est le plus faible au monde en moyenne. L'Afrique ne reste pas pour autant en marge du processus de mondialisation. Mais les défis posés par le développement du continent sont complexes et multiples.

Comment le continent africain s'intègre-t-il à l'espace mondial ? Cette intégration ouvre-t-elle de nouvelles perspectives de développement ?

I. Le défi du développement en Afrique

Peut-on parler de « bombe démographique » ?

- La plus forte croissance démographique au monde

L'Afrique est le continent qui connaît la plus forte croissance démographique. Ce continent compte aujourd'hui deux fois plus d'habitants qu'en 1980, et cette croissance se poursuit. Avec plus de cinq enfants par femme, le taux de fécondité reste élevé, alors que le taux de mortalité a baissé, même s'il reste plus élevé qu'en Europe ou en Asie. L'Afrique est donc encore en pleine transition démographique.

- Un continent jeune

De ce fait, le continent est celui qui compte le plus de jeunes au monde. La moitié de la population a moins de 25 ans. Ceci pose la question du coût de la scolarisation, qui reste largement défailante, ainsi que celle de l'emploi des jeunes arrivant sur le marché du travail. Malgré le dynamisme de ces jeunes, notamment dans la création de petites entreprises, les taux de chômage restent très élevés, tout comme l'impact du travail non déclaré.

- Une démographie contrastée

À l'échelle régionale, la situation est plus complexe. L'Afrique du Nord est plus avancée dans sa transition démographique. Elle est en fin de phase deux de cette transition. La Tunisie a ainsi un taux de fécondité de deux enfants par femmes. Cependant, le nombre de jeunes fait que cette population s'accroît encore, notamment en Égypte, où le pays, presque entièrement désertique, compte 80 millions d'habitants concentrés dans la vallée du Nil. En Afrique subsaharienne, la transition n'est encore qu'au

début de la phase deux, avec un taux de fécondité de sept enfants par femme. Or ces pays sont ceux dont le PIB est le plus faible.

Le défi de la pauvreté

- Des indicateurs sociaux et économiques préoccupants

L'IDH des pays africains est parmi les plus faibles au monde. Là encore, des différences régionales sont très marquées. Au nord, les États possèdent un IDH moyen (environ 0,7). Il en va de même pour l'Afrique du Sud. L'Afrique subsaharienne en revanche connaît des chiffres dépassant rarement 0,5. La mortalité infantile et l'analphabétisme sont élevés ; l'espérance de vie reste inférieure à celle des autres continents, avec une moyenne de 56 ans.

- Des économies déséquilibrées

Les économies africaines sont souvent caractérisées par une part importante des actifs encore consacrée à l'agriculture, qui reste pourtant peu productive. Le secteur secondaire est peu développé, sauf dans les pays producteurs d'hydrocarbures comme l'Algérie, ou ouverts aux délocalisations industrielles, comme la Tunisie. Le secteur tertiaire est essentiellement formé par la fonction publique.

- Les enjeux sanitaires et environnementaux

Le continent est frappé par des crises sanitaires, avec l'importance de l'épidémie de sida, surtout en Afrique australe, par exemple au Swaziland, où près de 25 % des adultes sont séropositifs. Le paludisme est encore largement présent. Des crises alimentaires, liées à des problèmes climatiques mais aussi à des problèmes politiques, frappent régulièrement la zone sahélienne et la « corne de l'Afrique ».

Des tensions et des conflits

- Des États faibles

Les États africains n'ont souvent pas les moyens suffisants pour assurer une gestion efficace de leurs territoires. Le manque d'investissements conduit à des lacunes en infrastructures modernes. Ainsi, l'Afrique du Sud compte à elle seule près de la moitié du réseau routier asphalté du continent.

- Des conflits ethniques et politiques

Les frontières tracées par les puissances coloniales européennes ont très souvent divisé les peuples entre plusieurs États (on trouve ainsi des Wolofs au Mali et au Sénégal), et tous les États sont divisés entre plusieurs ethnies. Cela a conduit à d'importants conflits, comme le génocide au Rwanda en 1994. Au Soudan, le pays a été partagé en 2011 entre Soudan du Sud, peuplé de populations noires de religion chrétienne ou animiste, et Soudan, au Nord, peuplé d'Arabes musulmans.

- Une démocratie souvent balbutiante

Les ambitions politiques et le manque de démocratie conduisent souvent à un long maintien au pouvoir de certains présidents, comme au Sénégal. Dans certains États, la corruption est très importante. Cela peut conduire à des guerres civiles, comme en Côte d'Ivoire ou en République démocratique du Congo, ou à des révolutions, comme pour le « printemps arabe » en Tunisie, Libye et Algérie en 2011.

2. Les atouts d'un continent

Des ressources importantes

- Les ressources agricoles

Parmi les atouts du continent africain viennent en premier lieu ses ressources naturelles, notamment agricoles. Les espaces climatiques variés du continent permettent divers types d'agriculture destinés à l'exportation. Il s'agit d'une agriculture méditerranéenne au nord, avec une spécialisation dans les agrumes au Maroc. Dans le golfe de Guinée, les cultures tropicales destinées à l'exportation sont le café, le cacao et les bananes. La zone sahélienne possède du coton, l'Afrique de l'Est, du café... Cependant, ces cultures destinées à l'exportation entrent en concurrence avec l'agriculture vivrière.

- Les ressources énergétiques et minières

Il s'agit pour l'essentiel des hydrocarbures. Le pétrole est présent au Nigeria et au Gabon, ainsi que dans les déserts libyen et algérien, où on trouve aussi du gaz naturel. Ces économies bénéficient ainsi d'une rente pétrolière importante. Les minerais comme le cuivre, mais aussi l'or et les diamants sont présents surtout en Afrique du Sud et dans le bassin du Congo. L'ensemble de l'exploitation de ces ressources intègre l'Afrique dans les flux de la mondialisation.

- Cependant, ces richesses attirent très souvent la convoitise, et la répartition de leurs revenus ne profite pas équitablement à l'ensemble de la population.

Un continent de plus en plus ouvert

- L'intensification des flux d'IDE

L'Afrique attire de plus en plus les investisseurs. Ils misent sur les richesses naturelles du continent, ainsi que sur la jeunesse de sa population, qui en fait un marché potentiellement très important. Les investisseurs sont principalement des FDI issues des anciennes puissances coloniales (Total pour la France au Gabon) ou encore des entreprises américaines. Plus récemment, les investisseurs chinois, indiens, brésiliens ou des pays du golfe Persique s'intéressent à l'Afrique, notamment pour y acquérir des terres agricoles ou investir dans l'exploitation des matières premières.

- L'impact du fait migratoire

L'ouverture de l'Afrique est aussi accélérée par l'importance des diasporas africaines dans le monde, notamment en Europe. Aux migrants économiques s'ajoute le « *brain drain* » des jeunes diplômés. Les transferts financiers de ces diasporas sont parfois la première source de capitaux dans certains pays comme le Sénégal ou le Mali.

- De nouvelles dynamiques

Les Africains eux-mêmes sont des acteurs de cette ouverture, comme en témoigne l'importante croissance des réseaux Internet et de téléphonie mobile. Ils entrent en jeu dans l'affirmation de la citoyenneté en Afrique. On a ainsi pu juger de l'importance des réseaux sociaux dans les révolutions égyptienne ou tunisienne de 2011. Malgré cela, l'Afrique reste encore très marginale dans le commerce mondial des produits manufacturés, ne représentant que 7 % du total.

Des dynamiques nouvelles

- L'émergence des villes et de l'extraversion

Les villes africaines s'affirment et s'intègrent progressivement à l'archipel métropolitain mondial. Le continent ne compte pas encore de ville mondiale, mais Le Cap et Johannesburg rayonnent sur l'Afrique australe, Le Caire, en Afrique du Nord et aussi au Moyen-Orient. Même si l'Afrique reste le continent le moins urbanisé au monde avec 40 % d'urbains, l'exode rural y est très fort et le taux d'urbanisation progresse.

- Les organisations régionales

Elles sont désormais au nombre de neuf, ce qui fait de l'Afrique le continent qui en compte le plus. Certaines regroupent une partie du continent, mais l'Union africaine s'affirme comme arbitre et interlocuteur international au sein du continent et dans le monde.

- Une meilleure intégration aux réseaux mondiaux

Globalement, l'intégration de l'Afrique aux flux de la mondialisation tend à s'accroître, stimulée par l'émergence d'une classe aisée et moyenne dans les grandes villes.

3. Des territoires inégalement intégrés

L'apparition de puissances émergentes à l'échelle du continent

- L'Afrique du Nord et l'ouverture méditerranéenne

L'Afrique du Nord apparaît ainsi comme ouverte vers la Méditerranée, et donc vers l'Europe et le Moyen-Orient. Elle dispose ainsi d'un potentiel important d'intégration aux flux, qu'elle exploite en échangeant des hydrocarbures (Libye, Algérie), des produits agricoles (Maroc) ou en s'ouvrant au tourisme (Égypte, Tunisie, Maroc). C'est aussi un espace de délocalisation industrielle pour les pays du Nord.

- **L'Afrique du Sud : les voies de l'émergence**

Membre du BRICS, l'Afrique du Sud est la principale économie du continent et compte la première industrie, liée aux richesses minières. Mais son poids international reste limité.

Des voies de développement variées

- **Des économies fondées sur l'exportation**

Les autres pays en voie de développement ont misé sur un nombre plus réduit de produits destinés à l'exportation et sont donc moins intégrés à des échanges variés. Ils profitent cependant de cette rente : c'est le cas de la Côte d'Ivoire pour les produits agricoles et du Gabon pour le pétrole.

- **Le choix du tourisme**

Cette activité constitue une voie complémentaire pour certains pays en voie de développement comme le Sénégal, le Kenya, la Tanzanie. Mais le tourisme reste encore limité par de fortes contraintes, et ce sont surtout les pays émergents de l'Afrique qui profitent de ces flux.

Quelles solutions pour les PMA ?

- **Des États enclavés**

Les pays les plus pauvres de la zone sahélienne et de l'Afrique australe sont enclavés, comme le Mali, le Niger, le Zimbabwe. Ils sont donc ainsi exclus du dynamisme qui caractérise les zones littorales dans l'espace mondial.

- **Des situations sanitaires et politiques préoccupantes**

Ces États sont également ceux qui concentrent les problèmes du continent évoqués plus haut de la façon la plus dramatique. En Somalie, l'État lui-même a sombré, et le pays est aux mains de groupes islamistes, dont le principal revenu est devenu la piraterie.

L'Afrique est confrontée à des défis nombreux et importants. Son intégration à l'espace mondial s'approfondit, ce qui témoigne d'un processus de développement. Mais celui-ci est encore inégal et ne marque encore qu'une partie des territoires et des sociétés africains.



L'Afrique du Sud : un pays émergent

Peu de pays sont considérés comme émergents en Afrique subsaharienne. La fin de l'apartheid en 1991 a ouvert à l'Afrique du Sud de nouvelles potentialités. En 2011, l'adjonction d'un S au sigle « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), désignant les principaux pays émergents, a consacré les ambitions de l'Afrique du Sud.

Si les indicateurs économiques placent le pays au premier rang de ceux du continent, cela suffit-il à en faire une puissance émergente au niveau mondial ?

I. La première économie d'Afrique

Un réel dynamisme

- L'Afrique du Sud présente des résultats économiques qui la placent au premier rang sur le continent africain. Elle possède le premier IDH d'Afrique avec 0,63, le premier PIB avec 525 milliards de dollars par an, devant l'Égypte (499 milliards de dollars par an). À elle seule, l'Afrique du Sud réalise un quart du PIB de l'Afrique.

- Les meilleures infrastructures du continent

La moitié des routes asphaltées du continent se trouvent en Afrique du Sud. Le pays possède également un bon réseau ferroviaire et des ports exportateurs dynamiques, comme ceux de Durban ou du Cap.

Un potentiel de croissance

- Une croissance comme signe d'émergence

Avec 5 % de croissance par an en moyenne, l'Afrique du Sud présente les chiffres typiques d'un pays émergent déjà avancé.

- Des acteurs dynamiques

Le pays est le premier en Afrique en termes de nombre et de poids des FTP (Firmes transnationales). Certaines d'entre elles sont assez bien placées sur la scène mondiale, comme le groupe Goldfields, deuxième, ou premier au monde suivant les années, dans les secteurs clés de l'or et de l'uranium.

Des secteurs diversifiés

Le pays possède des secteurs d'activité diversifiés qui montrent qu'il n'a pas le profil d'un pays en voie de développement. On compte 9 % des actifs dans l'agriculture,

26 % dans l'industrie et 65 % dans les services. Ces chiffres s'apparentent presque à ceux d'un pays industriel développé.

- Une agriculture dynamique

Le secteur agricole présente de bons résultats. L'agriculture extensive dans le centre du pays (dans le Free State par exemple) permet de réaliser de bonnes performances dans le domaine du maïs ou de l'élevage. De grandes exploitations dominent le marché. Une agriculture intensive de qualité et à forte rentabilité s'est développée, notamment dans la région du Cap, avec une viticulture de qualité. En revanche, on trouve encore de petites exploitations dans certaines régions comme le Kwazulu-Natal. Cela dit, l'Afrique du Sud ne présente pas dans ce secteur des résultats aussi importants que ceux du Brésil sur la scène internationale.

- La première puissance industrielle d'Afrique

L'industrie sud-africaine s'est basée sur le secteur minier. Elle s'est ensuite diversifiée dans l'industrie lourde. De grandes régions industrielles se sont donc implantées dans les zones même d'extraction, où se sont développées des villes importantes. C'est le cas de Johannesburg, dont la zone minière se trouve dans l'espace urbain lui-même. Certaines villes vivent uniquement de cette activité industrielle liée aux mines, comme Rustenburg par exemple. Autour du port de Durban a émergé une vaste zone industrielle portuaire. Le panorama industriel du pays est cependant de plus en plus diversifié.

- Un secteur des services en forte croissance

Les secteurs bancaire et financier ont profité de l'intensité des échanges en or et en diamants. Dans les grandes villes sud-africaines comme Le Cap ou Johannesburg, on trouve donc des CBD (*Central Business District*) semblables à ceux des villes du Nord, mais qui ne connaissent pas une intense activité de construction de nouveaux gratte-ciels, à la différence de ceux des villes des pays émergents asiatiques. L'émergence du secteur financier s'est en effet effectuée dès les années 1980 en Afrique du Sud. Le pays développe également le secteur touristique, grâce à ses importantes beautés naturelles et à son grand nombre de parcs naturels, comme le parc Kruger. Un « Las Vegas » sud-africain, Sun City, a même été développé. La Coupe du monde de football 2010, accompagnée d'une importante campagne de communication, a permis d'attirer plus d'un million de visiteurs supplémentaires en un mois et de créer 130 000 emplois.

2. Des atouts pour l'émergence

Une société dynamique

- Un lourd héritage

Le pays possède un lourd héritage. La société a été marquée jusqu'en 1991 par une politique de ségrégation : l'apartheid. Les Blancs, installés dans le pays depuis la période coloniale, d'origine hollandaise (les *Boers*) ou anglo-saxonne, et qui représentent 13 % de la population, excluaient alors les Noirs et les métis de la vie politique et de la vie économique. Ceux-ci furent relégués dans certains quartiers périphériques, les « townships », comme celui de Soweto à Johannesburg.

- Après l'apartheid

Ce système est aboli en 1991 grâce à l'engagement de militants noirs comme Nelson Mandela ou Monseigneur Desmond Tutu. La fin de l'apartheid signifie la fin des ségrégations et conduit à l'intégration des Noirs dans la vie économique. Un système de discrimination positive est mis en place : 40 % des cadres devaient être noirs en 2009.

- La « Nation arc-en-ciel »

Ce terme désigne la nouvelle image que le pays veut donner de lui-même. Il se présente ainsi comme un « pays neuf », à l'instar de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande, du moins dans certaines régions comme Le Cap, et tente d'attirer ainsi les expatriés et les investisseurs.

Des matières premières abondantes

- Les matières premières restent cependant le fondement du potentiel d'émergence du pays. Celui-ci possède de l'or (25 % des réserves mondiales), du platine, des terres rares (terme désignant les minéraux rares entrant dans la composition de certains produits industriels de pointe) et des diamants (cinquième producteur mondial).

- La mise en valeur de ces matières premières a été possible à très bas coût, car la main-d'œuvre noire a longtemps été sous-payée dans le cadre de l'apartheid. Depuis la fin de ce système, l'immigration provenant des pays voisins a permis de continuer à disposer d'une main-d'œuvre peu onéreuse.

Une bonne extraversion

- L'exploitation des matières premières depuis plus d'un siècle a permis une bonne connexion au marché mondial. Les liens sont très forts avec le monde anglo-saxon et hollandais pour la négociation de l'or et des diamants. Ainsi, les FTN sud-africaines sont-elles depuis longtemps intégrées aux réseaux de la mondialisation.

- Le pays est également connecté au monde par des flux humains importants. Il existe une diaspora indienne très ancienne, et le pays est la première destination migratoire intra-africaine. De nombreux habitants des pays voisins, comme le Mozambique, viennent y espérer une vie meilleure.

3. Un rayonnement encore limité

Une puissance seulement régionale

- Un « *hard power* » limité

Le rayonnement militaire et diplomatique de l'Afrique du Sud est encore limité à l'Afrique australe. C'est un pôle migratoire uniquement pour ces régions.

- Un poids économique à relativiser

Le pays possède, certes, l'IDH le plus élevé d'Afrique, mais seulement le 121^e au niveau mondial. Son taux de croissance de 5 % sur la période 2000-2009 est encore loin des résultats « à deux chiffres » de certains pays asiatiques.

Des problèmes structurels

- Le poids des héritages de l'apartheid

L'image de la « Nation arc-en-ciel » est encore marquée par le fait que les 13 % de Blancs ont longtemps dominé. Il en reste des réflexes sociaux qui continuent parfois d'exclure les Noirs. Beaucoup d'entre eux vivent toujours dans des quartiers marginalisés. Les immigrants des pays voisins vivent dans une grande précarité. Aujourd'hui se pose également le problème de la réforme agraire et de la propriété des terres : 60 000 fermiers blancs possèdent 80 % des terres, dont seuls 5 % ont été redistribués aux Noirs et aux métis.

- La question de la violence

À l'échelle mondiale, l'image du pays est handicapée par son taux de criminalité. Il s'agit du pays qui connaît le plus d'actes criminels au monde (mais aussi le seul pays d'Afrique avec de réelles statistiques sur ce sujet). La Coupe du monde de football en 2010 a contribué à lutter contre cette image de pays dangereux.

- Les problèmes sanitaires

L'épidémie de sida représente également un lourd handicap pour le pays, qui peine à l'enrayer. Près de 10 % de la population du pays est séropositive.

- Les inégalités régionales

Certaines régions comme celle du Cap présentent des traits émergents plus nets que d'autres, comme le Kwazulu-Natal. De même, si Le Cap et Johannesburg s'intègrent à l'archipel métropolitain mondial, elles connaissent encore de forts contrastes.

L'Afrique du Sud est ainsi la première puissance africaine, mais son rayonnement sur le continent est limité et, à l'échelle mondiale, le pays doit encore faire sa place parmi les grandes puissances émergentes. Son histoire et son profil économique la rendent difficilement classable dans une catégorie précise de pays, tant l'Afrique du Sud présente des contrastes régionaux et sociaux.



Mumbai : modernité, inégalités

La ville de Mumbai (anciennement Bombay) est un résumé de la situation actuelle de l'Inde. La ville est marquée par un rapide processus d'émergence, mais aussi par de profondes inégalités sociales et spatiales. Avec 13 millions d'habitants dans la ville et 21 millions en agglomération, elle est la ville la plus peuplée du pays.

En quoi la ville de Mumbai est-elle révélatrice de l'émergence de l'Inde ? Quels sont les formes et les processus de la croissance de cette ville ?

I. Une mégapole

La première ville du pays

- Une population nombreuse

Avec ses 21 millions d'habitants dans son agglomération et 13 millions dans la ville elle-même, Mumbai est la première ville de l'Inde, loin devant New Delhi. Elle est située sur l'île de Salsette, à l'embouchure du fleuve Ulhas. Cette situation littorale la place dans un site portuaire et dans une position favorable aux échanges et à l'ouverture vers le monde. C'est pour cela que les Portugais en prirent le contrôle au ^{xvi}^e siècle, afin de s'assurer un comptoir commercial en Inde (ce sont eux qui lui donnèrent son nom colonial « Bom Bahia » – bonne baie –, transformé par les Britanniques en « Bombay », avant que la ville ne retrouve son nom indien après l'indépendance de l'Inde). Les Britanniques en prirent ensuite le contrôle et remodelèrent l'espace urbain pour en faire le principal port du commerce colonial. Mumbai a donc été façonnée par l'histoire pour être un lieu d'ouverture vers le monde, porte d'entrée en Inde d'un certain nombre d'innovations.

- Une ville en expansion

La population de Mumbai a connu une très forte croissance : 3 millions d'habitants en 1955, 12 millions en 1990 et presque le double aujourd'hui. Cette croissance est causée à la fois par l'exode rural et par la croissance naturelle de la ville, même si les urbains tendent à avoir un taux de fécondité plus faible que les ruraux. Les conditions de vie dans la ville conduisent en effet à disposer de peu d'espace, et le travail salarié féminin est plus répandu. La politique de contrôle des naissances menée par le pays trouve à Mumbai un contexte favorable. La croissance urbaine devrait se poursuivre

dans les prochaines décennies et faire de Mumbai l'une des villes les plus peuplées au monde.

Le centre économique du pays

- Une concentration de richesse

Du point de vue économique, le poids de Mumbai est encore plus important que du point de vue démographique. La ville concentre 42 % du commerce maritime de l'Inde et 12 % des emplois industriels.

- Des écarts de richesse importants

Cette concentration de richesse conduit à un revenu moyen des habitants trois fois plus élevé que celui de la moyenne nationale. Cela cache cependant des écarts sociaux très importants. En effet, dans certains quartiers, comme le bidonville de Dharavi, la population vit avec moins de 2 euros par jour en moyenne.

Un espace urbain partagé

- Une ville à deux visages

L'espace urbanisé à Mumbai présente un double visage. Le long des grands axes de communication, routiers et ferroviaires, on trouve d'importantes zones industrielles. Les quartiers aisés occupent les secteurs centraux et des zones littorales privilégiées. Dans les espaces interstitiels et sur les marges, on trouve les bidonvilles. Certains d'entre eux avoisinent avec des quartiers aisés et des centres d'affaires. Les écarts sociaux entre ces différents quartiers sont saisissants.

- Des lieux symboles d'un espace dual

À côté des bidonvilles, on trouve à Mumbai la maison privée la plus vaste du monde : une tour de 27 étages et de plus de 30 000 m², habitée par une seule famille. À l'inverse, on trouve relativement peu de quartiers destinés aux classes moyennes, même si leur nombre augmente à mesure que l'émergence économique de l'Inde se poursuit.

2. La vitrine de l'émergence indienne

Un centre d'affaires

- Les lieux centraux de l'économie

La ville compte des quartiers d'affaires importants qui prennent l'aspect des CBD des villes internationales, avec la construction d'immeubles de grande hauteur.

- Le développement des centres économiques

Le plus ancien de ces quartiers est Nariman Point, mais deux autres quartiers d'affaires secondaires sont en cours d'édification : Oshiwara et Bandra Kurla.

Un centre d'échanges

- Un centre de commerce

La ville est devenue un important centre d'échanges. La nature de ce commerce consiste en l'importation de matières premières, notamment énergétiques. Ses exportations se composent de produits manufacturés à bas coût et de la production des usines provenant de la délocalisation industrielle.

- À la croisée des mobilités

Le hub aéroportuaire de Mumbai assure 40 % des vols internationaux arrivant et partant de l'Inde.

Un centre économique

- Un lieu de production

La ville est un important centre de production dans tous les domaines. On y trouve des technopoles comme Ghatkopar East, même si dans ce domaine spécifique la ville de Bangalore reste la première du pays.

- Un centre de services

Mumbai est également un lieu important pour les services. Certains d'entre eux profitent de la mondialisation, et le fait qu'une grande part des habitants soient anglophones – héritage de la période coloniale – est un réel atout. De nombreuses plateformes téléphoniques du monde anglo-saxon sont désormais délocalisées à Mumbai. Les universités de la ville forment plus d'ingénieurs que celles du reste du pays. Les plus grandes FTN indiennes ont leur siège social à Mumbai, comme le groupe Tata, fabriquant d'automobiles à bas coût.

- Un centre financier

La ville est la principale place financière de l'Inde. On y trouve la banque centrale du pays et sa principale Bourse.

- Le centre du « *soft power* » indien

Dans le domaine culturel, la ville est le siège de l'industrie cinématographique indienne. Les studios de Bollywood (contraction de « Bombay », ancien nom de la ville, et d'« Hollywood ») produisent 250 films par an, même si leur diffusion est essentiellement nationale (malgré leur succès auprès de certains spectateurs en Europe ou au Moyen-Orient, autour de quelques titres phares comme *Devdas*). La ville de Mumbai est également celle qui donne le ton aux modes vestimentaires et la capitale du design indien.

3. Une ville marquée par des fractures sociales et spatiales

La ville intégrée à la mondialisation

- Quels modes d'intégration ?

Une partie de la ville est bien intégrée aux réseaux de la mondialisation, alors que d'autres ne le sont pas. Un des principaux défis consiste donc à essayer d'homogénéiser l'espace urbain en garantissant davantage d'égalité d'accès aux lieux centraux et aux emplois. Cela passe par une nouvelle politique des transports urbains. Ceux-ci sont en effet congestionnés. Le réseau ferroviaire, celui utilisé par les catégories les plus modestes de la population, est saturé.

- Une politique urbaine limitée

Des efforts sont actuellement entrepris pour résoudre ces défis, avec par exemple la construction d'un métro, qui se poursuit avec difficulté.

La ville ségrégée

- La question des bidonvilles

Le défi posé par les bidonvilles est immense. Ils regroupent 60 % des habitants. Le bidonville de Dharavi compte près d'un million d'habitants. Dans ces quartiers, le taux de chômage est très important, ainsi que l'économie parallèle. C'est souvent la grande pauvreté qui conduit les ruraux à s'installer en ville et non la possibilité réelle d'y trouver un emploi.

- Vers une marginalisation croissante ?

Ces quartiers sont mal intégrés aux réseaux urbains, et l'accès à la scolarisation et à la santé n'y est pas garanti. La croissance économique rend parfois intéressants les terrains qu'ils occupent, devenus centraux. La construction sur ces terrains d'immeubles modernes pose la question du relogement de leurs habitants, souvent contraints d'aller s'installer sur les marges urbaines, loin du centre et des réseaux de transport.

Les défis environnementaux

- Les défis sanitaires

La croissance de la ville pose également la question de la qualité de l'environnement. La ville est confrontée à d'immenses défis sanitaires : fourniture d'eau potable et évacuation des eaux usées sont deux points nécessaires pour lutter contre les risques d'épidémies de typhus ou de choléra.

- La revanche de la nature ?

La préservation des espaces naturels est une autre problématique. En plein cœur de l'agglomération se trouve en effet un parc naturel : le parc national Sanjay Gandhi. Certains ruraux récemment arrivés en ville s'y installent, menaçant l'écosystème. À l'inverse, on note une recrudescence des attaques d'habitants par des léopards, cherchant en ville une nourriture plus abondante.

Ainsi, Mumbai est un révélateur de l'émergence indienne. La ville s'affirme sur la scène mondiale comme une ville relais importante au sein de l'archipel métropolitain mondial. Cependant, ce succès attire toujours plus de nouveaux habitants, auxquels le potentiel de la ville ne peut pas encore garantir l'accès à un réel partage des espaces urbains.



L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance

L'Asie du Sud et de l'Est compte près de quatre milliards d'habitants, c'est-à-dire plus de la moitié de l'humanité. Cette zone s'affirme depuis trois décennies comme un nouveau « centre du monde ». Elle connaît en effet sur toute cette période la croissance économique la plus forte au monde. Portées par le Japon, membre de la Triade, les zones littorales de l'Asie orientale ont connu des mutations importantes. À cela s'ajoute l'émergence des États-continentaux que sont la Chine et l'Inde.

Comment caractériser l'affirmation de l'Asie du Sud et de l'Est au sein de l'espace mondial ? Quels sont les défis posés par l'émergence économique de la région la plus peuplée au monde ?

I. Les espaces les plus peuplés au monde

Le poids de la multitude des hommes

- Une population nombreuse

La population de l'Asie de l'Est et du Sud est de 4 milliards d'habitants. À elle seule, la Chine en compte 1,350 milliard et l'Inde, 1,200 milliard. Cette force du nombre est une des caractéristiques de la région.

- Une transition démographique maîtrisée

Dans l'ensemble de cet espace, la transition démographique est en voie d'achèvement. Le taux de fécondité tend à diminuer et se situe actuellement autour de 2,5 enfants par femme. La croissance se poursuit donc, mais à un rythme plus lent qu'au Moyen-Orient ou qu'en Afrique. De forts écarts demeurent cependant : au Pakistan, on compte 3,5 enfants par femme mais seulement 1,1 à Singapour.

- La population comme fondement de la croissance

La présence d'une population nombreuse a permis celle d'une main-d'œuvre abondante qui a assuré les bases de la croissance, notamment dans l'agriculture, puis dans l'industrie. Elle représente aujourd'hui également un immense marché de consommateurs potentiels à l'intérieur du continent.

Un peuplement inégal

- Des zones densément peuplées

Elles constituent la région la plus densément peuplée au monde. Les zones littorales de l'Asie orientale et les vallées des grands fleuves, par exemple le Gange, présentent des densités très élevées. Ces densités sont le fruit de l'histoire, ces régions étant les plus propices à la riziculture. Le processus de mondialisation a encore renforcé leur poids.

- L'affirmation des villes

Dans cet ensemble, les villes s'affirment. Le taux d'urbanisation du continent n'est que de 42 %, mais cela représente un nombre considérable d'urbains, près de 2 milliards. Et le processus d'exode rural se poursuit, sauf au Japon et en Corée, où les taux d'urbanisation sont déjà supérieurs à 80 %. On compte désormais six mégapoles de plus de 20 millions d'habitants, dont Tokyo, Pékin et Mumbai. Au Japon, la mégalopole regroupe 105 millions d'habitants, et certains géographes parlent d'une mégalopole en formation sur le littoral chinois.

- Des zones moins peuplées

D'autres espaces, situés à l'intérieur des terres et aux fortes contraintes naturelles, sont moins peuplés, voire déserts, tel le désert de Gobi en Chine ou les zones himalayennes comme le Tibet.

Entre atouts et contraintes

- Des déséquilibres démographiques

La population de l'Asie connaît cependant certains déséquilibres. La maîtrise de la croissance s'est faite de façon coercitive en Chine, par la politique de l'enfant unique. En Inde, la politique de contrôle des naissances a été menée de manière incitative. Dans les deux cas, elle a conduit, pour des raisons culturelles, à favoriser, par l'avortement des filles, la naissance de garçons. Ceci conduit à un déficit en femmes. Dans certaines régions de l'Inde, on compte 120 hommes pour 100 femmes. Par ailleurs, compte tenu de la faible fécondité, la population de certains États connaît un important vieillissement, comme au Japon. La Chine elle-même commence à connaître ce processus.

- Des déséquilibres socio-économiques

Les écarts sociaux sont importants dans la plupart des pays de la région. En Inde et en Chine, la classe moyenne est relativement réduite en nombre, environ 15 % de la population. La population reste caractérisée par une réelle pauvreté : la moitié des Indiens vivent avec 2 euros par jour.

2. Des territoires marqués par la croissance économique

Un espace de croissance

- Des politiques volontaristes

Le développement de la région est fondé sur des politiques menées par les différents États. Pour le Japon, l'amorce du développement remonte à la fin du ^{xix}^e siècle, avec l'ère Meiji. Depuis 1937, la stratégie du « vol d'oies sauvages » a fait se succéder plusieurs cycles, permettant de garantir une très forte croissance jusqu'aux années 1980. Les nouveaux pays industriels asiatiques (Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong Kong) ont suivi ce modèle avec succès dans les années 1970. Depuis 1978, le gouvernement chinois s'est lancé dans une politique d'ouverture économique, tout en gardant une ligne politique communiste.

- Des stratégies de développement efficaces

Ces stratégies ont porté leurs fruits. Elles ont consisté à produire à bas coût, puis à investir dans des secteurs de haute technologie, tout en délocalisant une partie de la production dans les pays à main-d'œuvre bon marché. Ces derniers amorcent ainsi leur développement : la région connaît par conséquent une réelle spirale de croissance.

- L'insertion dans l'espace mondial : l'affirmation d'un nouveau centre

Ce processus d'émergence a conduit à un important accroissement des flux de marchandises, mais aussi des flux financiers. La Bourse de Tokyo et celle de Shanghai s'affirment. Les flux d'IDE intra-zone sont importants. Le Japon, mais aussi plus récemment la Chine et l'Inde, investissent dans le monde entier, tel Lakshmi Mittal en France avec ArcelorMittal.

La nouvelle « usine du monde »

- La croissance de la production industrielle

La croissance de la région passe par celle de sa production industrielle : produits de haute technologie au Japon et en Corée, produits à bas coût compétitifs en Chine, dont la production industrielle a dépassé en volume celle des États-Unis. En Chine et en Inde, l'industrie développe des produits également accessibles à une partie du marché intérieur, comme les voitures bon marché produites par le groupe indien Tata. Les délocalisations industrielles venues d'Europe et d'Amérique du Nord contribuent à cet accroissement de la production.

- L'affirmation d'une industrie extravertie

Cette industrie a été volontairement littoralisée de façon à optimiser les coûts de transport et à réduire les délais. D'immenses zones industrielles et portuaires ont été aménagées à Singapour, à Shenzhen ou dans la baie de Tokyo.

- Des acteurs efficaces

Ce succès est en grande partie lié à l'efficacité des liens entre les entreprises et les États. De grandes FTN stimulent échanges et investissements, comme les « keiretsu » japonaises (Toyota, Sony) ou les « chaebol » coréens (Samsung). Les États favorisent la création de zones franches et constituent des fonds souverains pour investir dans le monde entier, notamment en Afrique.

Des interfaces actives

- Les interfaces maritimes

Les interfaces maritimes de l'Asie sont parmi les plus actives au monde. La côte orientale de la Chine s'affirme, en lien avec les littoraux japonais et coréen, comme le centre d'une aire de croissance.

- Les dynamiques transfrontalières

Certaines frontières (terrestres ou maritimes) sont également de plus en plus actives, notamment entre le Vietnam et la Chine ou entre Singapour, la Malaisie et l'Indonésie, dans ce qu'on appelle le « triangle de Si-Jo-Ri ».

3. La croissance de l'Asie : limites et inégalités

Des espaces inégalement intégrés

- Le Japon, pôle de la Triade

La locomotive économique de la région reste le Japon, membre de la Triade, même si le PIB chinois a dépassé en valeur absolue (mais pas par habitant) celui du Japon.

- Les NPIA

Les « quatre dragons » (Corée du Nord, Taïwan, Singapour et Hong Kong) ont désormais un profil économique qui les rattache à des pays industriels développés.

- Les géants chinois et indien

La Chine et l'Inde sont deux géants économiques qui conservent cependant le profil de pays en voie de développement, dans lesquels seules certaines parties du territoire et de la population profitent réellement des fruits de la croissance.

- Les pays en voie de développement, entre « bébés tigres » et PMA (Pays les moins avancés)

Les autres pays asiatiques amorcent leur décollage économique, ces « bébés tigres », comme l'Indonésie ou les Philippines, sont encore fragiles. La Thaïlande a choisi une voie de développement basée sur le commerce et le tourisme. Enfin, certains États connaissent d'importantes difficultés, comme le Cambodge ou le Bangladesh.

Des fragilités et des tensions

- La dépendance face aux matières premières

La région connaît des fragilités économiques. Elle ne dispose en effet que de très peu d'hydrocarbures, qui doivent être presque entièrement importés du Moyen-Orient.

- La dépendance face aux débouchés

Les économies asiatiques sont très dépendantes de leurs exportations et donc à la merci d'une contraction des marchés en cas de crise économique.

- La dépendance face aux spéculations financières

Les spéculations financières étant nombreuses, celles-ci peuvent s'emballer dans un phénomène de « bulle économique », dont l'explosion peut provoquer une crise, comme cela s'est déjà produit en 1992.

- Des tensions géopolitiques

Dans la région demeurent de nombreuses tensions : partage de la région du Cachemire entre l'Inde et le Pakistan, rivalité entre la Chine et Taïwan, souhait de Pékin d'accroître son espace maritime en mer de Chine. Les organisations internationales régionales comme l'ASEAN (*Association of South East Asian Nations*) peinent à régler ces différends.

Des fragilités face à l'environnement

- La dégradation de l'environnement

La croissance asiatique s'est souvent effectuée sans respect pour l'environnement. Le recours au charbon et la croissance du trafic automobile ont conduit à la formation d'un immense nuage de pollution au-dessus de la zone.

- L'impact des catastrophes naturelles

L'Asie du Sud et de l'Est est régulièrement frappée par des catastrophes naturelles : inondations au Bangladesh, séismes en Chine et au Japon. Enfin, le tsunami de 2005 en Asie du Sud et celui de 2011 au Japon ont eu des conséquences dramatiques. L'explosion de la centrale nucléaire de Fukushima montre bien comment catastrophes naturelles et industrielles peuvent être liées.

L'Asie du Sud et de l'Est est donc un espace de croissance forte, fondée sur une population nombreuse et maîtrisée. Cependant, pour devenir un nouveau « centre du monde », la région doit encore accroître ses synergies.



Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales

La Chine et le Japon sont les deux principales puissances de l'Asie orientale. Depuis des siècles, ils sont à la fois rivaux et interdépendants. Ils sont entrés en conflit au ^{xx}^e siècle lors de la Seconde Guerre mondiale, mais l'apport de la civilisation chinoise au Japon a été très important au Moyen Âge par exemple. Aujourd'hui, le Japon est un membre de la Triade, au modèle démocratique. La Chine est la principale puissance émergente du monde, mais elle reste une dictature communiste. Les deux pays souhaitent avoir un rayonnement mondial, ce qui les rend concurrents à l'échelle régionale.

Quelles sont les ambitions mondiales de la Chine et du Japon ? Quels sont les aspects, les fondements et les limites de leur puissance ? Sur quels points ces puissances sont-elles concurrentes en Asie orientale ?

I. Deux puissances au rayonnement mondial

Des puissances économiques

- Le Japon, membre de la Triade

Ce pays est le seul membre asiatique de la Triade. Son PIB de 5 500 milliards de dollars a, certes, été dépassé par celui de la Chine, mais il reste le troisième du monde. Rapporté au nombre d'habitants (127 millions), il est largement supérieur à celui de la Chine, de l'ordre de dix fois plus élevé. Son IDH de 0,9 est l'un des plus forts au monde. Le Japon participe à toutes les organisations internationales regroupant les grands pays industriels, comme le G 8 ou l'OCDE. Les facteurs de cette puissance sont nombreux : le Japon possède une avance technologique importante dans le domaine de la téléphonie et de l'informatique. De plus, le Japon détient des infrastructures performantes, comme le train à grande vitesse – le « Shinkansen » – et une façade portuaire très active qui polarise les flux de marchandises. La puissance financière de sa capitale est révélée par le rôle de sa Bourse, le Tokyo Stock Exchange. La mégalo-pole japonaise est l'ensemble urbain le plus dense et le plus peuplé au monde, avec 105 millions d'habitants. Cet espace urbain s'étire sur 800 km, de Sendai au nord à Kitakyushu au sud-ouest.

● La Chine, nouvelle puissance économique mondiale

La Chine, avec un taux de croissance de 12 % sur dix ans, effectue une émergence spectaculaire. Elle est désormais la première industrie au monde en volume produit, et ses exportations ont été multipliées par cinq en trente ans. Son PIB de 5 800 milliards de dollars est le deuxième au monde. La Chine s'est donc fait une place parmi les « grands ». Elle participe au G 20 et est entrée dans l'OMC en 2001. Le développement de sa façade orientale est impressionnant. Une ville comme Shanghai voit son espace urbain totalement transformé par l'émergence de quartiers d'affaires, comme celui de Pudong. Les autres villes chinoises connaissent une croissance rapide ; même si le taux d'urbanisation du pays reste de 40 %, sa population urbaine est la première au monde. La Chine s'attaque par ailleurs à de nouveaux défis économiques : mise en valeur et maîtrise de son territoire, notamment à l'ouest, où se trouvent de nombreuses ressources comme les « terres rares » (minerais rares servant aux produits de haute technologie), ou encore avec le barrage des Trois Gorges. Elle se lance dans la course à l'espace, la production automobile et celle de biens de haute technologie.

Des puissances politiques

● La force du modèle chinois

La Chine possède une puissance politique importante. Des années 1950 aux années 1970, le communisme chinois, appelé en Occident « maoïsme » en référence à Mao Zedong, a eu une grande influence, notamment dans les pays du Sud. Aujourd'hui, ce modèle n'est plus revendiqué par les autorités chinoises, mais l'influence politique du pays s'est renforcée à l'échelle mondiale. La Chine est un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, elle est une puissance nucléaire, et son armée est la plus nombreuse au monde. Elle a donc développé un réel « *hard power* ».

● Le retour du Japon

Le Japon ne possède pas de puissance comparable. Vaincu lors de la Seconde Guerre mondiale, il ne dispose pas d'une réelle armée, mais d'une force d'autodéfense de seulement 100 000 hommes. Il ne siège pas comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Cependant, le Japon effectue depuis le début des années 2000 un certain retour sur la scène politique internationale. En 2004, des soldats japonais ont participé à l'occupation de l'Irak aux côtés des États-Unis. C'était la première fois depuis 1945 que des soldats japonais étaient envoyés sur le terrain.

Des puissances culturelles

● L'influence du Japon

Depuis l'ère Meiji (fin du XIX^e siècle), le pays bénéficie d'une aura exceptionnelle en matière de réussite. Il a conservé son identité culturelle tout en se modernisant. Le

Japon a développé un réel « *soft power* » basé sur son modèle culturel. Il passe par la diffusion de la culture japonaise traditionnelle (zen) et de la culture japonaise adaptée au marché mondial : mangas, dessins animés, arts martiaux (karaté, judo, aikido), sans compter l'univers des jeux vidéo.

- Une Chine qui cherche à s'affirmer

La Chine cherche également à développer un « *soft power* » sur la scène mondiale. Elle fascine par sa réussite économique. Elle a voulu marquer son ouverture au monde par les jeux Olympiques à Pékin en 2008, ou l'Exposition universelle à Shanghai en 2010. La Chine récupère des mythes anciens au cinéma, surtout depuis le retour de Hong Kong à la Chine (*Tigre et Dragon*). Les films chinois produits à Hong Kong connaissent par ailleurs un succès croissant en Occident et diffusent l'image des arts martiaux chinois comme le kung-fu. Cette influence passe également par la diaspora chinoise, qui compte 35 millions de personnes. Elle est présente en Asie du Sud-Est, où elle est particulièrement influente en Malaisie et à Singapour, mais aussi dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord, avec des quartiers baptisés « Chinatown ».

2. Deux États en concurrence pour le leadership en Asie orientale

Le poids du modèle japonais

- La « locomotive économique » de la région

Le Japon a créé un phénomène d'entraînement à l'échelle régionale. Par ses investissements et ses délocalisations industrielles, il a suscité le décollage économique des pays voisins. Il est la principale source d'IDE dans la région et le premier investisseur en Chine. En ce sens, il a largement contribué à l'émergence chinoise. Son modèle de développement en « vol d'oiseaux sauvages » passe par plusieurs cycles économiques qui ont été suivis par les NPJA (Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hong Kong) et qui s'amorcent pour les « bébés tigres », comme les Philippines ou le Vietnam.

- Les acteurs du succès japonais

L'État japonais a soutenu cette croissance, grâce à l'action du METI (anciennement MITI), le ministère de l'Économie du Commerce et de l'Industrie. Les entreprises sont organisées en grands groupes, les « keiretsu », possédant en commun une banque et une entreprise commerciale. Ce modèle a été suivi en Corée avec la constitution de « chaebol », grands groupes d'entreprises.

- La puissance d'une mégalopole

L'image du Japon urbain, de la mégalopole, avec pour centre la mégapole de Tokyo, ville mondiale de 29 millions d'habitants, est un modèle pour la mégalopole en formation sur la côte orientale de la Chine.

La forte croissance chinoise

- Une stratégie volontariste

La Chine a commencé son décollage en 1978 lorsque le gouvernement décida de créer quatre zones économiques spéciales (ZES). Elles se sont ensuite multipliées. Dans tous ces choix, l'État apparaît comme l'acteur principal car le système politique reste communiste. Il a cependant favorisé l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires qui profite de la croissance.

- Choisir l'extraversion

Les choix qui ont été faits conduisent à l'extraversion économique de la Chine et à l'émergence de sa façade maritime, qui est devenue une interface majeure de l'espace mondial.

Des tensions géopolitiques

- Un lourd passé

Entre Chine et Japon, la rivalité n'est pas seulement économique. Les deux pays se sont opposés durant une guerre qui a duré de 1937 à 1945. Ils ont ensuite appartenu à deux blocs différents pendant la guerre froide.

- Le maintien des tensions

Aujourd'hui demeurent des oppositions politiques. Le Japon a protesté contre la répression de l'opposition chinoise et s'inquiète du soutien apporté par la Chine au régime de la Corée du Nord, qui menace régulièrement le Japon. Il existe aussi un contentieux territorial concernant les îles Senkaku en mer de Chine, appartenant au Japon et revendiquées par la Chine, à qui elles apporteraient une zone économique exclusive plus large.

3. Deux puissances limitées

Atouts et faiblesses de la Chine

- Des difficultés à affirmer son modèle

La Chine peut difficilement exporter son modèle économique. Par ailleurs, elle reste une puissance en voie de développement. L'importance de son PIB cache en réalité d'importantes disparités, entre 150 millions de personnes appartenant aux classes moyennes et supérieures et le reste de la population, notamment rurale, restée très

pauvre. Par ailleurs, la politique de l'enfant unique risque de conduire au vieillissement de la population et a déjà produit un déséquilibre hommes-femmes.

- Les limites d'un système

Le système politique reste très répressif. Depuis la répression violente des manifestations sur la place Tiananmen en 1989, des opposants sont emprisonnés. L'accès à Internet demeure très contrôlé et l'information censurée.

Un Japon en voie d'effacement ?

- Une croissance ralentie

Le Japon est l'État le plus endetté au monde : 223 % de son PIB. On note un essoufflement de certaines de ses entreprises, notamment automobiles. Par son lien très fort avec l'économie américaine, il a été frappé de plein fouet par la crise depuis 2008. La concurrence de la Chine se fait de plus en plus sentir. Son modèle social est aussi contesté par certains jeunes (otaku, etc.), et on note un fort taux de suicide.

- Le vieillissement

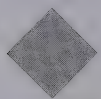
Avec un très faible taux de fécondité (1,4 enfant par femme), le vieillissement s'accélère. Le Japon risque de perdre un million d'habitants par an vers 2020, d'autant plus qu'il reste fermé à l'immigration pour des raisons culturelles.

- Catastrophes et perte de confiance

Le Japon connaît aussi une perte de confiance dans l'infailibilité de son modèle, comme l'ont montré en 2011 la catastrophe de Fukushima et sa gestion.

La Chine comme le Japon ne possèdent donc pas une puissance complète à l'échelle mondiale. À l'échelle locale, leur concurrence n'exclut pas des complémentarités : l'émergence économique de la zone profite en effet à la fois à la Chine et au Japon.

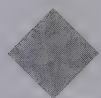
Les sujets corrigés



SUJET I

◆ COMPOSITION, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

État, gouvernement et administration de la France de 1946 aux lois de décentralisation de 1982-1983 incluses



CORRIGÉ

Introduction

De la fondation de la IV^e République (1946) aux premières années du pouvoir socialiste sous la V^e République (1983), le gouvernement de la France a connu de profondes mutations.

L'État central puissant, hérité de l'Ancien Régime et renforcé par la Révolution puis l'Empire, a été contraint de redéfinir son champ et ses moyens d'action pour s'adapter à un monde en mouvement. La construction européenne, d'une part, l'essor des demandes d'autonomie locale, de l'autre, ont contribué à une redéfinition du gouvernement et de l'administration de la France. Comment et pourquoi l'État a-t-il fait face à ces mutations ? Cette redéfinition de son rôle s'est-elle traduite par un affaiblissement ou un renforcement de son pouvoir ?

Pour répondre à ces questions, nous verrons d'abord comment la IV^e République a tenté de restaurer un État fort, qui s'est surtout incarné dans une administration efficace. Nous examinerons ensuite comment, sous la présidence de De Gaulle puis de Pompidou, le pouvoir politique a réaffirmé sa prépondérance sur l'administration, tout en perpétuant la tradition de l'État fort. Enfin nous montrerons comment les années 1970 ont vu l'État se dessaisir progressivement de certaines de ses prérogatives.

I. La IV^e République redéfinit le rôle et les moyens de l'État (1946-1958)

I. Un État faible en apparence...

La IV^e République est restée dans les mémoires, notamment du fait de la propagande

de ses opposants communistes et gaullistes, comme un symbole de désorganisation et de faiblesse au sommet de l'État. Il est vrai que le mode de scrutin proportionnel utilisé pour désigner les députés de ce régime parlementaire, en favorisant la représentation d'une multitude de petits partis à l'Assemblée, rendait la constitution de majorités gouvernementales stables des plus compliquées. C'est pourquoi, en seulement douze ans d'existence, le régime vit se succéder pas moins de 25 gouvernements dont certains ne durèrent pas plus d'une journée. En apparence donc, la IV^e République marque le déclin d'un État affaibli par les divisions et les hésitations en son plus haut sommet.

2. ... mais qui se renforce en profondeur...

Il n'en est pourtant rien dans les faits car, derrière la « valse des ministères » en façade, la IV^e République a surtout légué à la France une administration d'une efficacité sans précédent. La création de l'ENA en 1945 permit ainsi de former rapidement de nouveaux cadres tout à la fois compétents et républicains. Ceux-ci constituèrent l'ossature des cabinets ministériels et de l'administration. Ainsi, les changements réguliers de gouvernement n'handicapèrent nullement le pilotage du pays et sa reconstruction, car, si les ministres changeaient à intervalles réguliers, leurs collaborateurs restaient les mêmes et garantissaient la continuité de l'action étatique, par-delà les aléas d'une vie parlementaire mouvementée.

3. ... et étend ses champs d'action

Qui plus est, la IV^e République n'a pas seulement doté l'État d'une administration performante, elle en a singulièrement accru les compétences. Par les nationalisations d'entreprises (Renault, Air France, Crédit Lyonnais, EDF, etc.) opérées à la Libération, l'État s'est d'abord trouvé en situation d'intervenir de manière déterminante dans le pilotage économique du pays. Par ailleurs, la création de la Sécurité sociale a mis sur pied un État providence qui ne se contente plus de ses fonctions régaliennes traditionnelles, mais se charge de redistribuer les richesses et d'assister les plus démunis.

II. La V^e République gaulliste, entre continuité et rupture (1958-1974)

I. L'État tout-puissant

En dépit des critiques acerbes de De Gaulle à l'égard de la IV^e République, sa politique, une fois arrivé au pouvoir en 1958, s'inscrit dans une large mesure dans la continuité de celle de ses prédécesseurs. Utilisant à plein les ressources dont la IV^e République a doté l'État, il fait de celui-ci le pilote de l'économie et de l'aménagement national. L'économie est désormais planifiée, c'est-à-dire que l'État fixe des objectifs à atteindre et soutient de grands projets industriels (TGV, Concorde). L'État entreprend également de réaménager le pays en lançant de grands projets d'infrastructures (création de villes nouvelles, du réseau TGV, etc.).

2. La réaffirmation du pouvoir politique

En fait, la rupture avec la IV^e République n'est pas à chercher dans l'action de l'État mais dans la gestion de celui-ci. Alors que sous la IV^e République, les experts et les techniciens étaient les véritables pilotes du « navire », la V^e République, en restaurant la stabilité parlementaire et en renforçant le pouvoir présidentiel, redonne la prépondérance au pouvoir politique élu. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que nombre de hauts fonctionnaires (Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac) décident alors de se lancer dans une carrière politique, le suffrage universel étant désormais nécessaire pour pouvoir occuper un poste décisionnel important.

3. L'État contesté

Cette toute-puissance de l'État, dont la direction est monopolisée depuis 1958 par la droite, suscite la contestation d'une partie de l'opinion publique et des partis de gauche. Le socialiste François Mitterrand dénonce ainsi le pouvoir du général de Gaulle, qu'il compare à un dictateur, comme un « coup d'État permanent ». En mai 1968, la jeunesse étudiante, bientôt rejointe par les ouvriers, se révolte contre un État jugé trop pesant.

III. L'État en quête de renouvellement (1974-1983)

1. La libéralisation économique

Les années 1970 et 1980 sont marquées dans le monde par le triomphe des idées libérales en économie, portées par Margaret Thatcher au Royaume-Uni et Ronald Reagan aux États-Unis. En France, le candidat de la droite libérale Valéry Giscard d'Estaing accède à la présidence de la République en 1974. C'est le début d'une libéralisation progressive de l'économie, qui voit l'État se retirer du capital des entreprises et laisser au marché le soin de réguler l'activité du pays.

2. La construction européenne

Cette libéralisation économique est encouragée par les toutes jeunes instances européennes qui, par le traité de Rome (1957), ont mis en place un marché commun européen. À mesure que l'unité européenne s'affirme, l'État français est contraint de partager avec ses partenaires européens une partie de sa souveraineté. Ce processus de transfert à Bruxelles d'une partie des prérogatives étatiques, qui atteint son apogée avec le traité de Maastricht (1992), commence dès les années 1970, notamment dans le domaine monétaire.

3. La décentralisation

L'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981 ouvre la voie à la décentralisation. Ayant passé de longues années dans l'opposition à l'Assemblée nationale, la gauche avait dû se replier sur des mandats locaux, dont elle avait pu constater qu'ils ne donnaient que

peu de pouvoirs concrets à leurs détenteurs. Aussi le nouveau président décide-t-il, dès le début de son mandat, de confier à son ministre de l'Intérieur Gaston Defferre l'élaboration d'une loi de décentralisation. Celle-ci, adoptée en 1983, fait des Régions des collectivités territoriales dont le pouvoir exécutif n'est plus aux mains des préfets (nommés par l'État), mais d'élus.

Conclusion

Entre 1946 et 1983, l'État a connu de profondes mutations. D'abord engagé dans un renforcement de son pouvoir et une extension de ses domaines d'action, il a ensuite entamé un processus de délégation du pouvoir vers le haut (l'Europe) et vers le bas (les collectivités territoriales).

Ce faisant, il s'est aussi débarrassé de certains dossiers brûlants, laissant à d'autres le soin de faire le « sale boulot » (gestion des coûteuses prestations sociales, entretien des infrastructures, etc.). Il n'est donc pas certain que l'État ait perdu autant qu'il n'y paraît lors de ces délégations de pouvoir successives.



SUJET 2

◆ COMPOSITION, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Lecture historique du patrimoine d'une ville (Rome ou Jérusalem ou Paris)

Vous vous appuyerez sur l'étude conduite au cours de l'année.



CORRIGÉ

Introduction

Certaines villes, par leur ancienneté et leur rôle prépondérant à différents moments de l'histoire, conservent des traces des divers épisodes historiques qui les ont marquées.

C'est notamment le cas de Rome, surnommée « la ville éternelle », dont l'histoire plurimillénaire peut encore aujourd'hui être lue au travers de son architecture et de son urbanisme. Marquée par son statut de capitale d'un immense empire antique, la ville a ensuite connu une succession de déclins et de renaissances, qui toutes se sont positionnées par rapport au glorieux passé de la cité. Comment, pourquoi et avec quels résultats le patrimoine antique de la ville de Rome a-t-il été réutilisé au fil du temps ?

Après avoir rappelé la constitution du patrimoine antique de la ville de Rome, nous verrons comment celui-ci a été réinvesti au Moyen Âge et à l'époque moderne, notamment par l'Église catholique. Enfin, nous nous interrogerons sur la place de l'héritage antique dans l'histoire de la Rome contemporaine.

I. La capitale de la Méditerranée antique

I. Une capitale mythique

La tradition antique attribue la fondation de Rome à Romulus, qui en trace les contours initiaux en 753 av. J.-C. La ville passe ensuite sous la domination de rois étrusques, qui la dotent d'un premier forum et d'une enceinte (le mur Servien). Puis

la cité devient une République prospère qui multiplie les constructions d'édifices publics et de monuments glorifiant sa grandeur, dont certains sont encore debout aujourd'hui.

2. Une capitale impériale

À mesure que les Romains imposèrent leur domination au reste de l'Italie, puis au monde méditerranéen, leur cité changea de statut, devenant la capitale d'un vaste et riche empire. Ce nouveau statut ne manqua pas d'avoir des répercussions sur la ville, qui se dota de nouveaux monuments toujours plus imposants (Panthéon, colonne Trajane, etc.). Le rayonnement de la capitale impériale est tel que son modèle urbanistique fut reproduit partout dans l'Empire. Un peu partout autour de la Méditerranée, on trouve encore aujourd'hui les ruines de cités romaines de l'Antiquité, avec leurs arcs de triomphe, leurs amphithéâtres, leurs thermes et leurs forums : Nîmes en France, Volubilis au Maroc, El Djem en Tunisie, etc.

3. Un souci précoce du patrimoine

Bien que fondateur de l'Empire, Auguste se targue de préserver l'héritage républicain. Pour en convaincre les Romains, il entreprend de vastes travaux de restauration des édifices républicains. On voit ainsi comment le patrimoine architectural de la ville est, dès l'Antiquité, utilisé à des fins de propagande politique. Chaque empereur tente également de laisser sa marque sur la ville en commanditant un chantier nouveau.

II. Entre déclin et renaissance

1. Une ville à l'abandon

Avec le déclin de l'Empire romain d'Occident, Rome, qui a perdu son statut de capitale impériale au III^e siècle, connaît une lente relégation. La ville est même pillée par les Barbares, venus du nord en 455. De un million d'habitants à son apogée antique, la ville n'en compte plus que 30 000 au début du Moyen Âge. Dans ces conditions, de nombreux quartiers sont laissés à l'abandon. Quant aux monuments, ils sont pour beaucoup démontés pour servir de matériaux à de nouvelles constructions. En 1527, la ville est à nouveau mise à sac par les envahisseurs étrangers.

2. Les renaissances

Mais le glorieux passé de Rome l'immunise contre l'oubli et la destruction totale. À intervalles réguliers, des hommes prétendent restaurer l'Empire romain et l'Antiquité, présentée comme un âge d'or. C'est le cas du tribun Cola di Rienzo au XIV^e siècle, puis des humanistes qui, comme Pétrarque, se lamentent sur les ruines de Rome. Peu à peu, une conscience de la grandeur perdue de la ville et de la nécessité de la restaurer émerge. Les humanistes compilent les œuvres de l'Antiquité, recensent les vestiges matériels de la ville et pressent les princes d'agir pour mettre un terme à la désagrégation de ce patrimoine unique.

3. L'empreinte pontificale

Ce sont surtout les papes, qui ont installé dans la ville leur siège dès l'Antiquité, qui contribuent à la préservation de l'héritage de la ville. La basilique Saint-Pierre attire vers Rome des foules de pèlerins venus de toute l'Europe. S'inspirant des exemples antiques disponibles sous leurs yeux, les papes de la Renaissance lancent d'importants chantiers de construction et de rénovation. Les plus grands artistes (Michel-Ange, Raphaël, Botticelli) participent à la décoration des palais du Vatican.

III. L'époque contemporaine : entre instrumentalisation et muséification

1. Une capitale nationale

Achevée en 1870, l'unité italienne permet à Rome de retrouver le statut de capitale. Elle abrite le pouvoir politique italien dans des bâtiments anciens qui sont réaménagés à cet effet. Pour célébrer cette nouvelle situation, on érige en plein cœur de la ville, au pied du Capitole, le Vittoriano, monument néoclassique en l'honneur du roi Victor-Emmanuel II. Le nouveau pays s'inscrit donc à la fois dans la continuité d'une longue durée historique (choix de Rome comme capitale et réutilisation de palais anciens comme lieux de pouvoir), tout en marquant une rupture avec le passé de division de la péninsule (construction du Vittoriano en plein cœur historique de la cité).

2. Une capitale fasciste

Rêvant de redonner à l'Italie la grandeur qui fut la sienne dans l'Antiquité, Mussolini multiplie les références aux empereurs romains, dont il se veut l'héritier. Il part d'ailleurs à la conquête de l'Afrique du Nord, anciennement romaine, où il multiplie les campagnes de fouilles archéologiques. À Rome, il engage de grands travaux de dégagement des monuments antiques qu'il met en valeur et relie par une Voie des forums impériaux. Celle-ci sert de cadre à ses défilés militaires, mettant ainsi son régime en scène, comme l'héritier et le continuateur de la grandeur impériale antique.

3. Un pôle touristique

Aujourd'hui, Rome demeure la capitale de l'Italie. Son centre historique est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle est devenue l'un des principaux pôles touristiques mondiaux, accueillant chaque année des millions de visiteurs venus découvrir ses monuments. Un tel tourisme de masse pose évidemment des problèmes pour la préservation d'un patrimoine fragile, qui nécessite des mesures de protection. À l'inverse, ces mesures de protection extrêmement contraignantes compliquent la gestion d'une métropole moderne, qui implique la réalisation régulière de nouveaux aménagements, de transport notamment.

Conclusion

Au travers de l'exemple de la ville de Rome, on a vu comment la gestion d'un riche héritage antique sur la longue durée passe par des phases successives d'oubli et de réactivation.

Dans le cas de Rome, la perpétuelle réutilisation de l'héritage antique dans le souci de s'en approprier l'héritage est une constante qui commence dès l'Antiquité avec Auguste. Aujourd'hui encore, la ville vit largement de la rente que constitue cet héritage inestimable, qu'elle doit savoir exploiter tout en le préservant.

I. Division internat. travail

- Nord concept
- Sud Fabricat°
- Riches conso

II. Flux

- Nord resté dominant
- émergence le rattrape
- Certains pays Sud s'enforcent

SUJET 3

COMPOSITION, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Processus, acteurs et flux de la mondialisation

Vous vous appuyerez notamment sur l'étude du cas d'un produit mondialisé conduite au cours de l'année.

CORRIGÉ

Introduction

Les dernières décennies du xx^e siècle ont été marquées par la multiplication des échanges entre les différentes parties du monde. Cette mondialisation, génératrice de flux de toutes natures, a redistribué les cartes de l'économie mondiale, permettant l'émergence de nouveaux acteurs.

En nous appuyant sur l'exemple du téléphone portable iPhone, nous allons montrer comment la mondialisation de l'économie a créé un équilibre économique mondial nouveau. Ce faisant, nous nous demanderons si cette redistribution des cartes, générant des flux nouveaux et bouleversant les acteurs traditionnels de l'économie mondiale, a un impact positif pour la majeure partie du monde.

Dans un premier temps, nous montrerons comment la mondialisation a profondément bouleversé les processus de production industrielle. Nous verrons ensuite que tous les acteurs impliqués dans ce processus n'en tirent pas le même profit. Enfin, nous constaterons que la multiplication des échanges est loin de concerner de manière égale toutes les parties du monde.

I. Une division internationale du travail

1. Au Nord, la conception

Les produits à forte valeur ajoutée, qui nécessitent d'importants travaux préalables de recherche et de développement, sont très majoritairement proposés par des sociétés

implantées dans les pays du Nord. Ces firmes multinationales, qui déploient leur activité partout dans le monde, conservent dans leur pays d'origine le cœur de leurs activités. Ainsi dans la téléphonie mobile, la conception des nouveaux téléphones par les ingénieurs se fait dans les pays du Nord (en Californie dans le cas d'Apple). C'est en effet là qu'on trouve la main-d'œuvre hautement qualifiée nécessaire à la réalisation de ce type de travail. C'est également un moyen de s'assurer de la confidentialité de cette recherche à l'heure de l'espionnage industriel.

2. Au Sud, la fabrication

Mais si les produits sont conçus au Nord, ils y sont rarement produits, d'où la désindustrialisation qui a frappé de plein fouet cette partie du monde. C'est dans les pays du Sud que se trouvent les usines des sous-traitants chargés de fabriquer les téléphones conçus par les ingénieurs du Nord. Cette localisation s'explique aisément : ces tâches nécessitent une main-d'œuvre peu qualifiée. Or celle-ci est présente en nombre et à faible coût dans les pays du Sud. L'iPhone de la firme Apple, conçu à Cupertino en Californie, est ainsi assemblé dans des usines chinoises par des ouvriers qui gagnent en quatre mois le prix du téléphone qu'ils fabriquent et qui leur est donc inaccessible.

3. Aux riches, la consommation

Les produits ainsi fabriqués sont ensuite commercialisés dans le monde entier, générant d'importants flux maritimes pour les acheminer de l'usine au consommateur. Mais il est évident, compte tenu du prix des téléphones, que toutes les parties du monde ne sont pas également concernées par ces flux marchands. Il suffit de regarder une carte des Apple Stores commercialisant l'iPhone pour constater que ceux-ci sont implantés essentiellement dans les pays du Nord et dans les quelques régions du Sud où vit une population riche capable de se payer un tel objet de luxe (péninsule arabe, Chine littorale).

II. Gagnants et perdants de la mondialisation

1. Les FMN au cœur de l'économie mondiale

La libéralisation des échanges internationaux a fait des Firmes multinationales (FMN) des acteurs centraux de l'économie mondiale. Elles se livrent en effet quotidiennement à des arbitrages spatiaux : où implanter une usine, comment adapter un produit à une clientèle locale, où lancer une campagne de publicité, etc. Ces FMN contribuent par ailleurs à uniformiser la planète en diffusant partout dans le monde leurs produits standardisés.

2. Les États en concurrence

Les États sont dans une posture plus complexe que les FMN face à la mondialisation. En effet, ils ne peuvent pas délocaliser leurs activités. Tout au contraire, ils se trouvent mis en concurrence les uns par rapport aux autres par les FMN. Pour attirer ou retenir

celles-ci, ils doivent en effet leur proposer un cadre meilleur que leurs voisins. Cela passe par des politiques fiscales avantageuses, par des aides à la formation des travailleurs, mais également par la qualité du cadre de vie ou de la desserte du territoire par les réseaux de transport internationaux. La qualité de la main-d'œuvre nationale, qui résulte de celle du système éducatif, est également un critère déterminant pour l'implantation d'une entreprise.

3. Les acteurs informels

À côté des acteurs institutionnels que sont les États et les FMN, la mondialisation profite à de multiples acteurs informels qui tentent de s'agréger aux flux mondiaux. Dans le cas du téléphone mobile, il s'agit des groupes mafieux spécialisés dans la réalisation puis la commercialisation de contrefaçons. Celles-ci sont souvent produites dans les mêmes pays, voire, dans certains cas, les mêmes usines, que les objets contrefaits. Elles transitent ensuite clandestinement vers les pays du Nord, mais également ceux du Sud, où leur prix bon marché les rend accessibles, contrairement aux originaux.

III. Des flux déséquilibrés

1. Le Nord reste dominant

Si la mondialisation a permis d'insérer dans les échanges économiques mondiaux toutes les parties du monde, elle le fait de manière très inégale. Les pays du Nord, qui ont certes perdu une partie de leurs industries au profit du Sud, conservent les fonctions les plus qualifiées et les plus rémunératrices. Il faut donc nuancer l'idée d'un déclin des pôles de la Triade, qui conservent de solides atouts. Sans eux, les pays du Sud à qui ils délèguent leur production et dont ils achètent les produits n'auraient pas autant d'activité ni donc de prospérité.

2. Les émergents le rattrapent

Si le Nord n'est donc pas appelé à s'effondrer de sitôt, il pourrait en revanche être progressivement rattrapé par certains pays du Sud, qui s'affirment à la faveur de la mondialisation comme de nouvelles puissances économiques. On pense bien sûr à la Chine, qui s'est en quelques années imposée comme l'« atelier du monde ». Mais c'est aussi le cas de pays comme l'Inde ou le Brésil, dont le poids économique va croissant. Certains pays riches en matières premières (Émirats arabes unis, Russie) tirent pour leur part profit de la manne pétrolière pour investir dans le monde entier et s'assurer ainsi une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale.

3. Certains pays du Sud s'enfoncent

Mais tous les pays du Sud n'ont pas la chance de regorger de pétrole ou de disposer d'une main-d'œuvre docile, abondante et bon marché. Aussi la mondialisation, loin d'accroître les échanges entre tous les pays du monde, contribue-t-elle à marginaliser un peu plus certains d'entre eux. C'est notamment le cas des Pays les moins avan-

cés (PMA), essentiellement localisés en Afrique subsaharienne. Ceux-ci n'ayant ni les infrastructures pour s'imposer comme des pôles de production, ni les moyens pour devenir des pôles de consommation sont laissés sur le bord des routes de la mondialisation.

Conclusion

Si la mondialisation a incontestablement permis l'émergence de pays jusqu'alors marginalisés qui se sont progressivement agrégés à l'économie mondialisée, ce processus demeure très incomplet. D'abord parce que les pays du Nord conservent largement le monopole des fonctions de direction de l'économie mondiale, ensuite parce que de nombreux pays du Sud demeurent en marge d'une mondialisation qui n'est bénéfique qu'aux États les plus compétitifs.

L'exemple de l'iPhone est caractéristique de ces déséquilibres : il est certes produit au Sud, mais par une firme du Nord qui en tire l'essentiel des bénéfices. Quant à sa commercialisation, elle se fait en effet sur tous les continents, mais seuls les plus riches peuvent se l'offrir.



SUJET 4

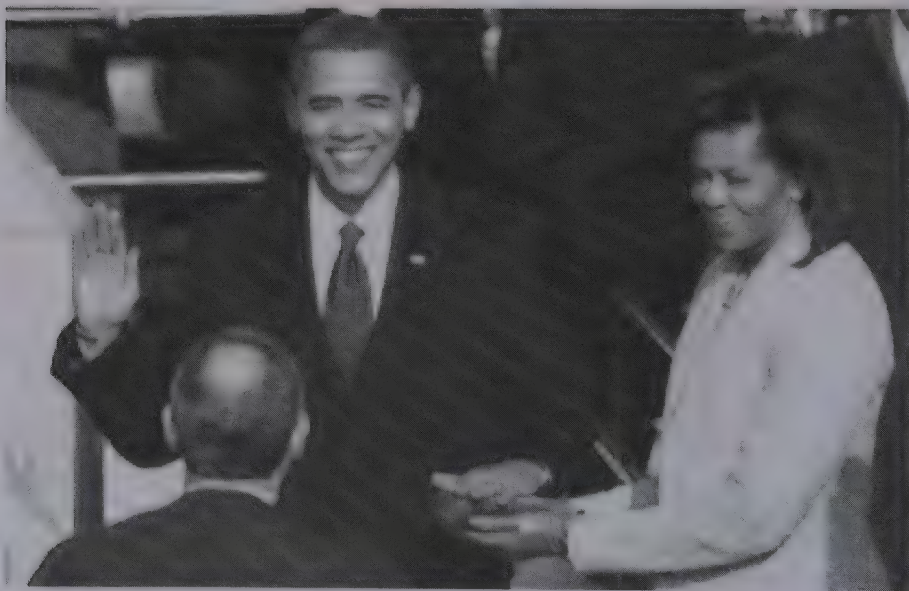
◆ ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Religion et société aux États-Unis

Montrez dans quelle mesure ces documents rendent compte de la place occupée par la religion aux États-Unis.

Document I

Serment d'investiture sur la Bible de Barack Obama, le 20 janvier 2009



Document 2

Un récit journalistique sur le renouveau chrétien dans les années 1980

Plus généralement, Sheila en était venue à attribuer tout ce qu'il pouvait y avoir de positif dans sa vie à son partenariat avec le Tout-Puissant. Lorsque je lui ai demandé si elle ne se reconnaissait donc aucun mérite dans sa réussite au travail et en tant que mère, elle a levé les yeux de sa salade d'épinards : « Vous ne comprenez pas. Quand j'ai appris que mon mari allait mourir, j'ai d'abord été submergée de peur. Pas seulement à l'idée de devoir vivre sans Dave, mais aussi en pensant que j'allais être contrainte de prendre sur mes épaules toutes les responsabilités qu'il avait assumées jusque-là. Mais maintenant, maintenant, je n'ai plus ces soucis. Je n'ai même pas à m'inquiéter de la journée que je vais avoir, ni de rien, parce que le Seigneur est avec moi, tout le temps. Et quand il faut prendre des décisions, eh bien, c'est Lui qui le fait pour moi. Maintenant, c'est Lui, l'homme qui s'occupe de tout dans ma vie. Lui qui a le premier et le dernier mot. »

Sheila avait raison : je ne comprenais pas. Je ne comprenais pas qu'une femme aussi à l'aise dans l'univers professionnel de Manhattan, où la compétition et le réalisme sont les deux maîtres mots, puisse également évoquer des statues de la Vierge qui tournaient le dos à des disques diaboliques. Je ne comprenais pas qu'une résidente de l'Upper East Side, ce quartier de buveurs de Perrier fringués Ralph Lauren, soit une adepte assidue de la transe mystique. [...]

Bref, je ne comprenais pas du tout Sheila. Son histoire, je l'aurais gobée si elle était venue, disons, de la bouche forcément édentée d'une péquenaude illettrée du fin fond du Tennessee. Mais non, elle était sortie des lèvres maquillées d'une New-Yorkaise en apparence très à l'aise avec son milieu et son époque. Bientôt, cependant, je me suis rendu compte que cet a priori – l'idée qu'une religiosité aussi baroque ne puisse appartenir qu'aux coins les plus reculés de l'Amérique – trahissait tout bonnement mon ignorance du phénomène social que Sheila personnifiait. À en croire les sondages, en effet, pas moins de vingt-cinq pour cent des Américains ont connu une expérience similaire à la sienne, celle d'une « re-naissance » dans la foi chrétienne. Ce mouvement, devenu le symbole de la résurgence religieuse aux États-Unis depuis le début des années 1980, est souvent associé à l'expansion du télévangélisme et à l'influence grandissante des milieux fondamentalistes chrétiens.

Douglas Kennedy, *Au Pays de Dieu, récit*, 1989 (Titre original : *In God's Country, Travels in the Bible Belt, USA*, 1989).



CORRIGÉ

Introduction

Pour étudier la place occupée par la religion aux États-Unis, deux documents de nature différente sont mis à notre disposition.

Le premier est une photographie prise lors de la cérémonie d'investiture du président Obama à Washington le 20 janvier 2009. Le second est un récit journalistique de l'écrivain américain Douglas Kennedy, publié en 1989. Vingt ans séparent donc ces deux documents. Pourtant leur confrontation ne permet pas de dégager une évolution chronologique notable. En fait, ils offrent surtout le moyen d'aborder le problème à deux échelles.

C'est pourquoi dans une première partie, en nous appuyant sur le document 2, nous montrerons l'importance de la religion dans la vie quotidienne des Américains. Puis dans une seconde partie, à l'aide du document 1, nous verrons comment cette importance du religieux est à la fois prise en compte et encadrée par l'État.

I. L'omniprésence du religieux dans la vie quotidienne

Le récit de Douglas Kennedy montre comment, grâce notamment au formidable vecteur de prosélytisme qu'a constitué la télévision, les Églises chrétiennes ont connu à partir des années 1980 un regain d'influence. De nombreux Américains, qui, tout en étant croyants, vivaient leur religion de manière distante, ont comme Sheila connu une expérience mystique qui les a conduits à devenir d'ardents et assidus pratiquants : ce sont les *born-again* (littéralement les « re-nés »). Ce serait selon Douglas Kennedy le cas de 25 % des Américains en 1989, et sans doute encore plus aujourd'hui. Le texte de Kennedy témoigne également de la diversité religieuse des États-Unis, puisque lui-même distingue la religiosité supposée plus forte des « coins les plus reculés de l'Amérique » de celle qu'il croyait plus relâchée de New York, dans laquelle il se reconnaît. Dès lors se pose la question de savoir comment faire cohabiter au sein d'un même pays des personnes dont les degrés de croyance sont aussi divers que le sont celui de Sheila et de Douglas Kennedy, mais également, même si le texte ne l'évoque pas, de faire vivre ensemble des gens de différentes religions (juifs, chrétiens et musulmans pour l'essentiel).

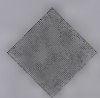
II. Une laïcité originale

Le document 1 nous aide à répondre à cette question en ce qu'il illustre la place originale tenue par la religion au sein de l'État américain. Les États-Unis sont un pays laïc,

aussi est-il surprenant pour un Français de voir leur président prêter serment sur la Bible. Mais la laïcité à l'américaine est différente de celle pratiquée en France. La laïcité américaine ne suppose pas un effacement du religieux dans l'action de l'État, mais un usage consensuel de celui-ci. Les références religieuses sont donc très nombreuses dans la vie publique américaine, mais elles veillent toujours à ne froisser aucune communauté religieuse. C'est ce qu'on appelle la « religion civile », une religion réduite à sa plus simple expression qui a le mérite d'être consensuelle : on fait référence à Dieu en général, jamais à une religion en particulier. Ici par exemple, aucun protestant de quelque dénomination qu'il soit, aucun catholique, aucun musulman ni aucun juif ne peut être blessé de voir un président prêter serment sur un livre, dont tous reconnaissent le caractère sacré. Seuls les athées pourraient en revanche en être offusqués, et ils sont les grands oubliés de la laïcité à l'américaine.

Conclusion

Ces documents illustrent donc bien toute l'ambiguïté de la religiosité américaine. Beaucoup plus forte qu'en Europe, elle y occupe une place bien plus grande dans la vie publique et ce, jusqu'au sommet de l'État. Mais, afin de faire cohabiter pacifiquement une population aux croyances et aux pratiques religieuses très diverses, l'État veille à respecter un principe de laïcité qui ne l'autorise qu'à des références religieuses consensuelles.



SUJET 5

◆ ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Le projet d'une Europe politique au congrès de La Haye

Après avoir replacé le document dans son contexte, montrez quelle conception particulière de la construction européenne a son auteur. Cette conception est-elle partagée par l'ensemble des participants au congrès ?

Extraits du discours prononcé par Winston Churchill au congrès de La Haye (7 mai 1948)

« [...] Le mouvement pour l'unité européenne, ainsi qu'il le constate notre projet de rapport, doit être un élan positif, puisant sa force de notre sentiment commun des valeurs spirituelles. C'est l'expression dynamique d'une foi démocratique basée sur des conceptions morales et inspirée par le sentiment d'une mission. Au centre de notre mouvement, il y a l'idée d'une charte des Droits de l'homme, sauvegardés par la liberté et soutenus par la loi. Il est impossible de séparer les problèmes d'économie et de défense des problèmes de structure politique générale. L'aide mutuelle dans le domaine économique et une organisation commune de défense militaire doivent inévitablement être accompagnées pas à pas d'un programme parallèle d'union politique plus étroite. D'aucuns prétendent qu'il en résultera un sacrifice de la souveraineté nationale. Je préfère, pour ma part, voir l'acceptation progressive par toutes les nations en cause de cette souveraineté plus large qui seule pourra protéger leurs diverses coutumes distinctives, leurs caractéristiques et leurs traditions nationales, qui, toutes, disparaîtraient sous un système totalitaire, fut-il nazi, fasciste ou communiste.

[...]

L'Europe a besoin de tous les apports que peuvent lui donner les Français, les Allemands, et chacun de nous. Je souhaite donc la bienvenue ici à la délégation allemande, que nous avons conviée parmi nous. Pour nous, le problème allemand est de restaurer la vie économique de l'Allemagne et de ranimer l'ancienne renommée de la race allemande, sans pour autant exposer ses voisins et nous-mêmes à la réaffirmation de sa puissance militaire. L'Europe unie constitue la seule solution qui réponde à ce double problème ; et c'est aussi une solution qui peut être adoptée sans retard.

Il est nécessaire que le pouvoir exécutif des seize pays associés pour les projets du plan Marshall prennent des dispositions précises qui ne peuvent s'appliquer actuellement qu'à ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe occidentale. Nous leur souhaitons de

mener à bien cette entreprise et nous leur donnerons notre appui le plus loyal ; mais nos vues ne se bornent pas ici à l'Europe occidentale. Nous ne visions rien moins que toute l'Europe. Des exilés de marque de la Tchécoslovaquie, de presque toutes les nations de l'Europe orientale ainsi que l'Espagne sont ici parmi nous. Nous ne visions rien moins que la participation par la suite de tous les peuples du continent européen, dont la société et le mode de vie ne sont pas opposés à une charte des Droits de l'homme et à l'expression sincère de la démocratie parlementaire. Nous accueillerons tout pays où le gouvernement soit serviteur du peuple et non le peuple serviteur du gouvernement.

[...]

Je craignais d'abord que les États-Unis d'Amérique ne voient d'un œil hostile la conception des États-Unis d'Europe. Mais je me réjouis que cette grande République, à l'heure où elle dirige le monde, ait pu s'élever au-dessus de ces mouvements d'humeur. Nous tous qui sommes assis dans cette salle devons nous réjouir que la nation qui a été appelée au sommet par la masse de ses moyens, par son énergie et par sa puissance n'ait pas failli à ces qualités de grandeur et de noblesse qui font la réputation d'un pays dans l'histoire. Loin de prendre en mauvaise part la création d'une Europe unie, le peuple américain accueille et soutient avec ardeur la résurrection de ce qu'on a appelé l'Ancien Monde, un monde maintenant étroitement associé avec le nouveau. [...] »

Source : CVCE — www.cvce.eu/viewer/-/content/58118da1-af22-48c0-bc88-93cda974f42c/fr — consulté le 8 décembre 2011.



CORRIGÉ

Introduction

En mai 1948, l'ancien Premier ministre britannique Winston Churchill dirige à La Haye un grand congrès européen réunissant 800 délégués venus de 18 pays. Cette réunion constitue une étape importante dans la diffusion des idées européistes et, par là même, dans la progression du processus d'unification européenne, qui franchira une étape majeure l'année suivante avec la création du Conseil de l'Europe.

Mais, si le congrès n'aboutit pas à des progrès immédiats, c'est qu'il est le lieu d'affrontements entre partisans de l'unification européenne sur la nature que celle-ci doit

prendre. L'analyse du discours qu'y prononce Winston Churchill va nous permettre de repérer les différents camps en présence et de confronter leurs arguments respectifs. Nous commencerons par relever les points du discours de Churchill qui font l'unanimité parmi les participants à la conférence. Puis nous verrons les arguments des partisans d'une Europe supranationale, qui sont pour partie repris par Churchill. Enfin nous observerons que Churchill se fait également le porte-parole des partisans d'une Europe qui préserve la souveraineté nationale de chacun de ses membres.

I. Un socle de valeurs communes

Si les participants au congrès de La Haye ont de nombreux désaccords sur la forme qu'ils souhaitent donner à une future Europe unie, tous partagent un certain nombre de valeurs fondatrices. Celles-ci s'inscrivent dans le rejet des drames encore récents de la Seconde Guerre mondiale et dans l'exemple toujours vivant (et menaçant pour les pays d'Europe de l'Ouest) de l'URSS. L'Europe sera l'antithèse du totalitarisme, elle sera, dit Churchill, « l'expression dynamique d'une foi démocratique ». C'est pourquoi il appelle à l'adoption d'une « charte des Droits de l'homme » à laquelle tous les États européens seraient soumis. Ce sera chose faite l'année suivante avec la création du Conseil de l'Europe, dont la principale mission est la sauvegarde des droits de l'homme sur le continent. Aussi insiste-t-il sur le fait que le projet européen doit être ouvert et que les pays comme l'Espagne, alors soumis à la dictature, pourront le rejoindre lorsque la démocratie y sera rétablie.

II. La tentation fédérale

Le propos de Churchill devient moins consensuel lorsqu'il évoque une « union politique très étroite » et une « organisation commune de défense militaire », qui ouvrent la voie à une Europe supranationale. Cela signifie que les États membres devraient céder une partie de leur souveraineté au profit d'un super État européen. De fait, il défend cette position en disant qu'il préfère « voir l'acceptation progressive par toutes les nations en cause de cette souveraineté plus large qui seule pourra protéger leurs diverses coutumes », que de laisser celles-ci s'exacerber jusqu'à donner naissance à un drame comme la Seconde Guerre mondiale. Cette solution est la mieux à même de garantir la paix en Europe. Elle permettra notamment d'assurer la reconstruction de l'Allemagne, sans que pour autant celle-ci ne redevienne une menace pour ses voisins.

III. La résistance des unionistes

Face à ce projet d'inspiration fédéraliste, une partie des délégués se montre réticente : « d'aucuns prétendent qu'il en résultera un sacrifice de la souveraineté nationale ». Pour ces partisans d'une union qui se contente de faire coopérer les États sans remettre en cause leur souveraineté nationale, le fédéralisme est un renoncement à l'indépendance et à la grandeur de leurs pays respectifs qu'ils ne sauraient accepter. Les unionistes ne sont pas les seuls à s'inquiéter du projet fédéraliste. La fin du discours

de Churchill laisse en effet entendre que les États-Unis surveillent de près ce qui se passe en Europe en ce début de guerre froide. S'ils ne sont pas formellement opposés à la solution fédéraliste, il leur importe surtout de s'assurer, quelle que soit la solution adoptée, du soutien de l'Europe de l'Ouest dans la lutte contre l'URSS.

Conclusion

Ce document témoigne donc des hésitations qui caractérisent les débuts de la construction européenne et qui continuent encore aujourd'hui à faire débat. Pour les uns, l'Europe est conçue comme un moyen d'accroître, par la coopération internationale, la puissance de chacun des pays membres. Pour d'autres, l'Europe a pour objectif d'unir les forces de chacun de ses membres sous un gouvernement commun, pour peser en tant qu'entité supranationale sur la scène mondiale.

La position de Churchill dans ce débat apparaît ici ambiguë : il prône des sacrifices de souveraineté sans pour autant jamais aller jusqu'à proposer clairement un projet de type fédéral. Son statut de président du congrès explique sans doute cette position médiane d'un homme, dont on sait par ailleurs qu'il est plutôt partisan de la solution unioniste que de la solution fédéraliste.

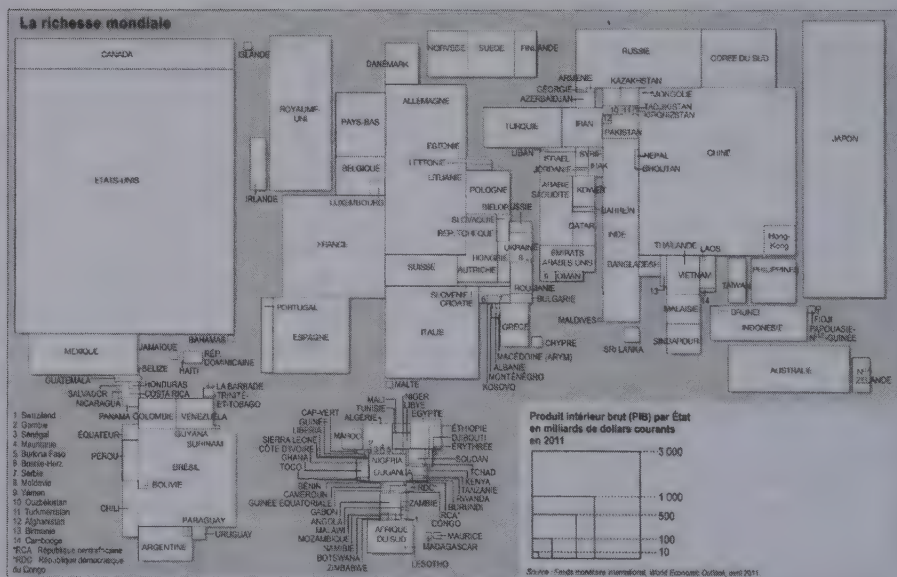
SUJET 6

ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Le continent africain face au développement et à la mondialisation

Montrez en quoi ces deux documents rendent compte de la situation contrastée du continent africain face au développement et à la mondialisation. Quel regard critique peut-on porter sur ces documents ?

Document 1



Source : Ramses 2012

Document 2

Le téléphone portable en Afrique

Défiant les scénarios les plus optimistes, l'Afrique comptabilisait plus de 267 millions d'abonnements au mobile fin 2007 et, compte tenu du taux de progression évalué encore aujourd'hui à 40 %, on a sans doute déjà largement dépassé ce chiffre. [...]

Cela fait longtemps maintenant que le téléphone portable fait partie du paysage africain, avec ses surnoms et les nouvelles habitudes – et nuisances – que l'on trouve partout dans son sillage. En avoir un serait même une « obligation », à lire le message de Charles de Kinshasa, « sinon on n'est pas dans le réseau ». Preuve s'il en était encore besoin de sa propagation fulgurante parmi les populations urbaines africaines, tous les entretiens audio enregistrés lors de cette enquête ont été réalisés grâce au cellulaire, nos témoins ne disposant d'aucun autre numéro pour les joindre. « Imaginez à la maison, nous raconte Abdoulaye de Ndjamena, nous sommes dix, et sept ont un téléphone portable. » [...]

Dans des pays où la téléphonie fixe est presque inexistante, [...] le mobile continue son implacable progression. L'association GS/ WX, qui regroupe quelque 750 opérateurs à travers le monde, affirme d'ailleurs vouloir investir 50 milliards de dollars supplémentaires en Afrique subsaharienne pour « couvrir 90 % de la population d'ici les cinq prochaines années ». Autre signe de la concurrence entre les acteurs économiques sur cette zone, le rachat de 70 % de Ghana Telecom par le géant britannique Vodafone en juillet dernier pour la somme de 900 millions de dollars ! Marché en formidable expansion, le secteur du mobile a en outre un impact beaucoup plus fort en Afrique qu'ailleurs, selon Vanessa Gray du département des statistiques de l'Union internationale des télécommunications.

Bien sûr, le phénomène est très variable d'une région à l'autre. Comme pour l'Internet, ce sont les extrémités sud et nord du continent qui sont en tête pour le nombre d'abonnements, avec respectivement 85 % et 53 % des personnes effectivement munies d'un téléphone, contre un peu plus de 25 % pour l'Afrique subsaharienne. Entre un pays et un autre, les écarts ne sont pas moins saisissants : moins de 2 % d'abonnements en Éthiopie contre près de 90 % au Gabon... [...]

Si les villes africaines résonnent de plus en plus des conversations bruyantes des abonnés au téléphone portable [...], les campagnes africaines en revanche sont encore très calmes. En 2007 selon IVIT, 7 % des foyers africains disposent effectivement d'un téléphone mobile en zone rurale. Et si les endroits où l'on peut capter le signal sont de plus en plus étendus, 40 % de la population n'est pas encore couverte par un réseau de téléphonie mobile, soit plus de 300 millions de personnes. »

Source : article publié par Anne-Laure Marie sur le site internet de Radio France International (RFI) le 22 octobre 2008 – www.rfi.fr/actufr/articles/106/article_73839.asp.



CORRIGÉ

Introduction

Le continent africain est, on le sait, largement en marge du processus de mondialisation. Mais on sait aussi que ce constat global doit être nuancé selon les régions et les secteurs que l'on prend en compte.

C'est précisément ce que nous permettent de faire les deux documents proposés à notre analyse. Le premier, extrait du rapport Ramses 2012, est une carte par anamorphose sur laquelle chaque État du monde apparaît avec une taille qui varie selon l'importance de son PIB. Le second est extrait d'un reportage de la station de radio française RFI et est relatif à l'utilisation du téléphone portable en Afrique.

Dans un premier temps, nous allons montrer que l'Afrique demeure en retard sur le reste du monde face au développement et à la mondialisation. Nous verrons ensuite que ce constat d'ensemble mérite cependant d'être nuancé. Nous terminerons enfin en soulignant l'insuffisance des documents mis à notre disposition pour répondre pleinement à la problématique soulevée.

I. L'Afrique en retard

Le document 1 montre mieux que tout autre le retard de l'Afrique par rapport au reste du monde. C'est de très loin le continent le moins riche. Sur la carte par anamorphose, l'ensemble des pays africains est à peine plus grand, donc plus riche, que le seul Royaume-Uni. Dans ces conditions, on mesure à quel point l'Afrique n'a qu'une importance marginale dans les échanges mondiaux. Quant au document 2, s'il peut donner l'impression d'une Afrique développée car très connectée par le biais du téléphone mobile, il n'oublie pas de préciser que l'essor du téléphone portable y est d'abord lié à l'absence de réseau de téléphonie fixe, signe caractéristique du sous-développement de la région.

II. Un retard relatif

Le retard de l'Afrique doit cependant être nuancé selon les pays. On constate en effet sur le document 1 que le PIB des pays du Maghreb, ainsi que celui de l'Afrique du Sud, sont sensiblement plus élevés que ceux des autres pays africains. Ils semblent donc un peu moins à l'écart de la mondialisation et du développement que leurs voisins. Par ailleurs, le document 2 rappelle que de forts contrastes de développement et de connexion à la mondialisation existent à l'intérieur de chaque pays africain : globalement, les villes sont mieux connectées et plus développées que les campagnes.

En outre, la faible insertion de l'Afrique dans la mondialisation peut être nuancée par l'intérêt que suscite le marché africain du mobile, dont le document 2 nous apprend qu'il a poussé la firme multinationale britannique Vodafone à se porter acquéreur d'un opérateur africain.

III. Des documents insuffisants

Quoi qu'il en soit, ces deux documents ne peuvent suffire à dresser un tableau précis de l'état du développement et de la participation à la mondialisation du continent africain. D'abord parce que le document 1 représente le PIB des pays, indicateur qui permet de mesurer leur richesse mais pas de savoir comment elle est utilisée. Pour étudier le développement, une carte de l'IDH aurait été bien plus utile. Pour ce qui est du document 2, il porte sur un secteur très spécifique dont l'essor fulgurant, lié avant tout à la déficience des réseaux de téléphonie fixe, n'est pas très représentatif du niveau de développement réel de l'Afrique.

Conclusion

À l'aide des deux documents proposés, on a donc pu montrer que la présentation caricaturale d'une Afrique totalement détachée du train de la mondialisation et restée à l'écart du développement est par trop simpliste. Il est en effet difficile de parler au singulier d'une région aussi vaste et contrastée que l'Afrique. Il est cependant tout aussi difficile d'en parler avec précision à l'aide de seulement deux documents, qui ne permettent de voir qu'une infime partie de la complexe réalité africaine.



SUJET 7

◆ COMPOSITION, SUJET ZÉRO DU MINISTÈRE

Quel rôle mondial pour les États-Unis et le Brésil ?



CORRIGÉ

Introduction

Longtemps dominé par les seuls États-Unis d'Amérique, qui le considéraient comme sa « chasse gardée », le continent américain connaît depuis quelques décennies d'importants bouleversements.

L'un des plus importants est l'émergence du Brésil, qui est devenu en 2012 le sixième pays au monde en matière de PIB, dépassant le Royaume-Uni et menaçant la cinquième place de la France. Sur quel socle repose l'ascension du Brésil ? Menace-t-elle la suprématie étatsunienne ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous nous interrogerons d'abord sur les fondements et la solidité de la puissance étatsunienne. Nous analyserons ensuite les ressorts et les limites de l'ascension brésilienne. Nous serons alors en mesure de déterminer si les deux puissances américaines peuvent cohabiter ou sont au contraire appelées à s'affronter.

I. Les États-Unis : une puissance mondiale dominante

1. Une puissance économique

La puissance étatsunienne repose d'abord sur la prospérité de l'économie du pays. État le plus riche du monde, il concentre sur son sol la plupart des grandes firmes multinationales dominant l'économie mondiale. Le pays a certes été dépassé par la Chine pour la production de biens manufacturés, mais il demeure hégémonique dans le secteur des services et de l'agriculture, dont il est grand exportateur. La Bourse de New York, qui possède la plus forte capitalisation mondiale, témoigne de cette

puissance économique, de même que le rôle du dollar, qui fait figure de monnaie internationale de référence.

2. Une puissance militaire et diplomatique

La puissance économique des États-Unis est complétée et protégée par leur puissance militaire et leur rayonnement diplomatique. Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et disposant à ce titre d'un droit de veto, les États-Unis disposent du réseau diplomatique le plus vaste au monde. Leur armée, qui possède l'arme nucléaire et l'a utilisée à deux reprises, est de très loin la mieux équipée au monde. Grâce à de nombreuses bases à l'étranger, elle est capable d'intervenir rapidement sur tous les continents.

3. Une puissance culturelle

Mais le rayonnement des États-Unis ne passe pas que par la force et l'argent, il est plus subtilement véhiculé par la culture étatsunienne qui est l'une des rares à bénéficier d'une diffusion vraiment mondiale. La musique, la nourriture, la mode des États-Unis s'exportent en effet partout dans le monde. La langue anglaise, dans sa version américaine, est devenue la langue de référence des dirigeants économiques et politiques du monde entier, et la principale langue de communication internationale.

II. Le Brésil : une puissance mondiale émergente

1. Une économie prospère

En pleine croissance, le PIB brésilien se classe au sixième rang mondial, devant la Russie, l'Inde, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Cette rapide ascension fait du Brésil un pays émergent par excellence : parti de très loin, il s'est en quelques décennies imposé sur la scène économique internationale. C'est d'abord l'agriculture qui fait la richesse du Brésil, qui abrite plusieurs grandes firmes agroalimentaires (JBS, Brasil Foods). Le pays s'est également doté plus récemment d'un secteur industriel diversifié. Contrairement aux États-Unis, il possède une balance commerciale excédentaire, ce qui signifie qu'il exporte plus de biens et de services qu'il n'en achète, accumulant ainsi les devises.

2. Un leader régional

Tirant profit de son émergence économique, le Brésil s'est peu à peu imposé comme le leader de l'Amérique du Sud, dont il représente à lui seul 50 % du PIB. Pour renforcer ses liens et ses échanges avec ses voisins, le Brésil a poussé à la création du Mercosur et de l'Unasur, des marchés communs régionaux bénéfiques pour ses exportations. Mais les ambitions du Brésil sur son voisinage régional ne sont pas toujours bien vues par ses voisins, qui le soupçonnent de vouloir les dominer. Par ailleurs, d'autres pays prétendent jouer le même rôle en Amérique du Sud et se trouvent donc fréquemment en concurrence avec le Brésil. C'est notamment le cas de l'Argentine et du Venezuela.

3. Un acteur international

Symbole de son ascension, le Brésil ne limite plus ses ambitions à la seule Amérique du Sud. Candidat à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU qui le placerait sur un pied d'égalité avec les États-Unis, il entend désormais peser sur les affaires du monde. Dans les enceintes internationales comme le G 20, il se pose en porte-parole des pays du Sud et prône le multilatéralisme.

III. États-Unis et Brésil : alliés ou rivaux ?

1. Des économies complémentaires

Les États-Unis et le Brésil ont en commun de disposer de puissants secteurs agricoles et industriels. Ils bénéficient par ailleurs tous deux d'un vaste marché intérieur qui fait la prospérité de leurs FMN. Les deux pays sont de grands exportateurs qui peuvent à ce titre entrer en concurrence dans la conquête des marchés mondiaux. Mais les échanges se font aussi entre eux et, pour l'heure, rares sont les firmes brésiliennes en mesure de faire réellement de l'ombre à leurs concurrentes étatsuniennes, qui demeurent bien plus puissantes.

2. Des ambitions contradictoires

L'ascension géopolitique du Brésil ne fait pas à priori les affaires des États-Unis, qui depuis le début du ^{xx}^e siècle se sont évertués à imposer leur domination sur le continent américain. Elle leur déplaît encore plus lorsque le Brésil prétend se mêler de graves problèmes internationaux. Lorsqu'en 2010, avec l'aide de la Turquie, Brasília a voulu négocier directement avec le régime iranien à propos de son présumé programme d'arme nucléaire, les États-Unis n'ont guère apprécié de voir ainsi le Brésil prétendre jouer dans la cour des « grands » et le lui ont fait savoir.

3. Une coopération nécessaire

On peut cependant douter du fait que les ambitions brésiliennes débouchent sur un conflit avec les États-Unis, et ceci pour deux raisons. D'abord parce qu'à tout prendre les États-Unis préfèrent voir le Brésil devenir le leader du continent sud-américain plutôt que le Venezuela, très anti-américain et enrichi par la flambée des cours du pétrole. Ensuite parce que l'émergence brésilienne ne constitue pas un réel danger pour les États-Unis, qui sont surtout obnubilés par le « réveil » chinois. Le Brésil peut bien doubler ou tripler son PIB, acheter toutes les armes qu'il peut, il restera encore longtemps très loin du niveau des États-Unis.

Conclusion

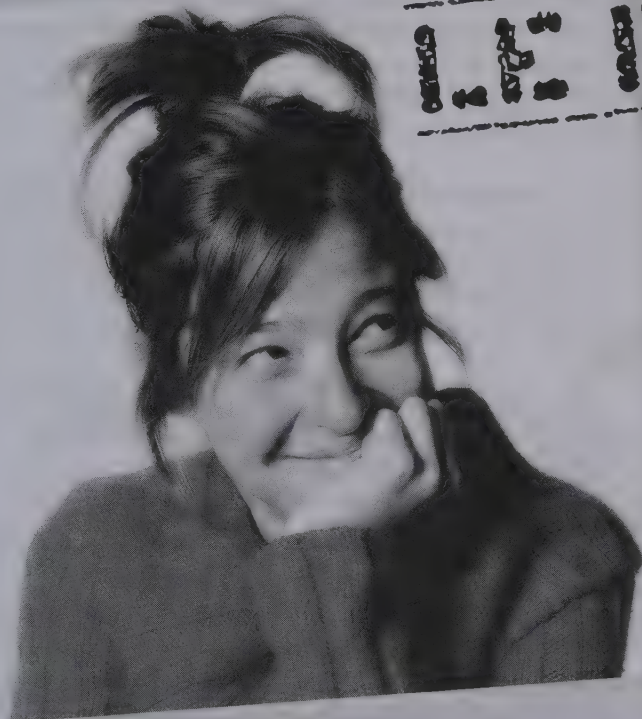
Fort de son vaste territoire et de son économie dynamique, le Brésil s'est imposé comme un acteur qui compte aux Amériques et dans le monde. Cette ascension ne remet cependant pas en cause la suprématie régionale et mondiale des États-Unis, qui

disposent pour l'instant d'une confortable avance sur leurs rivaux. Nul doute qu'ils sauront domestiquer le « tigre » brésilien pour orienter, dans un sens qui leur soit favorable, son ascension.

EN FORME

POUR

LE BAC



LMDE

Forte de son expertise en matière de santé et de sa connaissance des modes de vie des jeunes, la LMDE vous accompagne dans la préparation de votre bac.



C'est pourquoi, depuis 2006, la LMDE vous propose de réviser votre baccalauréat grâce à son site Internet entièrement gratuit : www.reussite-bac.com avec des fiches de révision, les annales du bac, des fiches méthodologiques, des conseils orientation...

Depuis sa création, la LMDE améliore concrètement vos conditions de vie et d'études : protection sociale de qualité, éducation pour la santé et prévention, solidarité, accès à l'autonomie...

Vous retrouvez, dans ce dossier, de nombreuses informations pour préserver votre santé et favoriser la réussite de vos examens.

La LMDE vous aide à garder une bonne hygiène de vie grâce à des conseils simples, pas contraignants et facilement applicables.

Une fois votre bac en poche, en devenant étudiant, votre statut en matière de protection sociale va changer.

En tant qu'étudiant dans l'enseignement supérieur, vous serez obligé de choisir (sauf cas particulier) un Centre de Sécurité sociale étudiante pour gérer vos frais de santé.



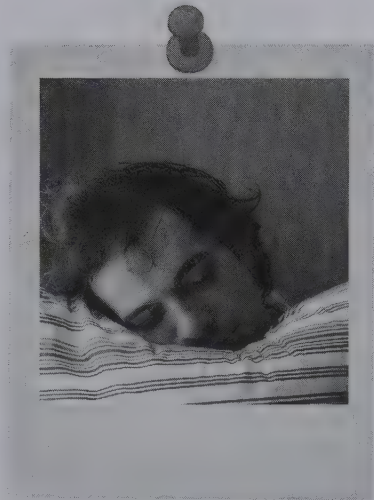
***La LMDE est le seul centre national de Sécurité sociale étudiante, choisi par plus d'un étudiant affiliable sur deux, soit plus de 900 000 étudiants (au 30.06.2011)**

Pour vérifier gratuitement votre situation personnelle au regard de la Sécurité sociale étudiante, vous pouvez réaliser un **Diagnostic Sécurité sociale personnalisé**.

Pour cela, présentez vous dans un accueil LMDE, rencontrez les conseillers LMDE sur les salons étudiants ou rendez-vous sur l'espace dédié aux lycéens sur www.lmde.com.

Pour plus d'informations sur vos démarches à effectuer lors de votre 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur, rendez-vous sur votre espace lycéen : www.lmde.fr/espace_lyceen

PRÉSERVEZ VOTRE SOMMEIL.



DORMIR : POUR QUOI FAIRE ?

Dormir, manger ou boire sont des fonctions indispensables. **Dormir permet d'évacuer fatigue physique et psychologique** et de recharger ses batteries.

Et pendant le sommeil, on rêve ! On évacue ainsi tout ce qui encombre le cerveau, les fantasmes qu'on n'ose pas formuler. On stocke aussi les informations utiles.

Qui n'a pas fait l'expérience de la leçon relue avant de s'endormir et bien mémorisée le lendemain matin ?

BESOIN DE SOMMEIL ?

Selon des études effectuées auprès des lycéens, il apparaît qu'un lycéen dort en moyenne 8 heures par nuit pendant la semaine, 9 h 30 pendant le week-end et... 10 h 30 pendant les vacances scolaires. On peut en déduire qu'en période scolaire le compte d'heures de sommeil n'y est pas et que week-end et vacances permettent de rattraper le retard accumulé.

Pour les jeunes adultes, il faut encore 9 h 15 de sommeil par nuit pour satisfaire l'organisme.

LES VRAIS ENNEMIS DU SOMMEIL.

- ⊖ un rythme de vie décalé, avec des **couchers tardifs** et des **activités excitantes** (boîtes de nuit, concerts de musiques amplifiées, télé, consoles...)
- ⊖ la **consommation de substances excitantes** (café, thé, coca, nicotine) trop près de l'heure du coucher
- ⊖ les **médicaments ou drogues** contenant des substances stimulantes
- ⊖ le **stress** et la pression scolaire, sociale ou affective
- ⊖ le **bruit**

LES BONNS AMIS DU SOMMEIL.

- ☺ un **rythme de vie régulier**
- ☺ une **heure de coucher constante avec un rituel calme et agréable** (lecture...) et sans activités stressantes
- ☺ l'option relax avant de se coucher : **prendre un bain deux heures avant le coucher, musique douce, yoga, tisane**. Ça fait un peu mamie mais ça marche !
- ☺ la **non-consommation de substances excitantes**
- ☺ une sieste d'environ 20 minutes ou une grasse matinée les jours de repos



ALIMENTATION

COMMENT MANGER ?

Equilibre alimentaire ne signifie pas régime drastique ou consommation équivalente de tous les produits. Il faut privilégier les aliments qui sont identifiés comme favorables à notre santé.

Faire 3 ou 4 repas par jour : pour votre santé, il est recommandé de faire 3 ou 4 repas par jour (pour les enfants et adolescents). Pour apprécier ce que vous mangez, prenez votre temps.

Éviter le grignotage entre les repas : grignotage rime souvent avec produits gras et sucrés et favorise ainsi la prise de poids.

Profiter des produits de saison, moins chers et plus savoureux

BOUGER CHAQUE JOUR

Il vaut mieux marcher 1/2 heure chaque jour plutôt qu'essayer de se rattraper le week-end en marchant trois heures d'affilée. C'est plus efficace. Si vous pratiquez un sport une à deux fois par semaine, c'est formidable.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES

La nutrition doit être envisagée sur du court et long terme. Pour vous y aider, **9 repères ont été défini**, reposant sur des bases scientifiques et qui sont efficaces pour protéger sa santé :

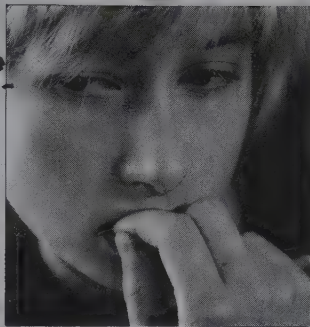
- ✓ **Fruits et légumes** : au moins 5 par jour
- ✓ **Pains, céréales, p. de terre et légumes secs** : à chaque repas
- ✓ **Lait et produits laitiers** (yaourts, fromages) : 3 par jour
- ✓ **Viandes, produits de la pêche et œufs** : 1 à 2 fois par jour
- ✓ **Matières grasses ajoutées** : limiter la consommation
- ✓ **Produits sucrés** : limiter la consommation
- ✓ **Boissons alcoolisées** : la consommation d'alcool doit rester occasionnelle. La seule boisson indispensable reste l'eau.
- ✓ **Sel** : limiter la consommation
- ✓ **Activité physique** : 1/2 heure de marche rapide chaque jour

QUAND VOTRE CORPS VOUS ALERTE

« J'ai mal à la tête », « j'ai mal au ventre », « je dors mal », « je suis fatigué » : des signes d'une mauvaise hygiène de vie, peuvent se transformer en grands maux.

Un déséquilibre du comportement alimentaire empêche votre organisme de fonctionner correctement.

GÉREZ VOTRE STRESS



LE STRESS : AMI OU ENNEMI ?

Lors des phases d'alerte, le stress peut aider à avoir les bons réflexes face à une situation déstabilisante : on oublie souvent cet aspect positif où le stress nous permet d'augmenter nos facultés.

Mais si la tension est trop importante, le stress devient nuisible : on se laisse déborder par lui. Le stress modifie le comportement et la perception de l'environnement et cela peut avoir des conséquences néfastes.

LES RÈGLES D'OR POUR APPRENDRE À GÉRER SON STRESS

- ☺ **S'organiser** : apprenez à faire correctement votre planning
- ☺ **Avoir une bonne hygiène de vie**
- ☺ **Anticiper et être en forme le jour J** : Je suis stressé, que faire ?

JE SUIS STRESSÉ QUE FAIRE ? SE DÉTENDRE

Nous avons tous besoin de prendre du recul par rapport au travail intellectuel que l'on est en train de fournir. Le sport et la relaxation sont là pour ça et leurs bienfaits sont réels.

Pratiqué de manière raisonnée, le sport aide à garder le moral et le corps en bonne santé en :

- Augmentant le tonus musculaires, pour lutter contre les maux
- Favorisant l'amplitude et la souplesse des articulations
- Facilitant la fixation du calcium
- Aidant à préserver l'appareil cardio-vasculaire

QUELQUES CONSEILS DE RELAXATION

Pour pratiquer la relaxation, il est important de choisir un endroit calme et de privilégier des vêtements confortables.



- **La respiration abdominale** : inspirez lentement en faisant en sorte de gonfler le ventre, puis expirez lentement.
- **La lutte contre les tensions musculaires** : concentrez-vous successivement sur chacun de vos muscles et décontractez-les.
- **Chassez les pensées négatives** en focalisant votre esprit sur des moments agréables, des choses positives.

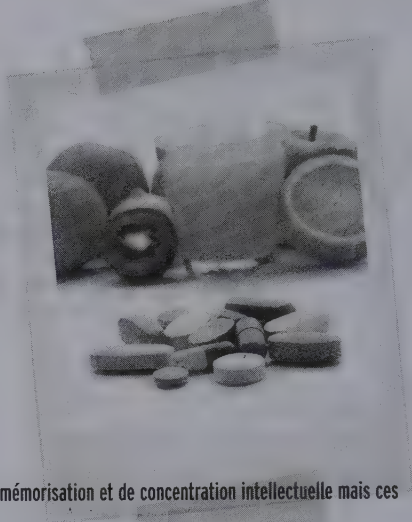
MAÎTRISEZ VOS ÉMOTIONS

Sans la refuser, sachez maîtriser votre émotivité pour qu'elle ne vous empêche pas d'agir comme vous le faites habituellement. Faites abstraction de l'environnement extérieur pendant quelques instants en prenant une position stable et en respirant calmement.

BOOSTERS

ET

VITAINES



Ces produits promettent à leur utilisateur d'augmenter leur capacité de mémorisation et de concentration intellectuelle mais ces raccourcis marketing sont particulièrement dangereux

Il en existe un large éventail, de toutes les formes, pour toutes les prises et de toutes les couleurs : des comprimés « spécial coup de fouet pour examens », des boissons énergétiques, des compléments alimentaires, des ampoules contre la fatigue...

QUE CONTIENNENT-ILS ?

En général, le principe actif est la caféine. Un seul comprimé de ces boosters peut être équivalent à deux tasses de café.

Une surconsommation peut entraîner des tachycardies (accélération du rythme cardiaque) et des insomnies, mais n'augmente pas les capacités de mémorisation.

5 CONSEILS POUR NE PAS DEVENIR ACCRO

1. Évitez l'automédication, demandez conseil à votre médecin,
2. N'achetez pas de médicament vendu sur Internet,
3. Essayez d'adopter un rythme de sommeil régulier,
4. Méfiez-vous des produits vendus en pharmacie et préférez une bonne hygiène de vie pour être en forme,
5. N'abusez pas des stimulants, ils peuvent avoir des effets non désirés

LES BOISSONS ÉNERGISANTES

Leurs fabricants tentent de nous convaincre de la puissance de ces boissons ; ainsi, au lieu de rechercher l'équilibre, on vous propose des stimulants.

Les stimulants qui composent ces boissons (caféine...) peuvent avoir un effet « coup de fouet » mais ils masquent surtout la véritable fatigue. Or celle-ci est aussi un signal qu'envoie l'organisme : il faut donc en tenir compte et adapter son rythme plutôt que de chercher à la masquer.

Dépendance, problèmes cardio vasculaires... les premières études sur ces produits pointent par ailleurs des risques accrus par la consommation de ces boissons, que la puissance du lobby et du marketing des entreprises ne parviennent plus à masquer.

La fatigue passagère ne se combat vraiment qu'en se reposant

AMÉLIOREZ VOTRE MÉMOIRE



QUELLES ACTIVITÉS POUR ENTRETEENIR LA MÉMOIRE ?

L'activité qui stimule le plus la mémoire est la lecture : elle sollicite l'attention, la perception visuelle, la reconnaissance, la construction d'images mentales, l'organisation des informations...

Chaque information nouvelle peut être une occasion de faire travailler la mémoire : retenir les numéros de téléphone, les noms des stations de la ligne de bus...

5 CONSEILS POUR PRENDRE SOIN DE SA MÉMOIRE

1. Prenez soin de votre sommeil
2. Mangez équilibré
3. Lorsque vous sollicitez beaucoup votre mémoire, faites des pauses.
4. Entraînez votre mémoire et stimulez votre cerveau au quotidien
5. Évitez tout ce qui peut nuire à votre cerveau (café, alcool...)

LES BONNS AMIS DE LA MÉMOIRE

- ☺ Le sommeil a un effet magique sur les informations récemment acquises.
- ☺ Une alimentation saine et variée apporte au cerveau ce qui lui est nécessaire pour bien travailler.

LES VRAIS ENNEMIS DE LA MÉMOIRE

- ☹ Le stress à haute dose
- ☹ Les somnifères hypnotiques qui altèrent le sommeil
- ☹ le tabac et l'alcool,
- ☹ le cannabis qui affecte la mémoire à court terme.

Pour mettre toutes les chances de votre côté pour les examens, il faut réviser intelligemment.

Tout d'abord, il est évident que plus vous travaillerez vos cours tout au long de l'année plus l'assimilation des informations sera progressive et de meilleure qualité.

Pour cela, vous devez **exercer votre « mémoire à long terme »**, c'est avec cette mémoire que vous retez des informations comme les numéros de téléphone, des données répétitives qui s'emmagentinent au départ dans la mémoire dite à « court terme » et qui, à force de pratique, ont glissé dans votre mémoire à « long terme ».

Le Plus Lycéen LMDE

Parce qu'étant lycéen, vous avez des besoins et des questions de santé spécifiques, la LMDE a créé spécialement pour vous le Plus Lycéen.

Au lycée, vous dépendez en général de la couverture de vos parents pour le remboursement de vos dépenses de santé. Mais la mutuelle de vos parents ne rembourse pas certaines dépenses adaptées aux jeunes, ou très peu...

Le **Plus Lycéen** inclut des prestations de prévention adaptées aussi bien aux garçons qu'aux filles pour seulement 20€/an.

En fonction de votre situation ou des questions que vous vous posez, vous bénéficiez d'un remboursement pour gérer votre santé au quotidien sans vous soucier de votre budget.

- ✓ **Vous avez une question de santé personnelle**, vous bénéficiez du remboursement d'une consultation d'un médecin généraliste ou d'un gynécologue (30€/an) et de la prise en charge d'analyses médicales (10€/an).
- ✓ **En cas de stress ou de mal être**, vous êtes pris en charge pour une consultation de psychologue clinicien (15€/an).
- ✓ **En cas d'interrogations sur vos habitudes alimentaires**, vous bénéficiez d'un forfait de 15€ pour la prise en charge d'une consultation auprès d'un diététicien.
- ✓ **Pour vous aider à démarrer votre vie d'adulte et vous aider dans le choix d'un mode de contraception**, les pilules de 3^{ème} génération non remboursées par la Sécurité sociale et les préservatifs féminins/masculins vous sont remboursés ((jusqu'à 55€/an pour les pilules et 10€ pour chaque type de préservatif).
- ✓ **Pour être protégé lors de la pratique du roller, du skate...**, vous bénéficiez de 10€/an pour l'achat d'un casque.

Le **Plus Lycéen**, c'est également un forfait éthylotests, vaccins non remboursés par la Sécurité sociale, substituts nicotiniques pour vous aider à arrêter de fumer ...

Avec le Plus Lycéen, commencez à prendre en main votre santé pour préparer votre autonomie.

Pour découvrir les autres prestations incluses dans le **Plus Lycéen**, rendez-vous sur www.lmde.com ou en accueil LMDE (liste sur www.lmde.com)



Aujourd'hui lycéen, demain étudiant...



réussite-bac

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – Term L, ES

Un entraînement efficace et ciblé pour bien préparer l'épreuve :

- des fiches de révision pour maîtriser tous les thèmes du nouveau programme ;
- les sujets zéro du ministère de l'Éducation nationale ;
- tous les corrigés rédigés ;
- une méthodologie complète des nouvelles épreuves.



Voire Espace Lycéen sur www.lmde.com

Tout au long de l'année, la LMDE vous accompagne
de la Seconde à la Terminale...



→ Révisions et Orientation

→ Prévention

→ Santé

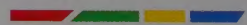
→ Enseignement supérieur



Aujourd'hui Lycéen, demain étudiant...

Le Ministère de l'Éducation Nationale - 2016 - Crédits : 07 431 791 872 - Les fiches sont disponibles sur le site du site de la Mutualité. Ce document est pour les valeurs comptables - 2016 - 0100 - 0100




rue des écoles